Inventaire des Archives anciennes et modernes de la Commune de Tilloy

dressé en 1864 & 1865

INVENTAIRE DES ARCHIVES ANCIENNES ET MODERNES DE LA COMMUNE DE VILVORDE.- Dressé en 1864 et 1865.

(suit le sceau de la ville: ADMON COMMUNALE DE VILVORDE (BRABANT)

P R E F A C E

Vilvorde, dont le territoire était déjà habité sous la domination des Romains, comme le constatent les débris de poteries anciennes, n'apparaît dans les documents historiques qu'au 8e siècle. Le nom en est mentionné une première fois en 700, dans un acte par lequel Pépin de Herstal donne à l'Eglise de Château-Neuf différents domaines, au nombre desquels figure la "villa" de Vilvorde (Lacomblet, Urkundenbuch T.I., p.1,26,55).

Plus tard, cette localité forma un alleu des ducs de Brabant, où ils séjournèrent souvent. Elle prit de l'importance par son industrie et son commerce, et obtint enfin, en 1193, une charte communale, la plus ancienne du duché de Brabant après celle de Tirlemont (Butkens.- Trophées.- T.I.- preuves p. 46).

La prospérité de la ville ne dura guère longtemps. Obligée de payer dans les aides et subsides des sommes qui dépassaient ses ressources, la cité créa des rentes viagères, système financier du moyen âge aussi ruineux que celui des emprunts de nos jours. La proximité de la ville de Bruxelles, qui se développa au détriment des localités voisines, le dépérissement de l'industrie drapière pendant le XVe siècle, l'épidémie de 1438, qui enleva la plupart des habitants, les pillages les incendies et les excès, commis en 1480 par les Bruxellois, ruinèrent complètement la ville. Un aperçu du nombre des foyers et des habitants à différentes époques fera mieux comprendre cette décadence:

nombre des foyers en	1435	721
	1451	231
	1480	167
	1525	327
	1686	238
habitants en	1783	2332

L'évènement qui, plus que tout autre, contribua à la chute de la commune, fut le sac de la ville, fait par les Bruxellois révoltés en 1489. Ils brûlèrent et détruirent l'Hôtel de Ville avec tout ce qu'il renfermait, la boucherie, la halle aux draps, toutes les maisons qui entouraient la grand'place, enfin les trois quarts de la ville furent complètement dévastés. Avec l'hôtel de ville disparurent aussi les archives qui y étaient déposées. Quant à celles, conservées dans le beffroi, actuellement le clocher de l'église, elles furent probablement sauvées.

C'est ainsi que l'on peut s'expliquer comment les archives communales renfermaient encore, il y a quelques années, un certain nombre de chartes, d'actes sur parchemin et d'autres papiers anciens.

Vers 1840, le secrétaire communal, qui prétendait avoir reçu à ce sujet des ordres formels de la part du procureur du roi du tribunal de Bruxelles, fit brûler une grande quantité d'archives anciennes, dont il avait jugé opportun de se débarasser. Les flammes des papiers, qui étaient brûlés dans une petite cour de l'hôtel de ville, faillirent se communiquer aux bâtiments voisins. Grâce à cette circonstance, le garde champêtre, chargé de mettre les ordres du secrétaire communal à exécution, les archives anciennes, qui existent encore aujourd'hui furent sauvées. (sic)

En 1850, l'archiviste général du Royaume reçut la mission de de reprendre, en exécution de l'arreté royal du 15 octobre 1838, les archives de la chambre des Tonlieux de Vilvorde, qui étaient melées à celles de cette ville. De fus chargé de cette opération.

En même temps, j'enlevais, avec l'autorisation de l'administration communale, les chartes, octrois et autres notes importantes pour l'histoire de la localité, et le tout fut déposé aux archives générales du royaume.

Voici l'inventaire des pièces qui furent enlevées:

n° 1.

Datum trajecti supra Mosam; anno Domini millesimi trecentesimo quadragesimo octavo, indictione secunda, calendis martii.

(Maastricht, 1 mars 1349)(sic)

Charles, roi des Romains, etc., accorde aux Brabançons la bulle d'or.

Copie transcrite au fol. 1 d'un fragmentaire de cartulaire de la ville.

(Imprimé dans Lunig, corpus Germ. dipl. T.I.- p.1243)

n° 2.

Gegeven tot Brussel tien dagen in Julio, in 't jaer ons Heeren dusent drie hondert vijftich ende zeven.

(Bruxelles 10 juillet 1357)

Wenceslas de Bohême et Jeanne, duchesse de Luxembourg, de Lothi de Brabant, etc., accordent à la ville de Vilvorde les droits suivants: les échevins pourront, du conseil des bonnes gens, augmenter et diminuer les droits d'accises; ils pourront aussi établir un impot sur la mouture; la ville est autorisée de créer, à sa charge, des rentes viagères jusqu'à concurrence d'un intéret annuel de 50 livres.

Original sur parchemin sont perdus(sic)
Copie transcrits(sic) au fol. 1(ou 10e ?
du cartulaire de la ville.

n° 3.

Gegeven tot Brussel tien dage in julio in 't jair ons Heeren dusent driehondert vijftich ende zeven.

(Bruxelles, 10 juillet 1357)(sic)

Wenceslas et Jeanne, etc., pour récompenser les services, rendus aux ducs de Brabant et qu'ils leur rendent encore à l'avenir, concèdent les privilèges suivants: 1° ils pourront élever près des remparts, des murs, des portes et des palissades, construire des ponts et des écluses, et placer des pilotes dans la rivière, pourvu qu'il ne causent, par ces travaux, aucun dommage au duc ni à ses successeurs; 2° le tiers des amendes, prononcées en ville,sera perçu au profit de la commune; 3° les échevins et bonnes gens de Vilvorde pourront nommer annuellement, à la St Jean Baptiste, les jurés de la gilde des drapiers; 4° nul ne pourra fabriquer du drap avec le pli et à la marque du sceau de Vilvorde, à moins d'habiter la paroisse de cette ville;5° les privilèges antérieurement accordés à la commune, ses usages et coutumes sont en général confirmés par les présentes.

Original sur parchemin, muni du sceau d
la duchesse.- Copie transcrite au fol.
1 du cartulaire de la ville
Publié par Willems dans la Chronique
de De Klerk T.II(?).- p.556)

n° 4.

Gegeven in 't jaer ons Heeren als men schreef duysent drije hondert tsestich ende negene, in de maendt van Oogs(ch?)t twelve dage

(12 août 1369)

Les maïeur (sic), échevins et conseil de Vilvorde font du consentement du duc et de la duchesse de Brabant, le règlement suivant, destiné au métier des brasseurs: 1° le compagnon, admis au métier par les maïeur et échevins, devra, avant d'en faire définitivement partie, payer au métier la somme de 4 écus d'or; 2° le brasseur qui recevra un apprenti, payera à la corporation un écu d'or; ses enfants légitimes ne payeront rien de ce M chef; 3° celui qui, sans faire partie du métier, se permettra de brasser, payera une amende de 10 escolins 4° chaque brasseur devra verser chaque semaine dans la caisse du métier une somme à fixer par les jurés; ces sommes serviront au seigneur lorsqu'il entreprendra une guerre; 5° les brasseurs éliront annuellement quatre compagnons jurés du métier, qui mettront à exécution la présente ordonnance; 6° celui qui vendra de la bière au houblon ou de l'ael, ou qui fera de l'orge germée(malte), payera une fois l'an, au profit de la duchesse, une rétribution, dite half keer gelt; 7° celui qui apostrophera méchamment les jurés ou qui en médira à propos de l'exécution des présentes payera une amende de trois écus 8° le compagnon, qui, par suite d'un méfait, aura perdu son droit de bourgeoisie, cessera aussi de faire partie du métier; 9° lorsq en temps de guerre il sera nécessairre d'entrer en campagne, les brasseurs pourront laisser à Vilvorde quatre membres du métier, élus par les jurés; toute personne, faisant partie du métier, est obligée d'exécuter ce qui sera ordonné par les jurés et la majorité des compagnons.

Copie transcrite au fol. 45(Ve)(?)du cartulaire de la ville.
K n° 5./ Mopeimon. 11/1977.

Gegeven ter Vueren op den irsten dach in junio, in 't jaer ons Heeren dusent driehondert tseventich ende vive.

(Tervueren 1 juin 1375)

Wenceslas de Bohême et Jeanne, duchesse de Luxembourg, de Lothier de Brabant, etc., accordent aux habitants de Vilvorde, pour les motifs exprimés au n° 3, les privilèges suivants: les eaux de la Senne continueront à passer par les écluses de la ville; les bateaux y navigueront sans payer le droit de tonlieu ou aucun impôt quelconque; le duc et ses successeurs désigneront un brabançon qui remplira au château les fonctions de châtelain; avant d'entrer en fonctions, il jurera publiquement fidélité au duc et promettra de sauvegarder les droits des habitants de la ville; s'il commet un fait qui soit contraire à ses droits, le duc le renverra; il sera obligé en outre de faire ouvrir les écluses ou de les fermer, s'il en est requis par plusieurs échevins ou par un échevin, accompagné d'un bourgeois.

Original sur parchemin, dont les sceaux sont détruits.- Copie transcrite au fol. 2 du cartulaire de la ville. n° 6.

Op ten XIX^en dach in october, in 't jaer ons Heeren M.CCC ende tachtentich(sic).

(19 octobre 1380)

Wenceslas de Bohême, duc de Luxembourg, de Brabant, etc., déclare qu'en présence des échevins de Vilvorde, Costuyn de de(sic) Kunst, châtelain de Vilvorde, a juré de sauvegarder les droits des habitants de cette ville, conformément à la teneur d'une charte que le duc et son épouse ont accordée audits habitants(Voy. le n° 5).

Copie authentique, transcrite au fol. 3 du cartulaire de la ville. n° 7.

Gegeven te Bruessel opten IX^en dach van octobri, in 't jaer ons Heeren, M.C.C.C. negentich ende een.

(Bruxelles, 9 octobre 1391)

Jeanne, duchesse de Luxembourg, de Lothier, de Brabant, etc., voulant procurer aux habitants de Vilvorde, le moyen de la

quote-part, qu'ils doivent dans les aides, leur accorde la permissi
on de créer des rentes viagères à concurrence de 35 livres gros et
de pouvoir augmenter et diminuer les accises.

Copie authentique transcrite au fol. 3 du
cartulaire de la ville.

n° 8.

Als men screef MCCC negentich ende drie, opten XXIX^en dach van aprile.

(29 avril 1393)

Les maïeur, échevins et conseil de la ville de Vilvorde font un règlement, destiné au métier des tisserands. Toute personne qui veu faire partie du métier en qualité de maître, doit être bourgeois; elle payera de ce chef un vieil écu d'or et une mesure de vin aux jurés du métier. Nul tisserand pourra(sic) travaillerpour les gens, s'il est obligé de faire travailler d'autres pour son propre compte Celui qui n'est pas tisserand et qui possède un métier, pourra l'em ployer seulement à son propre usage. Celui qui reçoit un apprenti donnera aux jurés un pot de vin. L'apprentissage durera quatre ans L'apprenti touchera par journée pendant la première année deux esca lons; pendant la seconde année quatre escalons par jour; pendant la troisième année six escalons; et pendant la quatrième année 8 escalons. Le maître ne recevra un apprenti que lorsqu'il pourra le ten pendant quatre ans. S'il donne à l'apprenti un salaire plus élevé, il payera une amende d'un vieil écu d'or. Le tisserand qui a un ap prenti, ne pourra tenir un ouvrier à journées, etc.

Original sur parchemin, dont le sceau es détruit.

n° 9.

Gegeven in onser stadt van Antwerpen des sondaeghs te beloken Sincxen, XVIII dage in de maent van junio in 't jaer ons Heeren duysent vierhondert ende vierentwintich.

(Anvers, le 18 juin 1434)

Jean, duc de Lothier, etc., accorde à la ville de Vilvorde les droits suivants: 1° elle est autorisée à construire une prison, de tinée à la détention des coupables; néanmoins les maïeur, juges et ~~sergeants~~ sergents n'y pourront incarcérer persone à moins de l'av colloqué au préalable pendant 4 jours dans les vruenten afin de lu donner le temps de réparer ses torts. Le coupable, s'il le préfère pourra continuer d'y résider, pourvu qu'il établisse une caution, destinée à couvrir les dépenses de sa nourriture; 2° tout bourgeoi ou étranger qui fera arrêter un individu, sera obligé de fournir caution pour la nourriture du détenu pendant les quatre jours qu'i sera colloqué dans les vruenten; ce terme passé, l'individu ~~arrêté~~ arreté pourra être détenu dans la prison;3° le concierge qui y s ra établi par la ville et le maïeur, aura le droit de percevoir jo nalièrement le tiers d'un vieux gros pour chaque détenu;4° les maï échevins, sergents, doyens et jurés de la gilde doivent habiter la ville. Le duc promet pour lui et ses successeurs de ne désigner en qualité d'échevins que des personnes qui habitent à l'intérieur de remparts de la ville; ils ne pourront nommer à des emplois que des gens établis dans la ville; 5° quiconque voudra faire opérer dans ville et sa franchise, une saisie pour dettes, devra payer au serg son salaire ordinaire et le requérir,en présence de deux témoins, de procéder à l'arrestation deson débiteur, tant qu'il pourra le désigner du doigt ou le suivre de l'oeil, il le requérera de la mê me manière en vue de saisie de biens; si le sergent refuse, il ser passible d'une amende de trois escalons, et il remettra sa verge à maïeur jusqu'à ce qu'il ait satisfait à la réquisition du demandeu Si, de son côté, le maïeur refuse de faire justice du sergent q est en faute, il devra payer une amende de vingt escalons, et il s ra privé de ses fonctions. 6° la ville percevra un tiers des amen

infligées en vertu de ses keuren. Les deux autres tiers le seront au profit du duc. Néanmoins en cas de condamnation capitale et de confiscation des biens, ceux-ci appartiendront au duc.

Copie authentique transcrite au fol. 26 V°(?) et suivant du cartulaire de la vi[illegible]

n° 10.

Datum anno domini millesimô quadringentesimô vicesimo septimo, mentis januarii die prima.

(1 janvier 1428)(sic) (1427)

Les échevins, conseil et commune de Vilvorde, en l'impossibilité de payer les rentes viagères, à charge de la ville, déclarent qu'ils ont consulté le duc de Brabant, son noble et vénérable conseil, ainsi que les bourgmestres, échevins, jurés et conseils des villes de Louvain et de Bruxelles. Ils font connaître qu'ils ont résolu, en suite de ces conseils, de convertir les titres des dites rentes viagères et de payer à leurs créanciers 10 sols tournois au lieu de 30 sols semblables. En conséquence de cette résolution, constitue une rente nouvelle, au profit de la demoiselle Marguerite dite T'Serhybrecht fille de Jean et de Cathérine Stellebiers.

Original sur parchemin concellé.

n° 11.

Datum anno domini millesimo quadringentêsimô tricesimo quarto, mentis junii ~~[illegible]~~ die decimo sexto.

(10 juin 1434)(sic)(= 16 juin 1434)

Mêmes lettres en faveur de Michel Vanden Hoecke(de Angulo)

Original sur parchemin dont les sceaux s[illegible] détruits.

n° 12.

Gegeven XVIII dage in februaris, in 't jair ons Heeren duysent vierhondert drie ende vijftich, na costume ons hoofs.

(18 février ~~[illegible]~~ 1454)(sic)(=1453)

/par sentence/ (Goswin?) Philippe, duc de Bourgogne, etc., fait connaître/"arbitrale"(par arbitrage), prononcée par maître Gothuin(?) Vander Ryt, chancelier de Brabant, et sire Jean d'Enghien, seigneur de Kestergat, chevalier conseiller du duc et amman de Bruxelles, au sujet des difficultés qui existent entre le magistrat de Vilvorde, d'une part, et la supérieure de l'hopital de cette ville, d'autre part:1° l'hôpital aura l'usage des remparts situés derrière ses bâtiments, ainsi ~~que~~ que de la rue et des prés qui y touchent; néanmoins il ne pourra pas les faire/niveler ou y porter le moindre changement; il payera de ce chef à la ville une rente héréditaire d'un florin d'or au cavalier; ~~[illegible]~~ de son côté ~~[illegible]~~ la commune aura la faculté de se servir des dites propriétés en temps de guerre ou de calamités publiques.2° l'hôpital et les religieuses qui le déservent, ainsi que leurs serviteurs sont affranchis du payement des droits d'accises établis sur les vivres et la boisson; aucun droit ne sera perçu sur la laine provenant des moutons qui appartiennent à l'hôpital; il n'en sera pas de même de la laine des moutons du fermier de l'établissement.3° la ville payera à la supérieure la somme de 30 peeters d'or en dédommagement de tout ce qué celle-ci pourrait encore prétendre du chef de conduit d'eau que le magistrat avait supprimé et qui amenait par les remparts jusqu'au dit hopital les eaux de la fontaine, dite Incostborre. Le duc ordonne l'exécution pleine et entière de cette sentence qui est acceptée par le magistrat et par la supérieure de l'hôpital.

Copie authentique transcrite au fol. 3 du cartulaire de la ville.

n° 13.

Donné en nostre chastel de Hesdin, le IIIe jour d'octobre l'[illegible] grâce mille quatre cent soixante-quatre.

(Hesdin, 3 octobre 1464)

Philippe, duc de Bourgogne etc., confirme aux échevins, conseil et commune de Vilvorde, le droit qui leur fut accordé par Jeanne, duchesse de Brabant, en vertu de ses lettres de l'an 1351(v. le n° 7 d'augmenter et diminuer les droits d'accises. En conséquence, ils pourront imposer, quand bon leur semblera, les vins, bières et autres boissons, denrées et marchandises quelconques qui seront vendus ou consommés dans leur ville.

Original sur parchemin; sceau détruit.- copie dans le cartulaire de la ville.- fol. 3.

n° 14.

Gegeven xesthien dage in september, in 't jair ons Heeren vierhondert acht ende tsestich(sic)(oublié: duysent)

(16 septembre 1468)

Charles, duc de Bourgogne, etc. , afin de relever le commerce des laines et des pierres qui florissait anciennement à Vilvorde, fait une ordonnance dite "Ordonnancie vanden Tourte van Vilvorden".

Elle règle la navigation de la Senne, et la manière dont les bateaux doivent être chargés, et les prix des transports des pierres.

Copie transcrite au fol. 7 et suiv. du cartulaire de la ville.- Extrait au fol. 27 V° du registre aux keures.

n° 15.

Gegeven in onser stadt van Bruessel, acht dage in meerte in 't jair ons Heeren duysent vierhondert twee ende tseventich, na costume van scriven ons hoeffs(sic)(hoeffs: 3 ff; au n° 13:hoefs:1f)

(Bruxelles 8 mars 1473)(sic).

Charles, duc de Bourgogne, etc., étant informé par les échevins et conseil de Vilvorde que les commerçants ne fréquentent plus leur ville à cause du tarif trop élevé du transport des pierres et tel qu'il a été établi par l'ordonnance précédente, y introduit des changements.

Copie simple, transcrite au fol. 11 du cartulaire de la ville. et au fol. 35 du registre aux keures n° 1.

n° 16.

Gegeven in 't jair ons Heeren duysent vierhondert ende LXXXIV op ten Xen dach der maent van Meye.

(10 mai 1484)

Les échevins, receveurs et conseil de Vilvorde font, au nom de la ville, un accord avec les jurés du métier des bateliers de Bruxelles, concernant l'exécution de l'ordonnance dite ordonnancie van den Tourte, scellée par Charles le Téméraire(v. le n° 14) 1° tout batelier arrivant de Bruxelles avec une demi-charge pourra la compléter à Vilvorde ou à Haren, sans devoir attendre son tour; celui qui voudra lui contester ce droit devra se pourvoir en justice;2° les bateliers qui arriveront à l'endroit, dit Nieuwaat, devront attendre leur tour; 3° le salaire des bateliers sera payé selon le prix fixé par la première ordonnance; 4° le batelier qui remontera la rivière pour attendre son tour à Vilvorde et qui percevra un salaire autre, sera obligé d'y rester un mois entier; 5° aucunes pierres ne seront déposées à Heffen ou ailleurs, mais elles seront transportées directement à leur destination par le même bateau; le marchand qui contreviendra à cette disposition payera une amende, de même que le batelier; 6° les marchands s'adresseront au clerc pour obtenir un bateau et il sera obligé de leur assigner le premier qui attend son tour;7° le présent acte sera envoyé au conseil de Brabant afin d'en obtenir une condamnation volontaire .

A cet effet ils constituent en qualité de procureurs spéciaux Melchior Hebschap et Jean Hasart.

Copie simple transcrite au fol. 23 V° du cartulaire de la ville et dans la charte n° 27.

n° 17.

Gedaen in 't jair ons Heeren M.IIII^{C} ende LXXXIIII op ten XXVIII^{EN} dach der maent van meye.

(28 mai 1484)

Les Bourgmestre, échevins et conseil de Bruxelles déclarent qu'ils ont fait avec les échevins, receveurs et conseil de Vilvorde régissant au nom des bateliers de leur ville, la convention telle qu'elle est analysée au n° 16. Afin de parvenir à l'exécution de cet accord, les compagnons du métier des bateliers de Vilvorde Bruxelles comparaissent devant le magistrat de cette ville et désignen un délégué qui le représentera devant le conseil de Brabant et y fera donner, par condamnation volontaire, un caractère d'authenti cité à la convention.

Copie simple, transcrite aux fol. 19 et 23 du cartulaire de la ville et dans la charte cotée n° 28)

n° 18.

Gegeven in onser Stadt van Bruessel, XXVIII dage in meye in 't yxer jair LXXXIII(sic)

(Bruxelles, 28 mai 1484)(sic).

Maximilien, etc. déclare que Melchior Hebscap(sic)(voir n° 16: Hebschap)
et Jean Hasart, en qualité de procureurs des échevins, receveurs et conseil de Vilvorde, et Michel Vanden Trille, en qualité de procureur des jurés et compagnons du métier des bateliers de Bruxelles comparaissent devant le conseil de Brabant, à l'effet de donner par condamnation volontaire, un caractère d'authenticité à la convention analysée au n° 16. En conséquence, le conseil donne acte de leur demande.

Copie transcrite aux fol. 17 V° et 22 du cartulaire de la ville et dans la charte côtée n° 28.

n° 19.

Gegeven op ten twintichsten dach der maent van junio in 't jair ons Heeren duysent vier hondrt neghen ende tachtentich(sic)

(30 juillet 1489)

(id id id id . . . . . .)

Maximilien, roi des Romains, et son fils Philippe, etc. , déclarent avoir reçu des échevins, conseil, bourgeois et habitants de Vilvorde une requête dans laquelle ils exposent comment certains habitants de Bruxelles, avec leurs adhérents rebelles, se sont emparés de cette ville pendant la nuit et y ont incendié la maison communale, la boucherie, la halle aux draps, les maisons du marché et un tiers des maisons de toute la ville. Considérant la ruine qui en est résultée pour la ville et le tort qu'en ressentent les receveursde leurs domaines, les archiducs ordonnent: 1° que leur chancelier et la chambre des comptes de Brabant résideront pendant cinq années consécutives à Vilvorde; 2° que les habitants de ladite ville seront exempts, pendant trois ans, de toutes aides et des contributions de guerre; 3° qu'ils pourront percevoir pendant le même espace de temps, un droit de deux sols pour chaque bateau chargé qui descendra la rivière et qui appartiendra aux villes de Louvain, de Bruxelles, de Nivelles ou à d'autres sujets rebelles, tenant le parti de ceux de Bruxelles et de Louvain.

Copie transcrite au fol. 30 V° du cartulaire de la ville.

n° 20.

Gegeven op ten twintichsten dach der maent van julio, in 't jair ons Heere duysent vierhondert neghen ende tachtentig.

(20 juillet 1489)

Maximilien, roi des Romains, et Philippe, son fils, accordent, en vertu des motifs, exprimés dans les lettres précédentes les droits suivants aux habitants de Vilvorde: 1° un métier de francs-bateliers sera établi dans la ville ; 2° les bourgeois de Vilvorde seront exempts de la haute juridiction que la ville de Bruxelles exerçait sur eux; ils iront en appel devant le conseil de Brabant; les sept bancs de la villeandeVilvorde mairie de Vilvorde iront en appel devant la justice de cette ville; 3° celle-ci ne payera plus à l'avenir les 3 livres 6 escalons 8 deniers de gros de Brabant qu'elle devait au duc du chef du fermage des droits perçus au poids de la ville, à la boucherie et à la halle aux draps; l'affermage de ce droit sera fait à l'avenir publiquement.

Copie authentique transcrite au fol. 15V° du cartulaire de la ville et dans la charte cotée n° 57.

n° 21.

Gegeven op ten lesten dach van augusto, in 't jaer ons Heeren duysent vierhondert twee en negentich.

(3n aout 1492)

Maximilien, roi des Romains, et Philippe, son fils, etc., vu la grande misère, les incendies et la ruine totale de la ville de Vilvorde; considérant aussi les guerres qu'ils doivent soutenir contre leurs sujets rebelles de Louvain, de Bruxelles et leurs adhérents, accordent à la commune les privilèges suivants: 1° les droits d'accises établis sur la bière, le vin, la viande et le pain ne seront plus à l'avenir affermés par la ville; quant aux droits d'acsises, dits rouwenblock, verwenbloc(sic: 1 fois block et 1 fois bloc). et autres semblables, ils seront affermés comme d'ancienneté; l'administration des accises est confiée aux deux receveurs de la ville avec leur clerc, sans pouvoir y employer le clerc des échevins, qui ne doit s'occuper que des affaires de justice; les échevins s'occuperont exclusivement de l'administration de la justice; les recettes des accises et le payement des rentes viagères seront administrés par les receveurs; ceux-ci auront chacun une clef du trésor; ils rendront leurs comptes tous les mois;2° les commissaires, délégués à l'audition des comptes feront comparaître toutes les personnes qui, depuis 14 ans, ont administré les deniers de la ville ou pris à ferme les accises, afin de les contraindre à rendre leurs comptes; en cas de décès, ils appelleront leurs héritiers. S'ils sont réliquataires d'une somme quelconque, des poursuites seront dirigées contre eux, afin d'en obtenir le payement;3° lesdits commissaires auront le droit de diminuer les gages et les indemnités accordés pour habillement des gens de loi, de leur clerc, des receveurs et autres employés de la ville; 4° les ordonnances et statuts faits par le maieur et les échevins pour le bien-être de la ville sont obligatoires; ils ne pourront être abolis, si ce n'est de leur consentement. Afin d'expédier avec célérité les affaires de justice, les 7 échevins et leur clerc siégeront à l'hôtel de ville , les lundi et mercredi de 8 heures du matin à midi depuis le 1 mars jusqu'au dernier jour de septembre; à dater de ce jour jusqu'au dernier février, leurs séances commenceront à neuf heures du matin, sous peine d'une amende d'un sol; 6° attendu qu'à Vilvorde il y a peu de gens lettrés, les lettres échevinales ne seront plus à l'avenir rédigées en latin, mais en flamand; le terme pendant lequel la ville peut recevoir un droit de passage de deux sols sur chaque charge passant par la ville est prolongée de trois ans.

Original sur parchemin dont le sceau est détruit.- Copie authentique transcrite au fol. 13 V° du cartulaire de la ville.

n° 22.

Gegeven in onser stadt van Antwerpen, op ten neghensten dach der maent van octobri in 't jair ons Heeren duysent vierhondert vier ende neghentich.

(Anvers, 9 octobre 1494)

Philippe, archiduc d'Autriche, etc., confirme les privilèges accordés à Vilvorde par Maximilien le 20 juillet 1489(V. le n° 19). Néanmoins le banc de Hulden berg, compris au nombre des sept bancs qui vont en appel devant les échevins de cette ville ressortira en à l'avenir en appel au conseil de Brabant.

Copie authentique transcrite au fol. 15 V° du cartulaire de la ville.

n° 23.

Gegeven in onser stadt van Mechelen, den Xen dach van novembre in 't jaer ons Heeren duyst vierhondert vier ende tnegentich(sic).

(Malines, 11 novembre 1494)

Maximilien, roi des Romains, etc., et Philippe, archiduc d'Autriche, etc., accordent à ceux de Vilvorde le droit de percevoir pendant dix ans, sur chaque bataau qui passe par leur ville, un impôt de deux sols par laste. Tous les biens situés sous Vilvorde, sauf les fiefs, doivent généralement payer les impots.

Original sur parchemin, dont le sceau est détruit.

n° 24.

Op ten ellifsten(sic) dach der maent novembris in 't jair XIIII^{C} ende virentnegentich.

(11 novembre 1494)

Keure de la gilde des drapiers de Vilvorde, rédigée et adoptée dans le plaid, tenu par les gens du métier qui y sont dénommés et convoqués le 11 novembre 1494.

Dispositions de la keure: 1° Lorsqu'un créancier citera devant le tribunal des doyens un débiteur, dont la dette est exigible, les doyens ou compagnons du métier ordonneront audit débiteur, sous peine de l'amende la plus élavée, de payer sa dette avant le coucher du soleil, ou d'aller résider dans la vruent aussi longtemps que le créancier l'exigera; 2° L'amende la plus élevée, à prononcer par la gilde, sera de dix tourelles d'or;3° le débiteur qui ne reconnait pas sa dette devant le tribunal, sera cité devant les huitainiers(? et à leur domicile, selon la volonté des doyens, afin qu'il ne perde pas ses droits au métier;4° celui qui plaide devant le tribunal est tenu au respect envers lesxdoyens le seigneur et les doyens; mais il pourra s'en départir qu'à sa partie adverse; 5° celui qui, en vertu de sa créance, sera mis en possession d'un gage par le tribunal, devra le présenter pendant huit jours consécutifs aux huitainiers et le faire vendre pendant un jour de marché qui est un mercredi;6° celui qui sera mis en possession d'un héritage, en vertu de ses créances devra vensux faire trois citations par les doyens et huitainiers; et après la quatrième citation, il pourra procéder à la vente de cet héritage; 7° l'individu coupable d'un vol de lin, de fil ou d'étoffe de laine, valant moins de cinq sols sera marqué à la joue d'une clef, si la valeur des objets soustraits monte à une somme plus élevée, le maieur en connaîtra;8° quant aux autres affaires, on suivra le droit du seigneur et des échevins; 9 la connaissance de toutes les affaires concernant la gilde appartiendra à ce tribunal, sauf des blessures ou de privation de membres; 10° en cas d'incompétence, les huitainiers seront requis de

prononcer leur jugement; et ils renverront l'affaire devant les échevins qui doivent en connaître;11° si un débiteur est exécuté dans ses biens, soits meubles ou immeubles par les doyens et huitainiers, l'exécution aura lieu selon le droit desdits doyens; les maïeur et échevins interviendront ensuite pour y procéder; 12° si, au contraire, les échevins et le maïeur arrivent à l'exécution avant les doyens et huitainiers les biens suivront les premiers; 13° les amendes prononçées dans le métier appartiendront pour un tiers au seigneur, pour le second tiers à la ville, et pour le troisième tiers aux doyens et huitainiers; 14° tout ce qui concerne la vente des draps soit à l'aune, soit autrement, est de la compétence de la gilde; 15° il en sera de même des objets servant à la fabrication des étoffes et à leurs teintures; 16° la juridiction des tisserands, foulons, manoeuvres, préparateurs, marchands de laines et de draps et tout ce qui concerne leur métier appartiendra à la gilde; 17° le demandeur pourra prendre lui-même la parole, sans que les doyens et la partie adverse puissent le lui interdire.

En copie simple, au fol. 1 du registre aux keures n° 3.

n° 25.

Opten tweelfsten dach der maent van novembri in 't jaer ons Heeren duysent vierhondert vierentnegentich.

(12 novembre 1494)

Recuëil d'ordonnances ou keures concernant le métier des drapiers.

La première keure est une liste des amendes à prononcer par le tribunal des drapiers.

La seconde keure est une ordonnance pour les chartes intitulée: Ordinancien ende keuren van den ramen.

La troisième keure concernant les demi-draps cardés et les draps entiers non cardés, est intituléa: Coren van den halven lakenen die men caert te metenen: vander nuwer draperien ende vanden geheelen die men niet en kaert(sic: caert et kaert), noch caerden(sic) en mach op 't verburen van III torren.

La quatrième concernant les amendes des tisserands et des foulons est intitulée: coeren ende brueken van den wevers ende volders.

La sicquième, concernant les teinturiers, est intitulée: ordinancien ende keuren van verwen.

La sixième concernant la presse est intitulée: ordonnancie van der pertsen.

A la suite de cette keure se trouve la note suivante: " Le registre de la ville ayant été brûlé pendant l'incendie de la cité, différents écrits concernant le métier et épappillés chez des particuliers, furent réunis, ensuite d'une délibération tenue par Jean de Houwere, maïeur, Arnoul Vander Balct, Pierre Symoens, Gauthier Van Maldere, Robert Van Pede, nouveaux échevins, Melchior Hebscap, Jean Desclere, Guillaume Van Maldere et Daniel Smisman, anciens échevins de la ville. Un plaid fut tenu entre eux et les doyens, ainsi que les huitainiers du métier, dans le but de refaire ledit registre. Les dispositions précédentes y furent adoptées et transcrites au présent registre."(signé WESALIA)

Copie transcrite au fol. 3 et suiv. du registre aux keures n° 3.

n° 26.

In 't jair XIIII^{C} ende XCV, XIII daige in decembri.

(13 décembre 1495)

Keures de la ville, rédigées par les maïeur, échevins et

commune de la ville dans un plaid tenu le 13 décembre 1405.

Elles sont divisées en keures concernant: 1° les bourgeois de la ville; 2° ceux qui profèrent des injures, infligent des coups, font des blessures, des menaces et des actions répréhensibles; 3° la paix, les moyens de la faire, la recevoir, d'y renoncer, de la rompre; 4° le port d'armes et d'épées; 5° les boulangers et la vente du pain; 6° la vente de la bière et les accises; 7° la vente du vin; 8° le mesurage de la boisson;les mesures, pots et poids; 9° la vente de la viande, et les bouchers de la ville; 10° la vente du poisson, les poissonniers, les bouchers, les priseurs et jurés de la ville; 11° les propriétés de la ville; 12° les jeux, les serments téméraires, les mauvaises actions; 13° ceux qui causent des dommages aux remparts ou aux murs y élevés; 14° les moyens de prévenir les incendies; 15° les moyens de prévenir chacun de dommages; 16° les prix du sonnage et des enterrements; 17° les affaires de la table du St Esprit; 18° les moyens de prévenir les dommages causés par les bestiaux; 19° les moyens de prévenir toute espèce de dommages; 20°. les meuniers 21° les mesures prononcées poinçonnées pour la chaux.

Copie transcrite au fol. 1 et suiv. du registre aux keures n° 1.

n° 27.

Gegeven in 't jair ons Heeren duysent vierhondert negen entnegentich, op ten twintichsten dach der maent van Augusti.

(20 août 1499)

Les échevins et conseil de la ville de Wilverde déclarent que les jurés et bonnes gens du métier des boulangers ont comparu devant eux et leur ont représenté que ledit métier existait de temps immémoriaux et jusqu'à l'incendie et la destruction de la ville; que pendant ledit incendie leurs lettres furent brûlées; que les membres du métier se sont réunis dans le but de rétablir leurs droits au moyen des souvenirs qu'ils en avaient conservés, et qu'ils ont demandé ensuite au magistrat de les ratifier.

En conséquence les échevins et conseil ont approuvé les points suivants:

Personne ne pourra faire partie du métier des boulangers, à moins de jouir d'unebonne réputation. Celui qui voudra y entrer devra payer au profit du duc et de la ville 16 escalins gros de Brabant, et aux jurés deux mesures de vin du Rhin ou deux escalins. L'apprenti qui voudra apprendre le métier devra payer aux mêmes jurés une mesure de vin du Rhin ou 1 escalin. Les enfants légitimes des membres du métier pourront en faire partie, sans payer aucun droit, si ce n'est deux mesures de vin aux jurés. Nul cabaretier ne pourra vendre du pain qu'aux personnes qui fréquentent son établissement. Dans le cas où le métier doit faire une dépense extraordinaire, il sera établi sur chacun de ses membres un impot dit langelt. Le membre qui quitte la ville perd à toujours ses droits au métier. Tous les ans à la St Jean le métier choisira ses jurés qui devront prêter serment entre les mains du maïeur. Tout membre du métier doit accompagner les cortèges(onmeganghen).

ONMEGANGEN

Copie simple sur parchemin, écriture du temps.

n° 28.

Gegeven in onser stat(sic) van Bruessel, XXIIII dage in februario in 't jair ons Heeren duysent vier hondert negen en negentich.

(Bruxelles, 14 février 1499)
(il était marqué: 1500???)

Philippe, archiduc d'Autriche, etc., déclare qu'il a fait examiner et visiter le gegistre aux sentences du conseil de Brabant de l'an 1484 et qu'il renferme l'acte analysé ci-dessus n° 18, et dont il transcrit le texte.

Original sur parchemin, dont le sceau est détruit.- Copie transcrite au cartulaire de la ville fol. 17 V°.

n° 29.

On ten thiensten dach der maent van Octobri in 't jair vijfthien hondert ende drie.

(10 octobre 1503)

Les gens de loi de Vilvorde, vu le procès intenté par le maïeur de cette ville, au nom du duc, contre le métier des bouchers, déclarent que les défendeurs ont le droit d'engraisser leurs moutons dans les pâturages publics, situés dans les prés de Bruxelles, pourvu qu'ils déclarent sous serment qu'ils ne vendent pas leurs moutons hors du territoire de la franchise. S'ils ne font pas cette déclaration, ils sont passibles d'une amende.

Copie authentique au fol. 35 du registre aux keures de la ville.

n° 30.

Gegeven in onser stat van Bruessel, XIIII dage in april in 't jair ons Heeren duysent vijfhondert ende vive na paesschen.

(Bruxelles, 14 avril 1505)

Philippe, roi de Castille, de Léon, etc., vu le procès qui est pendant devant le conseil de Brabant depuis l'année 1501 entre les bourgmestres, échevins et conseil de la ville de Bruxelles, demandeurs, et les échevins et receveurs de la ville de Vilvorde, défendeurs, déclarent que ceux-ci ont le droit de percevoir sur chaque bateau, passant par leur ville, un droit de deux sols par laste. Ce droit qui leur avait été concédé par lettres du 10 novembre ~~XV~~ 1494 (V. le n° 23) fut contesté par ceux de Bruxelles. En outre les demandeurs sont condamnés aux dépens.

Original sur parchemin, sceau détruit.

n° 31.

Francfort 5 mars 1512.

Extrait de la bulle d'or de l'empereur Maximilien. En copie au folio 3 d'un fragment du cartulaire de la ville. La bulle entière est imprimée dans les ~~X~~ Placcarts de Brabant. (T.4. fol.317)

n° 32.-

Gegeven in onser staet van Bruessele, XXIII dage in junio in 't jair onss(sic) Heeren duysent vijfhondert ende zesthienen.

(Bruxelles, 33 juin 1516)

Charles, roi de Castille, de Léon, etc., déclare que depuis le mois d'avril 1490 un procès est pendant aun conseil de Brabant entre les gens de loi de Vilvorde, demandeur, et les lieutenant, amman et gens de loi de Bruxelles, défendeurs.

Ceux-ci contestent aux demandeurs les privilèges que Maximilien et Philippe leur ont accordés, privilèges qui les affranchissent de la juridiction des dits demandeurs.(sic = défendeurs) En contrepreuve ceux de Vilvorde citèrent les opposants devant le ~~conseil~~ conseil de Brabant, qui, après mûr examen, maintient les défendeurs dans leurs droits et condamne ceux de Bruxelles aux dépens.

Original sur parchemin, muni d'un fragment de sceau.

n° 33. n° 33.

Gegeven in onse stadt van Bruyssele den zesthiensten dach van decembri in 't jaer ons Heeren duysent vijfhondert ende achtiene.

(Bruxelles 16 décembre 1518)

Charles, roi de Castille, etc., inclinant favorablement à la demande des jurés et compagnons du métier des brasseurs de Vilvorde, a fait

examiner par les chancelier et gens du Conseil de Brabant(13) l'ordonnance qui leur fut accordée par les maïeur, échevins et gens du conseil de cette ville le 13 avril 1363(V. le n° 4). En conséquence il ratifie ladite ordonnance et y ajoute les articles suivants: l'ouvrier qui apprendra son métier à Vilvorde et qui, après avoir demeuré pendant un an chez un même maître, connaîtra le métier en perfection, sera regardé comme franc dans toutes les autres villes franches. Celui qui, après avoir appris son métier dans une autre ville voudra s'établir à Vilvorde en qualité de brasseur, sans y avoir fait son apprentissage, payera un tiers en plus que le droit ordinaire.

Copie simple au folio 45 V° du registre aux keures de la Ville.

n° 34.

Gegeven in onser Stad van Bruessele zesentwintich dage in januario in 'tjaer onss Heeren duysent vijffhondert ende zevenentwintich, na costume onss hoofs van Brabant.

Bruxelles, le 26 janvier 1528(sic)
(moet zijn: 1527)

Charles, roi de Castille, etc., ordonne, de l'avis des chancelier et gens du conseil de Brabant, et à la prière du magistrat de Vilvorde, le règlement suivant:

Les brasseurs qui habitent la ville de Vilvorde ou sa franchise devront faire usage du jauge tel que la ville le trouvera convenable. Le maïeur ou son lieutenant pourront conjointement avec les receveurs de la ville, exiger quatre fois l'an le serment des brasseurs, afin de s'assurer qu'ils ont employé la quantité de grain nécessaire aux brassins, et telle que les ordonnances concernant le jauge le prescrivent. Si les brasseurs des bierres(sic) dites Kuyt(???) ou de Houblon ne veuillent pas se conformer à la présente ordonnance et s'ils cessent de brasser, ils perdront pendant deux ans leurs droits au métier. Dans le cas où le métier ne peut fournir à la consommation une quantité suffisante de bierre(sic), toute personne étrangère audit métier est autorisée à brasser, sans devoir lui payer aucune redevance. Les maïeur et receveurs de la ville sont autorisés à s'introduire dans les maisons des hameaux de Houthem, Bossche, Peuty, Streythem, Koninckxloo et Voerde, soumis à la juridiction de la ville, et d'y exiger des habitants la déclaration sous serment qu'ils n'ont pas reçu de bierre(sic) non soumise aux accises de la ville. S'ils sont coupables de ce fait, ils payeront une amende de 12 florins Carolus.

Original sur parchemin, muni d'un fragment de sceau.

Copie au folio 33 .V° du registre aux keures de la ville.

n° 35.

Gegeven in onser stat van Bruessele, XVIII dage in februario, in 't jaer ons Heeren duysent vijfhondert ende sevenentwintich, naer costume ons hoofs van Brabant.

(Bruxelles, 17(sic) février 1528(sic).

Charles, élu empereur des Romains, etc. , permet aux échevins, gens de loi et communs habitants de Vilvorde de rembourser aux crédirentiers étrangers à la commune, les capitaux des rentes servies par la ville. A cet effet, ils pourront créer des eaux rentes nouvelles, à charge de la commune, mais uniquement au profit de ses habitants.

Voulant aussi faire repeupler les maisons qui sont inhabitées à Vilvorde par suite des guerres, des incendies et des maladies, l'empereur permet aux mêmes de rembourser, à raison du dernier

ns
les ce dont elles sont chargées.Toutefois lescensfonciers sont exemptés de cette mesure.

Original sur parcheminsceau détruit.

N°.36

Gegeven in onser Stadt van Bruessele den vyfsten dach van Junio in 't jaar ons Heeren duysent vyfhondert ende acht en twintich.
Le même autorise les receveurs,échevins,conseil et habitants de Vilvorde,de créer des rentes à charge de la ville jusqu'à concurrence d'une somme de 460 livres qui manque à leur quote-part dans l'aide 96000 livres artois constiee par les trois états de Brabant.

Original sur parchemin sceau détruit.

N°.37

Gegeven in onse Stadt van Mechelen,den 23 dach van Julio in't jaar ons Heeren Duysent vyfhondert ende dertich.

Malines,23 Juillet I530.

Charles empereur des Romains etc. confirme les privilèges qui ont été accordé à Vilvorde par son grand'père et son père,le 20 juillet I484(voir le N° 30)

Original,muni d'un sceau brisé.

N°.38

Gegeven in onser Stadt van Bruessele,den lesten dach van Augusto I536

Bruxelles,3I Août I536

Ordonnance de Charles sur la cession des biens faite par les débiteurs

Copie simple sur papier.

N°.39

Gegeven in onse Stadt van Bruessele den 28 dach van Januario in't jaar ons Heeren Duysent vijfhondert een en veertich.

Bruxelles,28 juin I54I

Le même confirme en faveur de ceux de Vilvordele droit de tenir tous les Mercredis un marché franc.

Copie simple

N°.40

Gegeven in onse Stadt van Bruessel,lesten dage van Septembre in't jaar ons Heeren duysent vijfhondert ende drij en veertich.

Bruxelles 30 Septembre I543

Le même autorise les bourgmestres,échevins,conseil et receveurs de Vilvorde de créer à charge de la ville des rentes jusq'à concurrence de 969 livres artois de payer leur quote part dans l'aide de 300.000 florins carolus consentie par les trois états de Brabant.

Original sur parchemin,sceau détruit.

N°.4I

Gegeven 4 Augusti Anno I555(le 4 Avril I555)
Résumé des difficultés qui se sont levées entre ceux de Bruxelles, d'une part,et ceux de Vilvorde d'autre part au sujet du nouveau canal
Ecriture usée en partie.
Copie authentique au folio 24 V du cartulaire de la ville.

N°.42

Fait à Bruxelles le I0 jour d'octobre I555.

Bruxelles le I0 Octobre I555

La reine ayant ouï en conseil les rapports faits par les commissaires du Conseil de Brabant,délégués à l'effet de connaître les différends qui se sont élevés entre ceux de Vilvorde,demandeurs,et ceux de Bruxelles,défendeurs,au sujet du nouveau canal,déclare que ceux-ci pourront continuer leurs travaux,élever des écluseset des retenues d'eau là ou ils le jugeront convenable.Ils ne pourront cependant détcurner les eaux de la Senne,ni y faire un changement quelconque qui pourrait être préjudiciable aux demandeurs.
En copie authentique au folio 24 du Cartulaire de la ville.
Imprimés dans les annales des travaux publics T.I.P.484

N°.43

Op den lesten dach der maent Auguto In't jaer Vijftienhondert ende

acht en vijftich.(31 Maert 1558)
Les bourgmestres,échevins,trésoriers et conseil de Bruxelles promettent au nom de leur ville d'indemniser ceux de Vilvorde de tous les dommages qui pourraient leur être causés par suite des travaux qu'ils font exécuter en deçà et au delà de la porte de Flandre à Vilvorde.
En copie authentique au folio 31 V du cartulaire de la ville.

Nº.44

Gedaen in de stadt van Bruessele drije dagen in de maent van Maerte in't jaer dêgs duijsent vijffhondert zeventich na costume van den rade.(Bruxelles,3 mars 1571).
Les [illegible] et gens du conseil de Brabant permettent aux maïeurs échevins,conseil et receveurs de Vilvorde de citer devant ledit tribunal l'eschan de Bruxelles afin d'y entendre les conclusions telles qu'elles sont indiquées dans leur requête présentée le 15 février 157[illegible]
En copie authentique au folio 25 du cartulaire de la ville.

K Nº.45 Mr Mayeur 11/1977.

A Bruxelles,le 16 jour d'octobre 1571(
Son excellence le duc d'Albe ayant examiné le rapport des commissaires désignés à l'effet de terminer les differends qui existent entre ceux de Vilvorde,demandeurs,et ceux de Bruxelles,défendeurs,déclare que les premiers pourront charger et décharger des pierres et du bois près du nouveau canal entre la partie de Vilvorde et le château à Bruxelles Ils pourront faire monter et descendre [illegible] à vendre en détail les marchandises qu'ils transporteront de cette manière,et à conduire vers Bruxelles,en bateau,telles marchandises qu'ils voudront charger.
Devant Vilvorde,ceux de Bruxelles pourront alimenter,une fois par semaine,leur canal au moyen des eaux de la Senne.
En copie authentique au folio 25 V du cartelaire de la ville.

Nr.46

Op den elffsten dach der maent van Aprille in't jaer ons Heeren duijsent vijff hondert ende tweeseventich.(11 avril 1572.)
Les Bourgemestres,échevins,trésorier et conseil de Bruxelles,au nom de leur ville,s'engagent d'enlever les sables qui depuis quelques années se sont amoncelés dans la Senne et dans le ruisseau dit Leybeek près de la Porte de Flandre à Vilvorde.Ils promettent en outre d'indemniser ladite ville des dommages qui peuvent lui être causés par ces travaux.
Copie authentique au folio 62 du cartelaire de la ville.

Nr. 47

Geschreven in onser stadt van Antwerpen ,den 4 July 1582.
Lettre de Philippe d'Anjou adressée aux maïeur,bourgmestres et échevins de Vilvorde.Il est informé que la loi de cette ville a été changée par des commissaires qu'ils n'auraient pas délégués à cet effet.Toutefois il accepte le fait accompli,et le maïeur pourra recevoir le serment des nouveaux magistrats.
Copie authentique copiée au folio 28 V.du cartelaire de la Vil

Nr.48

Le 6 Septembre 1584.
Le Comte de Mansfelt etc.maréchal général des armées de S.M. déclare qu'ensuite de la capitulation qu'il a conclu le 6 septembre 1584 avec la garnison de de la ville et château de Vilvorde,les bourgeois de la dite ville se rendront à la miséricorde du roi,avec oubli du passé.
Copie encerrée dans la pièce suivante.

Nr.49

Fait à Bevere,le 13 Septembre 1584.
Le prieur Alexandre de Parme,gouverneur-général des pays-bas,ratifie et agrée la capitulation mentionnée au Nr.précédent.
Copie authentique au folio 29V du cartelaire de la ville.

Nr. 50

Gedaen in den Rade van Brabant,den twintichsten dach van Meerte,in't jaar zestien hondert en twee.
Le conseil des archiducs ordonné en Brabant vu la requête du maïeur, échevins et conseils de Vilvorde,par laquelle ils exposent qu'ensuite des privilèges analysés aux Nrs.20 et 22,leurs administrés sont soustraits à la haute juridiction de ceux de Bruxelles;considérant aussi les lettres de citation laissées par les gens de loi de cette ville au profit de Nicaise Van Adele contre Pierre Hinnebeen,marguillier à Houthem,l'acte les dites lettres,ainsi que toutes els autres qui en résultent.
En copie authentique au Folio 29 V du cartelaire de la ville.

Nr. 5I

Op den negen en twintichsten daghe in Meerte ende eersten Aprils in't jaar zestienhondert seven.
Texte des coûtumes de la ville de Vilvorde,revu et inscrite les 29 mars et 1 Avril I607,par les maïeurs,echevins,conseil et receveurs de la commune.
Copie au folio 35V du cartelaire de la ville.

Nr. 52

Gegeven binnen onser stadt van Brussele,vier daghe in de maent van September in't jaar ons heeren duysent zes hondert ende acht.
Albert en Isaballe,infants d'Espagne etc.vu la requête présentée au Conseil de Brabant par Henri Brouick,capitaine et châtelain du château de Vilvorde,ordonnant au x magistrats de Vilvorde de restituer à Jacques van Nyverseele,soldat,les armes qu'ils lui ont fait enlever.
En copie au folio 40 du cartelaire de la ville.

Nr.53

In der stadt van Brussele,den iersten dach der maent van Aprils in't jaar zestienhondert een en twintich.
Le conseil de Brabant annulle les lettres exécutoriales pourzeszmez-zayzzs par els messagers de la ville de Bruxelles contre Nicolas habitant à Coningxloo;où'ceux de Vilvorde ont seuls la Juridiction.
En copie au folio 3I du cartelaire de la ville.

Nr. 54

Gegeven in onser stadt van Brussele,den derden dach der maent van Decembre in't jaar ons Heeren duysent zeshondert ende vier en twintich.
Philippe,roi de Castille,etc,confirme le privilège cité au Nr.39.
En copie au folio 35 du cartelaire de la ville.

Nr. 55

Gegeven in onser stadt van Bruessele,den zestienden December I633.
Le même déclare qu'il y a étudié les statuts qui ont été accordés au métiers des Brasseurs de Vilvorde en I369(voir le Nr.4)et en I5I8 (voir le Nr.33) et y introduit quelques changements.
Copie authentique au folio 44V du cartelaire de la ville.

Nr. 56

In den Rade van Brabant,dry en twintich daegen in de maendt van Mey van den jaere I635.
Le conseil de Brabant déclare légala l'ordonnance du 22 juin I634,par laquelle les propriétaires des maisons situées à Vilvorde sont obligés de restaurer leurs maisons ou de les vendre publiquement.
Copie au folio 43V du cartelaire de la ville.

Nr. 57

Gegeven in onse stadt van Bruessele dertich daghe in de maendt van Junius in't jaar ons Heeren duysent zeshondert zes en dertich.
Philippe,Roi de Castille,permet aux gens de loi de Vilvorde,de rétablir le pont d'Ippeghem sur la Senne.
Original sur parchemin dont le sceau est détruit.

Nr. 58

Te Brussele,den veertinsten July zesthien hondert twee en viertich.

Le conseil de Brabant décharge l'Hopital de Vilvorde des logements militaires que le magistrat lui avait imposés.
Copie authentique au folio 52V du cartelaire de la ville.

Nr. 59

Actum den thienden februari 1640.
Le conseil de Brabant,à la requête de Van Mufful,receveur des domaines à Malines,Vilvorde,tervueren tendant à obtenir la nullité des actes d'adhéritence et de déshéritence des ours appartenant au souverain portés devant les échevins de Vilvorde,ordonne que la résorption des défendeurs soit communiquée au suppliant.
Copie authentique au folio 53 du cartelaire de la ville.

Nr. 60

Brussele,den seventwintichsten aprilis zesthienhondert een entsestich.
Le même, vu le procès entre le commis de la mairie de Vilvorde,demandeurs,contre les gens de loi de la même ville,défendeurs,au sujet du jugements des impôts,dont les premiers prétendent être exonerés, donne acte aux demandeurs de leus désistement et les condamne aux frais
Copie au folio 55 du cartelaire de la Ville.

Nr. 61

Den thiensten dagh der maendt van December vanden Jaere zesthien hondert ende dryenzestich.
Les lieutenant,maieur,bourgmestre,échevains,conseil et receveurs de Vilvorde ordonnent qu'à l'avenir le droit d'admission au métier des meuniers doit être 36fls.
Original sur parchemin dont le sceau est détruit.

Nr. 62

In Bruessele den ~~zwanzigsten~~ seventhiensten Meert 1665.
Le conseil de Brabant débute la Ville de Bruxelles de sa demande tendant à obtenir de la ville de Vilvorde une somme de 1042Fls.19scls, les suppléants étant libre de récupérer cette somme contre les particuliers qui ont occasionnés la dépense d'une somme semblable.
Copie authentique au folio 53 du cartelaire de la ville.

Nr. 63

Brussele,den 26 Meert 1670
Le conseil de Brabant déclare que les religieuses du couvent de Sion de Vilvorde sont obligés de loger des militaires et de payer des droits d'accises.
Copie authentique au folio 54 du cartelaire de la ville.

Nr. 64

(26 mars 1672)
Charles,roi de Castille,permet aux gens de loi de Vilvorde,de continuer à percevoir au profit de la dite ville,un droit de passage.
Original sur parchemin dont le sceau est détruit.

Nr. 65

Bruessele,den een en dertigsten july seventhien hondert ende negenthien.
Charles,empereur des Romains,permet à ceux de Vilvorde,de faire un emprunt de 4000 Fls. de change.
Original sur parchemin dont le sceau est détruit.

Nr. 66

Brussel,seventhienden Septembris 1727.
Le même permet un emprunt semblable de 15000 Fls.
Original sur parchemin dont le sceau est détruit.

Nr. 67

Brussel,dezen derden September zegenthienhondert een en dertich.
Octri du même permettant à ceux de Vilvorde de faire un emprunt de 5725 Fl.
Original sur parchemin dont le sceau est détruit.

Nr. 68 M¹ Mayence 11/1977

Gegeven binnen onse stadt Brussele,desen 18 july 1732.
Octroi qui permet à la ville de Vilvorde de créer des rentes viagères

à 7 %.
Original sur parchemin,muni d'un fragment de sceau.

Nr. 69

Brussel,don 20 juny I736.
Autre octroi accordé à la même ville,permettant de lever une somme de Fl.I5000,oo de change.
Original sur parchemin,muni d'un fragment de sceau.
Le désordre dans lequel se trouvaient les archives anciennes et modernes de la ville,engagèrent l'administration communal d'y porter remède.En I864,je fus chargé de les classer et d'en dresser un inventaire.
Quant au mode de classement que j'ai adopté,il est extrèmement simple.
Après avoir divisé les archives en duox parties(les archives anciennes et les archives modernes)j'ai suivi l'ordre de classement,qui,pour autant que je pouvais en juger,avait été adopté anciennement.
Transmis aux archives générales du Royaume le 30 Janvier I886,les archive dont l'indication suit:
Numéros de l'inventaire.
438-477: Procès de la Ville.
778-84I: Oeuvres de loi.
842-854:Conditions de vente.
855-866: Tutelles et curatelles.
867-899: Rôles.
900-9I7: Sentences.
9I8-I343:Papiers divers judiciaires.

Inventaire.

Première Partie
Archives anciennes.
Chapitre I.
Magistrat et employés de Ville.

I.-Registre aux changements du magistrat de I76I et I763.
Ce volumu que le secrétaire Orts avait commencé,n'a pas été continué.
2.-Quatre cahiers renfermant:a)les copies ou les originaux des lettres du conseil de Brabant relatives aux changements du magistrat de I78I à I728;b)les nominations faites par le magistrat,pes ~~xxxxxx~~ proviseurs de la table du St. Esprit,de l'Hôpital de St;Nicolas;de l'hôpital dit Ten Goire et de la confrérie de Notre-Dame;l'ordre donné au corps des agriculteurs de désigner son représentant;Un ordre semblable donné aux métiers.
3.-Cahier de parcheminm contenant les formules des termes du magistrat, des officiers de la ville,du maïeur,des gens de métiers,etc.écriture du I8e Siècle.
4.-farde relative aux gages de secrétaire;I760 et I778.
5.-Commission de messager de la ville;I8e siècle.
6.-Idem de concierge de la ville;I4 mai I680.
7.-Accord conclu par le magistrat avec les juges femme de la ville;9 avri I735;id.avec le médecin de la ville,~~xxxxxxxxxxx~~ II septembre I738.-Une défense faite par le magistrat à Anne Jacobs,juge femme,de recevoir chez elle des femmes étrangères,y est jointe;22 décembre I762.

Chapitre II

Résolutions du magistrat.

8.-Registre aux résonutions du 9 fevrier I647 au I4 avril I650. Ce volume renferme les listes des personnes qui pendant ces années,remplirent les fonctions d'échevins.
9.-Deux registres semblables du 27 Septembre I708 au 30 I757,et du I9 juillet I787au 4 mars I795.
I0.-liasse renfermant des fragments très incomplets en minutes des résolutions du magistrat au sujet des assiettes des aides et des subsides

I672 à I710.

Chapitre III
Instruction publique.

II.-Farde relative à l'admission,dans la ville,des Dominicains,à condition d'y enseigner les humanités;I634 à I634.
Elle renferme,outre les conditions d'admission,l'interprétation des ~~xxxxii~~ conditions
I2.-Convention entre le curé de Vilvorde,d'une part,et Guillaume Thomas et sa femme,Frédérique van Calster,d'autre part,au sujet de l'érection d'une école à Houthem,Sous Vilvorde,22 janvier I738.

Chapitre IV
Règlements.

I2.bis.-Règlement pour l'administration de la ville,donné par le conseil de Brabant;3 juillet I663.-Original.
I3.-Réglement fait par le magistrat pour la garde bourgeoise;4 juin I692. Copie.
I4.-Idem du même pour les voitures publiques qui passent par la ville;I2 novembre I693.-Copie.
I5.°Règlement du Conseil du Brabant relatif au pâturage des moutons à Vilvorde;3I décembre I759.-Original.
I6.-Idem du même conseil pour le receveur de Vilvorde;28 juin I766.-~~xxxxx~~ Original.
I7.-Table d'un registre aux placards et règlements de I76I à I772.Sont joints à cette table:A)Un règlement du magistrat contre fraudes des droits d'accises,le 30 septembre I775.B)Des règlements divers de I790 à I795.

Chapitre V.
Correspondances.

I8.-Farde des lettres et pétitions adressés à l'administration,et par celle ci au gouvernement;I660 à I70I(Très incomplète).
I9.-Farde empilassée de lettres adressées au magistrat par le gouvernement le conseil de Brabant,des militaires,des particuliers,Etc.I7I0.
20.-Farde de lettres et requêtes adressées au magistrat;I7I0,I7I4 et I74I
2I.-Farde empillassée de même nature que celle quotée I9;I740 à I750.
22.-Idel de I76I à I772.
23;-Idel de I775 à I782.
24.-Idem de I783 au 7 octopre I787.
25.-Farde de quatre lettres de 28 mars I787 au 5 juin I794.

Chapitre VI
Registre de Bourgeoisie.

26.-Fragment d'un registre aux lettres de bourgeoisie de I690 à I767.

Chapitre VII.
Patrouilles.

27.-Résolutions des métiers relatives aux patrouilles;I772 et liste de ceux qui doivent les faire.I786.
28.-Listes semblablesde I789 et I795.

Chapitre VIII.
Logements et fournitures militaires.

29;-Etat des logements;I703
30;°Idem de I7I3,avec pièces y relatives.
3I.-Idem de I743 et I744.-A cet état est joint une petite farde relative à des dégats commis par lesmilitaires dans une maison située à Vilvorde.I749.
32.-Etats des logements de I774 à I784.
33.-Idem de I786.
34.-Idem de I787 et I788.

35.-Idem de I790.
36.-Idem de I79I.
37.-Idem de I792.
38.-Idem de I793.
39.-Idem de I794.
40.-Idem de I795.
4I.-compte des logements et fournitures militaires rendu par Winand Bartholomeus,receveur de la ville,de I742 à I743,avec les aquits.
42.-Idem rendu par le même de I743 à I744,avec les aquits.

Chapitre IX
Navigation de la Seene et du Canal.

43.-Recueil des copies authentiques de tous les privilèges accordés par les ducs de Brabant aux habitants de Vilvorde,et dans lequel mentoin est faite de la navigation de la Senne et du franc métiers des bateliers.-Les actes y transcris sont de Wenceslas et Jeanne;I0 juillet I357(publié dans De Klerck Tome II page 556 des mêmes;I juin I375(voir plus haut le Nr.6)
Des mêmes;9 octobre I38I.
De Jean IV;I$ juin I424.(Voir nr.9)
De Philippe le Bon;I8 février I454(voir le Nr.II)
Du même;3octobre I464(voir nr. I3)
De Charles le Téméraire;I6 Septembre I668.
Du même;8 mars I473.
De Maximilien et Philippe le Beau;27 mars I49I.
De Philippe le Beau;28 mai I484
Du même;9 octobre I494.
De Maximilien et Philippe le Beau;30 juillet I489.
D'un acte de la gouvernante,qui autorise ceux de Bruxelles à continue les travaux du canal,I0 octobre I555.
Un appointement intervenu entre les villes de Bruxelles et de Vilvord par devant commissaires du Conseil de Brabnt,au sujet de leur contestations relatives au canal,DU 3 Août I555.
44.-Recueil des différends actes authentiques des I6e et I7e siècles émané de la ville de Bruxelles,de la chambre d'Uccle et du Conseil de Brabant concernant la navigation du canal et le métier des bateliers. .Y sont joint:un arrangement conclu devant les commissaires du Conseil de Brabnt entre les villes de Vilvorde et de Bruxelles au sujet du pont dit Vlemsiherbrugge,et par lequel Bruxelles s'engage à indemniser le magistrat de Vilvorde des travaux qu'il y fera exécuter; 3I août I558;un accord entre les dites villes relativement à l'entretien et la construction du pont de la Leybeek;7 février I678.
45.-Petite farde composée de cinq actes de jaugeage de bâteaux navigant sur le canal;I778,I780,I788

Chapitre X.
Chaussées,voitures publiques,chemins,ruissaeux et ponts.

46.-Farde relative à la chaussée de Malines et les voitures publiques qui circulent entre cette ville et Vilvorde;I693,I7I4,I7I6,I790. Incomplète.
47.-Farde des conditoins,propositions et autres actes relatifs à la construction et l'entretien de la chaussée de Peuthy.I700 à I776.
48.-Volume contenant les procès-verbaux des visites faites par le maieur et échevins de Vilvorde,des chemins,ruisseaux,cours d'eau etc. I7I8 à I736.
49.-Idem de I750 à I754 et I767 à I784.
50.-Quatre procés-verbaux ou extraits de procès-verbaux de visites semblables I763,I766,I77I et I776.
5I.OCahier contenant des procès-verbaux semblables de I795.
52.-Octroi par lequel le Conseil de Brabant autorise la ville de construi le pont,dit Steenbrugge,situé sur la senne I8 mars I780.Original,à la suite duquel est transcrite la résolution du magistrat concernant

cette reconstruction.

Chapitre XI.
Remparts et prés de la ville.

53.-Conventions passées entre la ville et l'hôpital de Notre-Dame au sujet de l'usage de la partie des remparts comprise entre la porte de Flandre et l'Ecluse.I8 février I454 et 29 janvier I6I5.
Par cette convention la ville cède à lhôpital l'usage de cette parti des remparts,usage auquel il avait renoncé en I577 afin de se dispenser de recevoir les pestiférés dans l'établissement.

54.-Résolution du magistrat tendant à se mettre en possession des rempar et fossésque la ville avait donnés en engagèxire;30 juillet I73I.
Copie authentique.

55.-Procès-verbal de la pose des bornes entre les remparts et les propriétés riveraines;2I mai I77I.

56.-Conditions de l'affermage des fossés des remparts;I9 fevrier I795.
Copie authentique.

57.-Avis sur la question de savoir si le propriétaire d'un pré sis à Vilvorde peut l'affranchir du droit de ~~pxxxxge~~ paturage commun, en le cloturant;24 avril I6I0.Original.

58.-Copie du règlement décrété par le Conseil de Brabant et destiné aux paturages des bestiaux dans les près communs de Vilvorde;30-II-I757.
Copie authentique.

Chapitre XII.
Registres d'actes divers.

59.-Volume contenant copie de toutes sortes d'actes de I766 à I772 et d'années antérieures.
En voice l'Indicateur.

Folio I.Requête adressée aux états de Brabnt par le magistrats de Vilvor afin d'obtenir en emphitéotte le château et ses dépandances;I5-I-I76

Folio 5.Offre Ultérieure à ce sujet,par la ville;5-3-I766.

Folio 7.Franchisésxx accordées par la ville au sieur Luer qui se propose d'établir à Vilvorde une fabrique de draps;5-3-I766.

Folio I2.Requête de Francois J. Wouters tendant à obtenir du magistrat d dispense d'apprentissage dans le métier des brasseurs.5-3-I766.

Folio I4.Lettre par laquelle le Conseil de Brabant invite le magistrat à assistes à en Te Deum;3-3-I766.

Folio I5.Lettre du magistrat de Malines à celui de Vilvorde,à l'effet de s'entendre au sujet desplaintes des xcharretiers et voituriers; 2-4-I766.

Folio I7.Réponse de ceux de Vilvorde à ce sujet.5-4-I766

Folio I9.Lettre du Conseil de Brabant semblable à celle du 5 marsI766.

Folio 20.Requête de Josse Moerenhout,tendant à obtenir une place de voiturier;26-5-I766.

Folio 22.Lettre concernant les patrouilles.6-6-I766

Folio 24.Idem relative au changement du magistrat.22.6.I766.

Folio 26.Requete de Pierre Antoine de Fontaine,tendant à pouvoir ouvrir une fenêtre du côté du jardin de l'hospice des Pauvres Frères et Soeurs;I8.6.I766.

Folio 28.Lettre par laquelle le conseiller de la Dos le sieur Pitteurs président des échevins;sans date.

Folio 29.Lettre du conseiller fircal du Brabant relative au serment des échevins;23.6.I766.

Folio 3I.Règlement du receveur de la ville;approuvé par le Conseil de Brabant;25.6.I766

Folio 36.Avis aux gens de loi concernant le serment du magistrat;sans date.

Folio 38.Permission accordée à Charles J. de Freula,maïeur de la Ville, de pouvoir se faire remblacer par Antoine Pitteurs;3.8.I766

Folio 4I.Lettre par laquelle le conseiller de la Dos nomme en qualité

de président des echevins,Jaquet de Wint en remplacement de Pittoors;
6.4.1768.
Folio 44.Missive du Conseil de Brabant informant le magistrat que l'impératrice reine et le roi de Prusse ont conclu un accord au sujet du droit d'issue.23.12.1766.
Folio 57.Règlement du Conseil de Brabant relatif à l'admission des bourgeois à Vilvorde.9.3.1767
Folio 68.Idem du magistrat destiné au metier des tanneurs,cordonneirs.
11.4.1767.
Folio 68.Convention conclue entre le magistrat et Donckers,médecin,chargé de soigner les malades pauvres.27.2.1767.
Folio 73.Lettre concernant le changement du magistrat.17.5.1767
Folio 76.Nominations des provisoirs des hospices de la ville:18.5.1767
Folio 78.Election,par le magistrat,des députés des nations:20.5.1767.
Folio 86.Requête du magistrat adressé au conseil de Brabant afin de pouvoir emprisonner les malfaiteurs qui ont été condamnés à des amendes, dont ils ne font pas le paiement;avec apostille qui accorde cette autorisation:7.9.1767.
Folio 88.Règlement du magistrat concernant l'administration financière de la ville:16.9.1767.
Folio 110.Idem pour ceux qui transportent les tonneaux de bière:16.9.1767
Folio 115.Idem concernant le jauge des tonneaux:même date.
Folio 119.Acte d'admission d'une sage femme:7.10.1767.
Folio 131.Requête par laquelle ceux de Vilvorde demandent aux Etats de Brabant de vouloir cloturer la ville du coté du château;avec apostille: 12.10.1767
Folio 136.Requete presentée au magistrat par les doyens du métier des maçons,tailleursde pierres,plafonneurs,couvreurs et paveurs.Ils demandent que personne ne puisse faire des pavements en ville,à moins d'appartenir au métier:avec apostille:18.11.1767.
Folio 141.Lettre du magistrat qui avertit l'abesse de la Cambre du jour de l'audition du compte de la fabrique d'église de Vilvorde:10.12.1767.
Folio 144.Nomination de l'échevin Guillaume Van Campenhout en remplacement de feu De Huen:14.12.1767.
Folio 145.Lettre du conseil de Brabant relative au droit d'issue:15.12.17
Folio 150.Décret du gouverneur ordonnant au magistrat de laisser passer pendant les heures de fermeture des portes de la ville,les charettes chargées de poisson:25.1.1768.
Folio 151.Lettre du magistrat de Vilvorde à celui de Malines au sujet du règlement des voitures publiques:2.3.1768.
Folio 154.Réponse de ceux de Malines à la lettre précédente:3.3.1768.
Folio 156.Autre lettre de ceux de Malines concernant la même affaire: 21.3.1768.
Folio 159.Traitement du secrétaire de la ville:3.2.1768.
Folio 167.Requête par laquelle les religieuses du couvent de Sion demandent la franchise d'accises;avec apostille:19.5.1768.
Folio 177.Lettre du magistrat de Malines concernant le règlement des voitures publiques.27.5.1768.
Folio 178.Projet de règlement.
Folio 188.Nouvelle lettre du magistrat de Malines à ce sujet:9.6.1768.
Folio 190.Autre idem:13.6.1768
Folio 192.Acte de continuation du magistrat:13.6.1768.
Folio 206.Convention entre l'abesse de la Cambre et les gens de loi de Vilvorde,au sujet de la nomination du bedeau de l'église de cette ville et règlement y relatif:14.7.1768.
Folio 220.Acte de franchise en faveur du couvent de Sion:16.7.1768.
Folio 230.Lettre du magistrat de Malines concernant le règlement des voitures publiques:19.7.1768.(voir aussi à ce sujet:247,249,265,267,269, 275,302,305,324,330,342,345,367,432,443.)
Folio 269.Avis touchant les commenceaux tenus par des personnes qui jouissent de franchises:31.10.1769.

olio 272.Commission par laquelle Chancelier de Brabant nomme de Fierlant et Deudon en qualité d'avocats consultants des affaires soumises à la juridiction des gens de loi de Vilvorde:2I.II.I768.

olio 283.Transaction entre les gens de loi de Vilvorde,le curé et lesfabrici de l'église paroissiale,d'une part,et l'abesse de la Cambre d'autre part;25.II.I768.

olio 294.Lettre de ceux de Namur par laquelle ils informent le magistrat de Vilvorde d'un vol considérable d'argenterie qui eut lieu chez le sie Goubeau:I4.I3.I768.

olio 36I.Octroi par lequel Charles II autorise ceux de Vilvorde à percevoir u droit de passage.26.3.I672.

olio 396.Autre octroi semblable du 8.7.I747.

olio 399.Lettre par laquelle les gens de loi de Bruxelles envoient à ceux de Vilvorde une copie imprimée du règlement émanant du Conseil de Brabr relatif aux voitures et barques publiques:8.3 I769.Le règlement n'y est pas joint.

olio 407.Accord entre les gens de loi de Vilvorde et les propriétaires d'une maison sise rue dite Meerstraet,au sujet d'une écurie dépendant de cette maison:I.2.I72I.

olio 4I0.Convention entre les gens de loi et la mère de l'hôpital de Notre-Dame de Vilvorde,au sujet de l'admission des malades et l'usage des remparts:

olio 420.Acte relatif au déplacement des pierres tumulaires et les enterremen dans l'église de Notre-Dame à Vilvorde:29.I0.I757.Cet acte émane du Conseil de Brabant.

olio 426.Acte de Franchise en faveur du couvent,dit dela Consolation.I2.8.I58

olio 445.Changement de magistrat de la ville.I3.6.I769.

olio 447.Nomination desbproviseurs de la table des pau vres des hospices,hôpi taux et du béguinage.I8.6.I769.

olio 448.Ordonnance des gens de loi adressée au corps des agriculteurs,à l'ef fet de choisir une personne capable,en qualité de premier député des nations;I4.6.I769.

olio 450.Idem adressée dans le même but aux métiers:I4.6.I769.

olio 45I.Nominations des trois députés des nations:I9.6.I769.

olio 462.Consentement donné par le maïeur,bourgmestre,echevins,receveurs et marguilliers de l'église,pour démolir deux autels placés dans cette église.30.6.I768.

olio 47I.Acte concernant les franchises qui ont eté accordées aux béguines,et la nomination de leurs proviseurs,suivant accord fait devant le conseil de Brabant le I8.3.I652 et 3I.II7I8.

Fol 487.Franchises accordées à la maison dite Absherberegn:4.9.I506.

Folio 495.Demande adressée à l'archevêque de Malines tendant à pouvoir démolir deux autels de l'église paroissiale.3I.8.I769.

Folio 5I6.Franchises du Prieuré de Bern;22.9.I742.

Folio 52I.Acte de location d'une partie des remparts de la ville:6.I3.I769.

Folio 525.Procès-verbal de la pose des bornes près du rempart de la ville;6.I2. I76

Folio 53I.Autre acte semblable,même date.

Folio 535Déclaration des gens de loi au sujet de l'étendue de la juridiction. de la ville:I0.I3.I769

Folio 536.Dépêche du Gouverneur Général des Pays-Bas Autrichiens demandant au magistrat des renseignements au sujet des impôts perçus par la ville et der franchisés:8I.I770.

Folio 538.Accord entre la ville et le sieur Goynaut,faiseur d'orgue,chargé de restaurer celles de l'église de Vilvorde:I7.I.I77I

Folio 542.Convention entre le magistart et Jean van Gelder,menuisier,chargé de la confection du buffet d'orgues de l'église susdite:I7.I.I770.

Folio 558 et 558.Acte de suppression des franchisés:29.3.I770.

Folio 585.Acte de suppression du droit d'asile en ce qui concerne les militaire 20.6.I770.

Folio 584.Acte de continuation du magistrat:22.6.I770.

Folio 603.Convention avec Ambroise Billet,peintre,chargé de vernir et de dorer le buffet d'orgues de l'église:22.8.I770.

lio 633.Franchisès du couvent de notre -dame de la Consolation:14.5.1652.
lio 647.Acte concernant la dîme des pommes de terre réclamé par l'abesse de la Cambre:1770.
lio 687.Franchises en faveur des moulins communeux:26.8.1735.
lio 725.Testament d'André Doudelet,vicaire et fondateur d'un bénéfice dans l'église paroissial de Vilvorde:30.6.1[illegible]
lio 737.Convention entre le magistrat et Ferdinand de Greve organiste de la dite église.16.5.1771.
Les autres actes qui sont encore transcrits dans ce volume ont moindre importance.

Nr.60 Volume intitulé:Stadts affairen;1772 à 1774
Ce registre dont les derniers feuilles sont perdues s'arrête à la page 170.Il renferme aussi des copies d'actes divers.

Nr.61. Trois cahier d'un registre semblable,contenant quelques actes divers de 1777

Nr.62. Volume semblable intitulé"Register van Stadts affairen"de 1784 à 1787 avec un index à la fin.Les pages suivantes manquent:193 à 336 et 325 à 400.

Nr;63. Volume intitulé:"Requesten"Il renferme et jusques et y compris la page 265 des requêtes adressées au magistrat avec lesavec les apostilles qui y ont étés couchées.Les pages 280 et suivantes ont été consacrés à des copies de commissions des maieurs,des réglements destinés à l'église,aux serments,des actes de tutelle etc.1792 à 1795.
Manquent les pages 1 à 175.

Chapitre XIII.
Population.

Nr.64. Dénombrement de la population fait le 27 et 28 mai 1784.Le tableau est divisé en 6 colonnes:la première indique le nombre des communiants, la 2e le nombre d'hommes,le 3e le nombre de femmes,la4e le nombre de jeunes gens,la 5ecelui des filles;la 6e le total de la poulation,qui y est marqué au crayon.

Nr. 65.Liste des communiants qui habitent dans l'intérieur des murs de la ville.1786 à 1793.

Nr.66. Idem de ceux qui habitent la Sas,Cominxloo,Jonthen et Bosche.A cette liste est jointe une autre des communiants habitent l'intérieur de la ville en 1793-1794-1795.Celle-ci semble avoir été faite dans le but de connaître le nombre des vaches,qui y est aussi indiqué.

Chapitre XIV
Comptabilité

Nr.

Comptes généraux de la ville.

Nr.67. Extrait du compte général rendu par Georges Biesch,receveur de la ville,du 10.10.1 649 à 10.10.1650.
Nr.68. Fragments des acquits du compte de 1722 à 1723.(le compte manque)
Nr.69; Idem du compte 1723 à 1724(le compte manque)
Nr.70. Idem du compte de 1724 à 1725(le compte manque)
Nr.71. Compte rendu par Mr.Henri Vande Blas,du 1.10.1730 à 1.10.1731
Nr.72. Idem du même du 1.10.1732 à 1.10.1733.
Nr.73. Idem rendu par la veuve de Henri Vande Plas,du 1.10.1733 à1.10.1734.
Nr.74. Idem par Winand Bartholomeus;Du 1.10.1734 à 1.10.1735.
Nr. 75 Idem rendu par le même du 1.10.1735 à 1.10.1736.
Nr.76 Idem rendu par le même du 1.10.1736 à 1.10.1737
Nr.77 Idem 1.10.1737 à 1.10.1738.{atteint de pourritur
Nr.78. Idem 1.10.1738 à 1.10.1739.{ Idem
Nr.79. Idem 1.10.1739 à 1.10.1740.{ Idem
Nr.80. Idem par Joseph Michiels 1.10.1740 à 1.10.1741.{ Idem
Nr.81. Idem 1.10.1741 à 1.10.1742{ Idem
Nr.82. Idem 1.10.1742 à 1.10.1743{ Idem
Nr.83. Idem par Bartholomeus W. 1.10.1743 à 1.10.1744
Nr.84. Idem 1.10.1744 à 1.10.1745

.85. Compte rendu par Bartholomees W. du I.IO.I745 à I.IO.I746.
.86. Idem I.IO.I746 à I.IO.I747
.87. Idem I.IO.I747 à I.IO.I748(avec acquits)
.88. Idem I.IO.I748 à I.IO.I749(Id.)
.89. Idem I.IO.I749 à I.IO.I750
.90. Idem par Pierre Geerts I.IO.I750 à I.IO.I75I
.9I. Idem I.IO.I75I à I.IO.I752
.92. Idem par Bartholomees W. I.IO.I752 à I.IO.I753
.93. Idem I.IO.I753 à I.IO.I754
.94. Idem I.IO.I754 à I.IO.I755
.95. Idem I.IO.I755 à I.IO.I758
.95b. Idem par Vandenplas Jean I.IO.I758 à I.IO.I759(fragments Id.
.96. Idem par Van Campenhout Guillaume I.IO.I759 à I.IO.I760 I756 & I757)
.97. Idem I.IO.I760 à I.IO.I76I
.98. Idem par Donckers Jean-François I.IO.I76I à I.IO.I762
.99. Idem I.IO.I762 à I.IO.I763
.I00. Idem I.IO.I763 à I.IO.I764
.I0I. Idem I.IO.I764 à I.IO.I765(avec acquits)
.I02. Idem I.IO.I765 à I.IO.I766
.I03. Idem I.IO.I766 à I.IO.I767
.I04. Idem par Beckers Jean-Baptiste I.IO.I767 à I.IO.I768(avec acquits)
.I05. Idem I.IO.I768 à I.IO.I769
.I06. Idem I.IO.I769 à I.IO.I770
.I07. Idem I.IO.I770 à I.IO.I77I
.I08. Farde d'acquits de comptes de I786 à I788. ✓
.I09. Idem I790 & I789 ✓
.I09b. Compte communal du I.II.I790 au 3I.IO.I79I.
.II0. Compte rendu par De Wint Louis A. du I.II.I79I à 3I.IO.I792
.III. Idem I.II.I792 à 3I.IO.I793.

Comptes particuliers.

a) Compte des aides.

.II2. Compte rendu par De Wint Robert au magistrat de Vilvorde des aides de ✓ I705 à I706. (m' Moyenmoutier 11/1877

.II3 Idem de la Noël I706 à la St.Jean I707.
.II4. Idem " I707 à " I708
.II5. Idem " I709 " I7I0
.II6. Idem " I7I0 " I7II
.II7. Idem par Pierre Kockaert " I7I5 " I7I6
.II8. Idem " I7I6 " I7I7
.II9. Idem " I7I7 " I7I8
.I20. Idem " I7I8 " I7I9
.I2I. Idem " I7I9 " I720
.I22. Idem " I720 " I722
.I23. Idem " I722 " I723
.I24. Idem " I723 " I724
.I25. Idem " I724 " I725
.I26. Idem " I725 " I726
.I27. Idem " I726 " I727
.I28. Idem " I727 " I728
.I29. Idem " I728 " I729
.I30. Idem " I729 " I730
.I3I. Rendu par Jean Mertens " I730 " I73I
.I32. Idem par J.Stroobant & Quisthout F. " I73I " I732
.I33 Idem par Thomas Guillaume " I732 " I733
.I34. Idem par Struyck Jean " I733 " I734
.I35. Idem par Pierre Geerts " I734 " I735.
.I36 Idem " I735 " I736.
.I37. Idem " I736 " I737
.I38. Idem par Jean Vande Plas " I737 " I738
.I39. Idem par Guillaume Van lint " I738 " I739
.I40. Idem " I739 " I740

[4I.Compte rendu par Charles Pissens,de la Noël I740 à la St.Jean I74I
[42. Idem par Vermeiren J. " I74I " I742
[43. Idem par Stroobant Josse " I742 " I743
[44. Idem par Thomas Guillaume " I743 " I744
[45. Idem purgatif des mêmes années.
[46. Idem par Claessens Henri. " I744 " I745
[47. Idem par Haesdonck Fr. " I745 " I746
[48. Idem par Vermeiren Guillaume " I746 " I747
[49. Idem " I747 " I748
I50. Idem par Van Campenhout Guillaume " I748 " I749
I5I. Idem " I749 " I750
I52. Idem par Christoffe Jacobs " I750 " I75I
I53. Idem par Jean Maes " I75I " I752
I54. Idem " I752 " I753
I55. Idem par Van Campenhoudt Guillaume " I753 " I754
I56. Idem par Coosemans Fr. " I754 " I755
I57. Idem. " I755 " I756
I58. Idem " I756 " I757
I59. Idem " I757 " I758
I60. Idem par Degreef Jean " I759 " I759
I6I. Idem par L.I.Claessens " I759 " I760
I63. Idem par Danckers P.F. " I76I " I762
I64. Idem par L.I.Claessens " I762 " I763
I65. Idem par Van Campenhoudt Jean " I763 " I764
I66. Idem par J.Claessens " I764 " I765
I67. Idem par J.Van Campenhoudt " I765 " I766
I68. Idem par J.Claessens " I766 " I767
I69. Idem par Pierre Boschmans " I767 " I768
I70. Idem par Thierri Vander Elst " I768 " I769
I7I. Idem par Daniel vander Elst " I770 " I77I
I72. Idem par Thierre Vander Elst " I77I " I772
I73. Idem par L.J.Claessens " I772 " I773
I74. Idem par Thierri Vander Elst " I773 " I774
I75. Idem par L.J.Claessens " I774 " I775
I76. Idem par Thierri Vander Elst " I775 " I776
I77. Idem par L.J.Claessens " I776 " I777
I78. Idem " I777 " I778
I79. Idem par Thierri Vander Elst " I778 " I779
I80. Idem par Vanden Plas Henri " I780 " I78I
I8[illegible] Idem " I78I " I782
I8[illegible]. Idem par Judo De Wandeleer " I782 " I783
I82. Idem par Josse De Wandeleer " I783 " I784
I83. Idem " I785 " I785
I84. Idem " I785 " I786
I85. Idem par Nicolas Massiathy " I786 " I787
I86. Idem " I787 " I788
I87. Idem par Josse Wandeleer " I788 " I789
I88. Compte purgatif rendu par le réverend père Cockaert des aides d'une année non indiquée et rendu le II juillet I743.

B)Compte du vingtième denier.

I89.Compte rendu par Van Heffen Guillaume du Vingtième denier en vertu d'un ordre des Etats de Brabant du 30 juin I700
I90.Idem par Robert De Wint en vertu d'un ordre semblable du 2I.8.I702.
I9I.Idem rendu par Quisthoudt en vertu d'un ordre semblable de 3.4.I704
I92.Idem rendu par Robert De Wint en vertu d'un ordre semblable du25.II.I7I3
I92b.Idem par le même en vertu d'un ordre semblable du 20.8.I7I4.
I93.Idem rendu par Pissens Henri d'un vigtième denier de la récolte de I727;I729;I730.
I94.Idem rendu par Armand Quisthoudt de la récolte de I730 et I73I.
I95. Idem I730 et I73I.

198. Purgatif rendu par Claessens Henri, rendu le 29 février I748
C)C comptes des trois vingtièmes deniers.

197. Compte de I703.
198. Idem par Robert de Wint I705.
199. Idem I706.
200. Idem I7I2.
201. Idem Cockaert P. I7I3.
202. Idem I7I8.
203. Idem I7I9 et I720.
204. Idem I723.
205. Idem Vermeiren J. I723.
206. Idem Kockaert N.A. I734.
207. Idem Stuyck Jean I735, avec un compte purgatif.
208. Idem I726.
209. Idem Claessens H. I727.
210. Idem Stuyck J. I728.
211. Idem I729.
212. Idem Quisthoudt F. I730.
213. Idem Stroobant J. I73I.
214. Idem Thomas G. I738.
215. Compte purgatif de la même année.
216. Compte par Geerts Pierre I733.
217. Idem Geerts J. I734.
218. Idem I735.
219. Idem I736.
220. Idem Vande Plas J. I737.
221. Compte purgatif des vingtièmes et un quart de I737 et de l'aide de la
222. Compte des trois vingtièmes par (Noël I737 à la St.Jean I738.
223. Idem I739 Van Lint Guillaume
224. Compte purgatif de I738 et I739.
225. Compte par Pissens Charles I740.
226. Idem par Vermeiern J. I74I avec le compte purgatif.
227. Idem Stroobant J. I742.
228. Idem Thomas G. I743.
229. Idem purgatif par Stroobant J. de I742 et I743.
230. Compte par Claessens J. de I744.
231. Idem Van Haesdonck Fr I745.
232. Idem purgatif de la même année.
233. Compte de Vermeiren G. I746.
234. Idem par Van Campenhout I749. — m? Mazemeurs 11/1977
235. Idem Jacobs Chr. I750.
236. Idem Baes J. I75I.
237. Idem I752.
238. Idem Coosemans Fr. I754.
239. Idem I755.
240. Idem I757.
241. Idem De Greeff J. I758.
242. Idem Claessens L. I760.
243. Idem Donckers P.F. I76I.
244. Idem Claessens L. I762.
245. Idem Van Campenhout I763.
246. Idem Claessens J. I764.
247. Idem Van Campenhout I765.
248. Idem Claessens J. I766.
249. Idem Boschmans P. I767.
250. Idem Van der Elst TH. I768.
251. Idem I769.
252. Idem Vander Elst D. I770.
253. Idem Vander Elst Th. I77I.
254. Idem Claessens L.J. I772.

Nr.355. Compte rendu par Vander Elst Thierry de I773.
Nr.356. Idem Claessens L. I777.
Nr.357. Idem Vander Elst Thierry I778.
Nr.358. Idem De Wandeleer Josse I783.
Nr.359. Idem Idem I784.
Nr.360. Idem Idem I785.
Nr.361. Idem Massiothy Nicolas I786.
Nr.362. Deux comptes semblables de I787 et I788.

D)Comptes des 4 vingtièmes deniers.

Nr.363. Compte rendu par De Wint Robert de I705.
Nr.364. Idem Idem I7I2.
Nr.365. Idem Van Campenhout G. I753.
Nr.366. Idem Coorenans Fr. I756.
Nr.367. Extraits de compte de I774,rendu par Claessens Lambert
Nr.368. Compte rendu par Claessens Lambert I773.

E)Compte des cinq vintièmes deniers.

Nr.369. Compte rendu par Vermeiren Guillaume de I746.

F)Compte des subsides.

Nr.370. Compte du subside de I747 levé au moyen d'un impôt sur les chevaux, bestiaux et charrues,rendu par Vermeiren Guillaume.

G)Compte des contributions.

Nr.37I. Compte rendu par De Wint Robert du I5.5.I703 à I5.5.I705.
Nr.372. Idem Cockaert Jean du I5.5.I706 à I5.5.I707,avec un compte purgatif rendu par sa caution.
Nr.373. Compte rendu par Cockaert jean du I5.5.I7I0 à I5.5.I7II.
Nr;374. Idem Van Haesendonck Fr. du I5.5.I745 à I5.5.I746.

H.Comptes de l'impôt,dont le produit est destiné au paiement des dettes arriérés de la ville.

Nr.375. Compte rendu par Haes Mathieu le I6.I.I674.
Nr.375a. Idem Van Campenhout 4.6.I674.
Nr.376. Compte rendu de l'impôt établi le 7.4.I706,en vertu d'une résolution du magistrat,à l'intervention des députés des nations,rendu le I0 décembre I706 par De Wint Roland.
Nr.377. Compte rendu de l'impôt établi le 22.3.I709,ensuite d'une résolution du magistrat,à l'intervention des députés des nations,rendu le 3I mars I72I par Tervueren Charles.
Nr.378. Idem de l'année I7I3,rendu par Cockaert Pierre.
Nr.379. Idem de l'année I7I5,rendu par le même.
Nr.380. Idem de l'année I7I7.
Nr.38I. Compte d'un impôt établi dans le but de rembourser les rentes à charge de la ville,de I727,rendu par Jean.....
Nr.382. Compte d'un impôt semblable perçu ensuite d'une résolution du magistrat du II.I2.I754,autorisé en vertu d'une sentence du 24.4.I754,rendu par Haes Jean.

I)Compte de l'impôt établi sur les bestiaux et la mouture.

Nr.383. Acquits du compte de I732.
Nr.384. Compte rendu par Caudriessens J.Bt. du 3I.5.I733 à 3I.5.I736.
Nr.385. Idem Van Lint Guillaume du 30.II.I736 à 30.II.I737.
Nr.386. Idem de la mouture seulement rendu par le même,du 30.II.I737 à 30.II.I738.
Nr.387. Idem de l'impôt sur les bestiaux,rendu par le même,du 30.II.I737 à 30.II.I738.
Nr.388. Fragment du compte de la mouture par De Leilu H.,du 30.II.I738 à 30.II.I739.
Nr.389. Compte de l'impôt sur les bestiaux par Van Dyck S.,du I.I0.I739 à I.I0.I740.

.290.Compte de l'impôt des bestiaux et de la mouture rendu par Van Dyck S. du I.I2.I74I au I.I3.I743.
.39I.Idem du I.I2.I74I au I.I2.I743.
.392.Idem rendu par la veuve Van Dyck S.,du I.I2.I743 au I.I2.I744.
.393.Idem du 30.II.I744 au 30.II.I746.
.394.Idem rendu par Vermeiren Guillaume du I.I2.I748 au 30.II.I750.
.395.Idem du I.I3.I75I au 30.II.I752.
.396.Idem du I.I2.I752 au 30.II.I753.
.397.Idem rendu par De Wint Jaques,du 30.II.I753 au 30.II.I755.
.398.Idem du 30.II.I755 au 30.II.I756.
.399.Idem du 30.II.I756 au 30.II.I757.
.300.Idem du 30.II.I757 au 30.II.I758.
.30I.Idem du 30.II.I758 au 30.II.I759.
.302.Idem du 30.II.I759 au 30.II.I760.
.303.Idem du I.I2.I760 au 30.II.I76I.
.304.Idem par J.Bt.Straetmans,du I.I2.I76I au 30.II.I762.
.305.Idem rendu par Stallaerts Jean,du I.I2.I762 au 30.II.I763.
.306.Idem rendu par Van Campenhoudt Fr. du I.I2.I764 au 30.II.I765.
.307.Idem du I.I2.I765 au 30.II.I766.
.308.Idem du I.I2.I766 au 30.II.I767.
.309.Idem rendu par Boschmans Pierre,du I.I2.I767 au 30.II.I768.
.3[illegible].Idem rendu par Van Campenhout Fr. du I.I2.I768 au 30.II.I769 et du I.I2.I769 au 30.II.I770.
.3II.Idem rendu par Danier Vander Elst du I.I2.I770 au 30.II.I77I.
.3I2.Idem rendu par Van Campenhout Fr. du I.I2.I77I au 30.II.I772.
.3I3.Idem du I.I2.I772 au 30.II.I773.
.3I4.Idem du I.I2.I773 au 30.II.I774.
.3I5.Idem du I.I2.I774 au 30.II.I775 rendu par Straetmans J.Bt.
.3I6.Idem du I.I2.I775 au 30.II.I776.
.3I7.Idem du I.I2.I776 au 30.II.I777,rendu par Van campenhoudt Fr.
.3I8.Idem du I.I2.I777 au 30.II.I778.
.3I9.Idem du I.I2.I778 au 30.II.I779.
.320.Idem rendu par Van Campenhoudt Guillaume du I.I2.I779 au 30.III780.
.32I.Idem rendu par Mathiothy N. du I.I2.I780 au 30.II.I78I.
.322.Idem du I.I2.I78I au 30.II.I782
.323.Idem I.I2.I782 au 30.II.I783.
.324.Idem I.I2.I783 au 30.II.I784.
.325.Idem I.I2.I784 au 30.II.I785.
.326.Idem I.I2.I785 au 30.II.I786,rendu par Straetmans J.Bt.
.327.Idem rendu par Mathiothy N.du I.I2.I786 au 30.II.I787.
.[illegible].Idem rendu par Straetmans J.bT. du I.II.I788 au 30.I0.I790.

J)Compte de l'impôt établi sur'les bières brassées en ville et les bières étrangères.

.329.Compte rendu par la veuve Basque FR. du I.II.I702 au I.I0.I706.
.330.Idem du I.I0.I707 au I.I0.I708.
.33I.Idem du I.I0.I708 au I.I0.I709
.332.Idem de I.I0.I709 au I.I0.I7I0.- Mogemoum 11/1977
.333.Idem rendu par De Crée J. du I.I0.I7I0 au I.I0.I7II.
.334.Idem du I.I0.I7II au I.I0.I7I2.
.334aIdem du I.I0.I7I2 au I.I0.I7I3.
.335.Idem du I.I0.I7I3 au I.I0.I7I4.
.336.Idem du I.I0.I7I4 au I.I0.I7I5.
Nr.337.Id.du I.I0.I7I5 à I.I0.I7I6.
Nr.338.Id.du I.I0.I7I6 à I.I0.I7I7
Nr.339.id.du I.I0.I7I7 à I.I0.I7I8.
.340.Idem par I.I0.I7I8 au I.I0.I7I9
.34I. Idem du I.I0.I7I9 au I.I0.I720
.342. Idem I.I0.I720 au I.I0.I72I
.343. Idem I.I0.I72I au I.I0.I722.
.344. Idem. I.I0.I722 au I.I0.I723.
Nr.345.Idem I.I0.I723 au I.I0.I724.

r.346.Compte rendu par Bartholomees Guillaume du I.IO.I724 au I.IO.I725.
r.347.Idem par sa veuve du I.IO.I726 au I.IO.I727
r.348.Idem du I.IO.I727 au I.IO.I726.
r.349.Idem du I.IO.I729 au I.IO.I730.
r.350.Idem du I.IO.I730 au I.IO.I73I.
r.35I.Idem du I.IO.I733 au I.IO.I733.
r.358.Idem du I.IO.I733 au I.IO.I734.
r.353.Idem du I.IO.I735 au I.IOI736.
r.354.Idem du I.IO.I737 au I.IO.I738.
r.355.Idem rendu par les héritiers de la veuve Bartholomees du I.IO.I738 au I.IO.I739.
Nr.356.Idem rendu par Bartholomees Guillaume du I.IO.I739 au I.IO.I740
Nr.352.Idem Idem I.IO.I740 au I.IOI74I.
Nr.358.Idem Idem I.IO.I74I au I.IO.I742.
Nr.359.Idem Idem I.IO.I742 au I.IO.I743.
Nr.360.Deux comptes semblables du I.IO.I743 au I.IO.I746.
Nr.36I.Compte rendu par Quisshoudt Ferdinand du I.IO.I745 au I.IO.I746.
Nr.362.Idem Dellellio Pierre,du I.IO.I746 au I.IO.I747.
Nr.363.Idem rendu par le même du I.IO.I747 au I.IO.I748.
Nr.364.Idem Idem I.IO.I749au I.IO.I750
Nr.365.Idem Idem I.IO.I750 au I.IO.I75I.
Nr.366.Idem Idem I.IO.I75I au I.IO.I753.
Nr.366a Deux idem du I.IO.I753 au I.IO.I754 et du I.IO.I754 au I.IO.I755.
Nr.367.Compte rendu par le même I.IO.I755 au I.IO.I756.
Nr.368.Idem par De Wint J. I.IO.I757 au I.IO.I753
Nr.369.Idem Idem I.IO.I758 au I.IO.I759.
Nr.370.Idem Idem I.IO.I759 au I.IO.I760.
Nr.37I.Idem Idem I.IO.I760 au I.IO.I76I.

K)Comptes des diverses entremisès.

Nr.372.Compte purgatif de divers impôts rendu par la veuve Kockaert Pierre et cloturé le I8.8.I734.
Nr.373.Rendu par les héritiers de Pierre Kockaert et clôturé le I5.II.I735.
Nr.374.Idem Stuyck Jean 2I.5.I737.
Nr.375.Idem Geerts Pierre I.6.I739.
Nr.376.Idem Pissens Charles en I74I.

CHAPITRE XV.

Dénombrement des biens servant de base aux impositions.

Nr.377.Registre au dénombrement des terres,prés,bois,étangs,maisons et autres propriétés immobilières situées dans la ville et sa banlieue,rédigé par Pierre Courtois en I677,ensuite des ordres des Etats de Brabant.A la fin de la liste se trouve une table alphabétique des noms des propriétaires et des locataires ou usufruitiers.
Nr.378.Copie du relevé fait en I686 des propriétés situées à Vilvorde et dans sa banlieue,et des sommes auxquelles elles sont taxées pour les impôts.
Nr.379.Liasse composée de 34 cahiers,contenant les déclarations des mutations 11/1977 des possesseurs des immeubles situés à Vilvorde de I740 à I754.
Nr.380.Deux cahiers contenant des déclarations semblables des années I752 et I763.
Nr.38I.Cahiers de mutations de I767 à I787.
Nr.382.Relevés de la contenance des immeubles et de leurs produits pour l'impôt des vingtièmes en I78I et I782.

Chapitre XVI.

Registre aux assiettes des aides.

Nr.383.Registre aux assiettes des aides de I7I8 à I739.
Nr.384.Liasse de IO cahiers semblables de I730 à la St.Jean I740.
Nr.385.Liasse de IO " " I740 " I750.
Nr.386.Liasse de IO " " I750 " I760.

Nr.387.Liasse de 9 cahiers(registers aux assiettes des sides) de la Noël I760 à la St.Jean I770.-Manque le cahier de la Noël I763 à la St. Jean I764.
Nr.388.Liasse de 8 cahiers semblables de la Noël I770 à la St.Jean I77I et des années I773 à I776,I778 à I779.
Nr.389.Liasse de 8 cahiers semblables des années I78I à I789.

CHAPITRE XVII.
Registres aux assiettes des vingtièmes.

Nr.390.Volume aux assiettes des années I7I9 à I727.
Nr.39I.Trente deux cahiers empillassés des assiettes de I728 à I758.
Nr.392.Liasse de I0 cahiers de I760 à I769.
Nr.393.Liasse de I0 cahiers de I770 à I779.
Nr. 394.Liasse de 9 cahiers de I780 à I788.

CHAPITRE XVIII.
Assiettes des subsides.

Nr.395.Cahiers de l'assiette du subside accordé en I747.

CHAPITRE XIX.
Assiettes des Contributions.

Nr.396.Cahier contenant l'assiette de la contributionn perçue par la France du I juillet à pareil jour I746.

CHAPITRE XX.
Assiettes de l'impôt destiné au paiement des dettes de la ville.

Nr. 397.Quatre cahiers aux assiettes de I7I4,I7I7 à I7I8,I727,I750, I753 à I756.

CHAPITRE XXI.
Assiettes de l'impôt sur la mouture et les bestiaux.

Nr.398.Liasse de 8 cahiers aux assiettes de I760 à I769.
Nr.399.Liasse de I0 cahiers semblables de I770 à I779.
Nr.400.Liasse de 9 cahiers semblables de I780 à I788.

CHAPITRE XXII.
Assiettes de l'impôt destiné à couvrir les dépenses faites pour fournitures militaires.

Nr.40I.Cahier de I746.
Nr.402.Cahier de I747 à I748.
Nr.403.Cahier de I748 à I749.

CHAPITRE XXIII.
Assiettes de l'impot destiné au rachat des patrouilles et de celui etabli sur les chêdns.

Art.404.Cahier aux assiettes de l'impôt destiné au rachat des patrouilles I I772 à I772.
Art.405.Idem dressé le I3 janvier I773.
Art.406.Liasse de I4 cahiers ou listes des propriétaires de chiensdes années I772 à I784.

CHAPITRE XXIV.
Mémoires et états concernant les revenus et charges de la ville.Rentes.

fff

Nr.407.Deux états des revenus dressés l'un le 6-I2-I742;l'autre ẑx sans date.

Nr.408.Rapport intitulé:Mémoire fait par ordre de Messère Benoit Cornet, conseiller au souverain conseil de Brabant et commissaire de la ville de Vilvorde,lu et approuvé en pleine assemblée des lieutenants maïeur,bourgmestre,échevins,receveurs et députés des nations de la même ville,le 23-5-I775,jour que le seigneur commissaire s'est rendu à Vilvorde,pour le du compte commençant à la St. Remy I773 et finissant à le St. Remi I774.
Ce mémoire est accompagné d'états des regenus et charges de la ville, et d'autres pièces justificatives destinées à faire connaître la situation de la commune.

Nr.409.Autre rapport intitulé:"Mémoire ou précis de la conditoin actuelle de l'administration de la Ville de Vilvorde,relativements aux capitaux des rentes héréditaires et viagères,dont la même ville se trouve encore chargée et dont elle a été déchargée en partie pendant le cours de l'année I774 jusqu'à l'année I778 ainsi que du moyen le plus propre pour parvenir au but de la pouvoir libérer successivements des mêmes capitaux de rentes.Le tout en conformité des ordres de messire cornet conseilles au conseil de Brabant et commissaire de cette ville,donné ensuite du décret de L.A.R. en date du 9 mars I776;étant ce même précis traduit du flamand en françois,proposé en pleine assemblée du magistrat et députés des nations de la même ville.
Le texte flamand y est joint.

Nr.4I0.Farde des états des dettes passives de la ville des années I693,I699, I706,I707,I709,I7I0,I7I2,I7I4.

Nr.4II.Liasse aux titres des rentes à charge de la ville,en minute,en copie ou en originaldes années I42I-I459-I5I4-I634-à I64I,I685,I698,I702; I7I0,I7I5,I726,I728,I73I,I738,I739,I758,I766,I773,I790 avec un acte accordé par le conseil de Brabant pour le paiement des rentes à charge de la ville;I9-7-I7I4;original.

Nr.4I2.Etats des vaccations et débours réclamés à la ville par Claude Eugène de Baudequin,seigneur de Peuthy,maïeur de Vilvorde,de I790 à I7I4.
Cet état renferme différents détails concernant l'administration financière de Vilvorde.

Nr.4I3.Etats semblables de vaccations et de débours réclamés par Philippe de Baudequin de Peuthy de I742 à I747.

Nr.4I4.Etats des prétention que fait valoir à charge de la ville le bourgmestre Jaques de Heldt,dressé en I72I.

Nr.4I4bis.Etat de vaccations dues aux échevins.

CHAPITRE XXV.
Accises de la ville et franchises.

Nr.4I5.Etat intitulé en flamand:"Liste de toutes les accises,impôts,droits et autres charges que la ville de Vilvorde perçoit dans son district; dressé ensuite des ordres de conseil souverain de SZ S.M. en Brabant de I.-I2-I740.

Nr.4I6.Idem intitulé en flamand:"Etat de la taxe en vertu de laquelle sont perçus,les accises en la ville de Vilvorde;dressé pendant le seconde moitié du I8e siècle.

Nr.4I7.Relevé des droits que perçoivent les maïeurs,bourgmestres,échevins, receveur et secrétaire de la ville,lors de l'affermage des accises; dressé pendant le seconde moitié du I8e Siècle.

Nr.4I8.Octroi par lequel Philippe le Beau accorde à une propriété nouvellement aquise par Antoine C.conseiller du Conseil de Brabt,les franchises dont jouissaient les propriétés qui lui appartenaient anciennement à Vilvorde,et qui furent incendiées et détruites pendant les dernières guerres;4-9-I506.Copie simple.
Ces franchises ne concernaient pas seulement les accises mais aussi l'exemption de payer les aides et subsides et l'affranchissement de la juridiction de ceux de Vilvorde.

Nr.419. Accord passé entre le magistrat de Vilvorde, d'une part, et les curé et chapelains de la ville, d'autre part, au sujet des franchises; 21-3-1541. En original et en copie.
A cette pièce est jointe une petite farde concernant les franchises et avantages que la ville a accordées à François Vandencruyce et compagnie, établis à Anvers en 1593 et qui voulaient introduire l'industrie drapière à Vilvorde.

Nr.420. Farde des franchises et exemptions dont jouit le couvent de Sion à Vilvorde, avec l'acte que la ville lui accorde à ce sujet; 6-9-1671.

Nr.421. Liste dressée, le 3.-2.-1736, des personnes qui jouissent à Vilvorde, des franchises, avec pièces à l'appui, et deux demandes par lesquelles François de Marguy et son épouse, et Marie de Pauw demandent à pouvoir jouir des mêmes avantages; 1787.

Nr.422. Acte intervenu entre le supérieur du prieuré de Berne et le magistrat de Vilvorde au sujet des franchises; 22-9-1742.
Par cet acte le prélat s'engage à payer une somme déterminée afin de faire jouir son prieuré des franchises des accises.

CHAPITRE XXVI.
Conditions et ordonnances des affermages des accises et autres impôts

Nr.423. Trois cahiers aux affermages des années 1601, 1603, 1608, 1609, 1614 et 1615.

Nr.424. Cinq cahiers semblables des années 1621 à 1622, 1623 à 1624, 1625 à 1626, 1627 à 1628, 1628 à 1629.

Nr.425. Trois cahiers semblables des années 1630 à 1633.

Nr.426. Trois cahiers semblables de 1647 à 1648, 1656 à 1657, 1678 à 1679.

Nr.427. Dix cahiers semblables de 1690 à 1699, et un de 1699 à 1700.

Nr.428. Huit cahiers semblables de 1700 à 1709. Le cahier de 1700 à 1701 est incomplet; manquent les affermages des années 1702 à 1703, 1703 à 1704.

Nr.429. Huit cahiers semblables commençant au 10-10-1709 et finissant à pareil jour 1717.

Nr.430. Six cahiers semblables du 1-10-1723 à pareil jour 1730.

Nr.431. Idem 1-10-1730 idem 1740. Manque le cahier de 1731 à 1732.

Nr.432. Dix cahiers semblables du 1.10.1740 à pareil jour 1750.

Nr.433. Idem 1.10.1750 idem 1760.

Nr.434. Onze cahiers semblables du 1.10.1760 à pareil jour 1770 et du 1.10.17[illegible] à pareil jour 1777.

Nr.435. Cahier semblable, mais incomplet, de 1.10.1781 à pareil jour 1782.

Nr.436. Cahier aux affermages des vingtièmes seules de 1717 à la St. Jean 1733.

CHAPITRE XXVII.
Impôt, dit du "Nobelgelt"; (1)

Nr.437. Farde contenant: 1°. Un acte rémission fait à la ville de Vilvorde, le 25.10.1736, d'une somme de 373 livres 9 sols qu'elle doit du chef de Nobelgelt, avec la requête et autres pièces à l'appui; 2°. Les réclamations faites en 1743 par les Anversois à charge de ceux de Vilvorde tendant à obtenir le paiement de cet impôt, avec pièces à l'appui.
Parmi ces pièces se trouve un extrait par lequel Philippe le Hardi autorise le 13.9.1383 ceux d'Avers à contraindre les habitants de Vilvorde au paiement du Nobelgelt destiné à l'entretien des fortifications dex p la première de ses villes.

(1) Cet impôt qui était prélevé pour l'entretien des fortifications de certaines villes, avait reçu le nom de Nobelgelt, parcequ'il était évalué en nobles, nom d'une monnaie d'or.

CHAPITRE XXVIII.
Procès de la Ville.

nR.438.Jugement prononcé par le Conseil de Brabant dans un procès que les bateliers avaient intenté à la ville en matière de franchises: 7.2.1620.Copie.

Nr.439.Idem dans un procès intenté par la ville à Nicaise Van Sadele,en matière de juridiction;6.II.1602.Copie.

Nr.440.Farde d'une procédure entre la ville et le baux d'Uccle en matière de juridiction;1636 et années suivantes.

Nr.441.Idem entre la ville et ceux d'Eppeghem en matière de contributions. 1644.A cette farde est jointe une copie simple avec pièces à l'appui. de la transaction intervenu entre les parties au sujetdes limites entre Vilvorde et Eppeghem dans les prés communs,afin de pouvoir reconnaître les propriétés qui doivent payer des contributions à chacune de ces communes.4.3.1767.

Nr.442.Idem entre Bernard van Huffel,receveur des domaines de Malines,Vilvor et Tervueren,et la ville en matière de juridiction;1643.

Nr.443.Idem entre l'Hôpital de Notre -Dame à Vilvorde,et cette ville,en matière de franchises.1656.

Nr.444.Jugement en faveur des gens de la loi de Vilvorde contre ceux de la mairie de en matière d'impôts.1661.

Nr.445.Transaction intervenué entre la ville et Henri Dongelberghe,seigneur de Herlaer,afin de terminer leur procès en matière de franchises.1661 Copie.

Nr.446.Grosse liasse des procès soutenus par ceux de Vilvorde contre ceux de (3) Bruxelles,à cause du canal,de sa navigation,et de la juridiction que le magistrat de Bruxelles voulaient y exercer;17e et 18è siècle. Elle renferme des copies d'acte relatifs à la construction du canal de Willebroeck;tels qu'octrois,permissions etc.

Nr.447.Transaction passée entre le magistrat et Marie Van Haeren,veuve de dominique van Yuttum,dans le but de terminer leur procès en matière de créances;2.5.1691.Original.

Nr.448.Farde du procès entre Norbert van Willebringen et la ville en matière de créances.1693.

Nr.449.Idem entre Jean Traineau et la ville,en matière de créances.1703 et années suivantes.

Nr.450.Grosse farde d'une procédure entamnée par l'église de Notre -Dame à (2) Vilvorde,jamais joint à elle le magistrat de cette ville,contre l'abesse de la Cambre au sujet de l'entretien de l'église et de l'office de clerc;1703 et années suivantes;avec la transaction au sujet de l'office du clerc et le règlement y relatif.1709.
Cette farde renferme un grand nombre d'extraits de comptes de l'égli de 17e siècle;et des copies de l'acte par lequel le chapitre d'Aix-la-Chapelle cède en 1245 à l'abbaye de la Cambre les biens qu'il possédait à Vilvorde,ainsi que des bulles y relatives.

Nr.451.Farde du procès entre la supérieure du couvent des carmelites de Notr Dume de Consolation de Vilvorde et le magistrat en matière de franchi ses;1706 et années suivantes.

Nr.452.Une piece du procès soutenu par la veuve de Philippe l'Allemand contr la ville;1710.Son contenu ne permet pas d'indiquer le motif du procè

Nr.453.Farde contenant:1°.Le dossier relatif à un procès entre le magistrat et François Van Viven,chirurgien major de la ville et du château,en matière de franchises;1710.2°.le dossier relatif aux franchises réclamées par le châtelain du château(1739)3°.Le dossier de la procédure entre la ville et le cantinier du château qui réclamait les mêmes franchises(1760)avec copie des différents actes y relatifs.

Nr.454.Farde du procès entre la corporation des cultivateurs et le magistrat en matière d'impôts;1713 et années suivantes.

Nr.455.Farde du procès entre Claude Hugène de Baudequin,seigneur de Peuthy, Batenbourg etc.,maïeur de Vilvorde,et la dite ville,en matière de créances(1713)

Nr.456.Idem du procès entre Me.Bauwens,veuve de Jean Jonaert,licencié en médicine,et le magistrat,en matière de créances.(1717)

Nr 457. Idem du procès entre la ville et la veuve Jean Zety, receveur des domaines à Malines, en matière de créances;1722.
Nr 458. Idem du procès de Guillaume Antoine Chatiers, advocat au conseil de Brabant contre la ville, en matière de déguerpissement.1723.
Nr 459. Idem de la ville contre François Michiels, prêtre, et Antoine Michiels en matière de justice;1728.
Nr 460. Idem de la ville contre François Coomans, en matière d'impôts ;1730.
Nr 461. Grosse farde de la procédure entre la ville de Vilvorde et celle de Malines, au sujet de la chausée, les barrieres et des voitures publiques; 1730.
Nr 462. Farde du procès entre la ville et le prieuré de Berne, en matière de franchises 173
Nr 463. Idem entre la ville et Jean Baptiste Van Lint, organiste de l'église de Vilvorde, àcause de son salaire.1731.
Nr 464. Idem entre Henri Mols et le magistrat, en matière d'impôts; 1734. Cette farde est incomplète. Elle renferme un extraits de l'acta de partage entre les cinq enfants de Henri de Dongelberg, baron de Corbeek sur Dyle, Steenbergen, Herlaer etc.; et de Isabelle de la Dossa. 17.12.1647
Nr 465. Idem entre la ville et Guillaume de Bruyn, doyen des métiers bateliers, en matière créances;1731
Nr 466. Idem entre la ville et Jean van de Venne, en matière d'impôts 1732.
Nr 467. Idem entre le procureur général du Conseil de Brabant, au nom du domaine, et la vil en matiére des franchise des moulins domaniaux 1735.
Nr 468. Idem entre la ville et le métiers des bâteliers de Bruxelles, auquel il avait fait un emprunt (1736 et années suivantes) l' acte qui fait l'Object du litige, y est joint.
Nr 469. Idem entre la ville d'une part, et ceux de Duysbourg et de Louvain, d'autre part, en matière de juridiction. 1738.
Nr 470. Idem entre Emmanuel Joseph Gatheeïus, seigneur de Haeckendover etc. et Marie Jeanne Ignace Joseph Gatheeïus, d'une part, et la ville, d'autre part, en matière de créances, 1738.
Nr471. Idem entre Alexander Van den Bruel et la ville, en matière de dommages et entérêts, par suite de l'incendie de la maison du demandeur.
Nr 472. Idem entre le magistrat et Philippe de Raedt, en mètière de juridiction 1746.
Nr 473. Idem entre Jacques de Helt et le magistrat, en matière de franchises
Nr 474. Idem entre les doyens des métiers à Vilvorde, et la magistrat ,1757, de cette ville en matière d'exécution du règlement concernant l'administration de la commune 1751 et années suivantes.
Nr 475 .Idem entre Pierre Balthazar Bauduin et la ville, en matière d'impôts 1769.
Nr 476. Idem entre le magistrat et Charles de Vleeschouwer, agissent au nom des habitant de Sas de Coningxloo en matière d'impôts. 1771.
Nr 477. Idem contre la ville et François Pissens, en matière de saisie, de 1786 à 1789.

CHAPITRE XXIX

Registre aux actes de baptêmes, de mariages et de décès.

A) Actes de baptêmes, mariage et décès réunis.

Nr 478. Registre contenant: 1° les actes de baptême du 15.2.1574 au 16.I.1577
2° les actes de décès du 19.4.1574 au 15.7.1575.
3° Les actes de baptème de 17.I.1577 au 4.8.1578 et du 2.I. 1579 au 3.I.1580.
4° Les actes de décès du 5.9.1573 au 30.I2.I584.
Nr 479. Cahier contenant; I° les actesde mariage du 3.2.I583 au 24.5.1598.
2° les actes de décès du I2.I.I585 au I4.6.I598. Il ne renferme aucune indication quant au nom de la paroisse et du curé.
Nr 480. Registre contenant: I° lesactes de baptèmes du I5.I.I779 au 25.I2.I786
2.Les actes de mariage du I0.I.I779 au 28.II.I786.
3° les actes de décès du 6.I..779 au 26.I2.I786.

B)Actes de Baptêmes.

Nr.481.Registre du 3.3.1585 au 20.12.1604.
Nr.482. Idem 24.8.1603 " I.1658.
Nr.483. Idem 23.12.1653 " 17.4.1701.
Nr.484. Idem 1.1.1690 " 30.12.1753.
Nr.485. Idem 9.1.1757 " 15.8.1757.
Nr.486. Idem 3.9.1757 " 27.12.1778.(la suite au Nr.480)
Nr.487. Idem 5.1.1727 au 5.10.1794.
Nr.488.Idem 17.10.1794 au 10.8.1798.Ce registre a été arrêté le 2 Thermidor an 4 par les agents municipaux,qui à la page 31 ont continué à y inscrire les actes de naissance du 1 Fructidor an 4 au 30 Vendémiaire an 5 de la république.

C)Actes de mariages.

Nr.488bis.Registre du 16.3.1754 au 14.2.1579.
Nr.489. idem 16.9.1603 "24.12.1650.
Nr.490. idem 7.1.1654 " 27.11.1716.
Nr.491.Registre contenant:1°.les actes de mariage du 1.2.1717 au 22.5.1794 2°.les actes de mariage du 6.3.1690 au 24.1.1717;3°.ceux du 24.1.1717 au 10.6.1748;4°.une liste des paroissiens dressée en 1709.
Nr.492.registre des actes de mariage du 12.7.1748 au 30.6.1796.Ce registre a été arrêté,le 24 Thermidor an 4 par les agents municipaux,qui ont inscrit à la page 182,un acte de mariage du 23 thermidor an 4.

D)Actes de déces.

Nr.493.Registre du 3.1.1626 au 29.9.1690(Voir pour les années précédentes les Nr.475,479)
Ce volume,renferme en outre,des listes dréssées en 1634,1661,1672 des communiants et des parcissiens avec indication de leur âge.
Nr.494.Registre du 8.1.1690 au 27.12.1778(Voir la suite au Nr.480).
Nr.495.Registre du 6.1.1787 au 28.7.1796.Ce registre a été arrêté le 24 Thermidor an 4 par les agents municipaux,qui ont continués à y inscrire les actes de décès du 15 Fructidor an 5 au 24 Vendémiaire An 4 de La République.
Nr.496.Registre aux sorties et décès des ~~malades~~ malades civils de l'hôpital du 19.12.1753 au 19.6.1796.
Nr.497.Registre des malades militaires du 13.11.1711 au 26.5.1810.Il indique en outre la date de l'entrée des dits malades.
Nr.497bis.Extraits de décès 1869-1870.-Naissances.

CHAPITRE XXX
Métiers.

Nr.498.Réponse du métier des brasseur à la demande du magistrat de Vilvorde tendant à fournir aux gouverneurs généraux des Pays-Bas Autrichiens des renseignements au sujet de l'organisation des métiers.Le métier déclara qu'on ignore par qui il a été institué.Toutefois il pense que son organisation doit être attribué à Charlesquint qui liu à accordé des privilèges.A cette réponse sont jointes:1°.Les lettres parlesquelles Philippe IV.ratifie,le 16.12.1633;les statuts accordés au métierx,le 12.8.1369,et qui furent confirmés le 18.12.1518,par Charlesquint(copie)2°.La lettre par laquelle le magistrat demande les renseignements susdits,le 19.10.1784.
Nr.499.Acte par lequel le magistrat autorise le métiers des chirurgiens à augmenter les droits perçus à charge de ceux qui s'y présentent. 9.6.1708.Copie authentique.Avec les papiers de la procédure entre les métiers de la ville et celui des chirurgiens.1720.
Nr.500.Petit registre in 4° contenent les listes des jurés du métier des drapiers.de 1386 à 1500.
Nr.500bis.Règlement pour le métier des charpeniers.

CHAPITRE XXXI.
Serments,chambres de rhétorique.

Nr.501.Requête adressée par les chef-homme et jurés du serment de l'arc au magistrat de Vilvorde,tendant à lui accorder annuellement une xxx livre de jeux gros de Vilvorde,24.6.1540.-Copie avec les privilèges qu'ils obtinrent le 5.10.1419 de Jean IV,duc du Brabant.

Nr.502.Compte rendu au secrétaire de la ville par le serment de la vente des arbres qui croissent dans le jardin de cette corporation;avec pièces à l'appui;1777.

Nr.503.Lettre dudit serment dans laquelle il rend compte au magistrat de son organisation.1784,4 Novembre.Sont joints à cette lettre:1°.un compte du serment en 1783;2°.le règlement du serment(sans date)

Nr.504.Privilèges accordés au serment de la grande arbalète par Charlesquint le 18.2.1543.Copie authentique.

Nr.506.Fragment du parallèle entre la Chambre de rethorique dite Pégase et celle dite Goudebloem à Vilvorde.(Sans date)

CHAPITRE XXXII.
Fondations pieuses et bourses d'études.

Nr.507.Transaction passée devant les commissaires délégués à cet effet par le Conseil de Brabant,entre les échevins et conseil de Vilvorde,d'une part,et Henri Bauw,prêtre,et chapelain de St.Jean Baptiste dans l'église de cette ville,d'autre part,et fixant les jours auxquels il devra dire la première messe;15.3.1527.Original sur paschemin,auquel est imprimée la sentence prononcée à ce sujet par l'official de Cambrai,à Bruxelles le 16.6.1526.

Nr.508.Acte par lequel maître Daniël Devaddere,fils de Daniël et habitant de Vilvorde,déclare que son père a voulu continuer de faire célébrer après son décès,par le curé,chapelain,prêtre et clerc,la fête des SS. Thomas et Damien,comme elle avait été célébrée de son vivant.A cet effet il établit une fondation;11.8.1532.Original.

Nr.509.Acte d'institution de la fondation établi par Catherine Van Grevenbroeck,d'une messe à chanter tous les ans lors de l'anniversaire de son décès,avec distributions des pains;20.8.1627.Original.

Nr.510.Testament d'André Doedelet,prêtre et vicaire à Vilvorde,en vertu duquel il fonde cinq messes par semaine,à dire sur sa tombe dans la chapelle de Notre-Dame des sept Douleurs,et une messe le Dimanche et les jours de Fête,avant le prône;20.7.1668.Copie authentique.
Les copies simples,des inventaires et des comptes des biens du testateur sont joints à cet acte.

Nr.511.Acte par lequel le curé et les marguilliers de l'église de Notre-Dame de Vilvorde,s'engageant envers Henri de Dongelberg,chevalier, seigneur de Herlaer,Christine de Dongelberg,tant en son nom qu'en celui de sa soeur Charlotte de Dongelberg,ainsi qu'envers Quintine Borluut,veuve de Philippe de Dongelberg,chevalier et maïeur de Vilvorde,agissant en son nom et celui de ses enfants,lesquels sont tous héritiers de feu Jacques de Dongelberg,drossart de Brabant et de feue Madeleine de Bourgogne,son épouse, de chanter tous les annuel jour de St.Jacques et de St.Marie-Madeleine une messe de requiem pour le repos de l'âme de ladite Madeleine;16.3.1626.Original passé devant les échevins de Vilvorde.

Nr.512.Petite farde concernant la fondation établie par Elisabeth Goosens, veuve d'Adrien Maurau,majoor au régiment du marquis de Los Rios, de trois services funèbres à célébrer annuellement,avec distribution des pains;1753 et 1757.

Nr.513.Testament par lequel Henri de Bouckhorst,capitaine et châtelain de Vilvorde,institue des bourses d'étude en faveur de sept enfants des sept lignages de Bruxelles.Ils feront leurs études à l'université de Douai;après avoir achevé leur cours de grammaire dans les Pays-Bas; 20.6.1629.Copie authentique.

CHAPITRE XXXIII.
Comptes et documents concernant l'église paroissiale.

r.514.Compte rendu au magistrat de la ville par Jean Gheerts,Philippe Lallemand,marguilliers;et par Thierri van Bouchout,receveur de l'église,de la St.Jean 1594 à pareil jour 1595.
r.515.Idem rendu par els mêmes marguilliers et par Mathieu Vernoyen,receveur de l'église,de la St.Jean 1608 à pareil jour 1609.
r.517.Idem de St.Jean 1609 à pareil jour 1610.
r.518. " " 1610 " 1611.
r.519.Fragment d'un compte rendu le I mars 1684. ✓
r.520.Compte rendu par Eustache Mesaus,receveur de l'église,de la St.Jean 1635 à pareil jour 1636.
r.521.Idem de la St.Jean 1641 à pareil jour 1642.
r.522.Idem rendu par Michiels,de la St.Jean 1645 à pareil jour 1649.
r.523.Fragment d'un compte qui semble appartenir aux années 1669 à 1671.
r.524.Compte rendu par Mathieu de Sart,bedeau,de la St.Jean 1675 à pareil jour 1679.
r.525.Idem rendu par Eustache Vandensanden,receveur de l'église,de la St. Jean 1701 à pareil jour 1704.
r.526.Idem de la St.Jean 1705 à pareil jour 1706.
r.527. " " " 1707 " " 1708.
r.528. " " " 1709 " " 1712.
r.529. " " " 1713 " " 1714.
r.530. " " " 1715 " " 1716.
r.531. " " " 1716 " " 1717.
r.532. " " " 1718 " " 1720.
r.533.Idem rendu par la veuve de Pierre Tordeur,receveur de l'église,de la St.Jean 1720 à pareil jour 1723.
r.534.Idem rendu par Henri Dellelio,receveur de l'église,de la St.Jean 1724 à pareil jour 1725.
r.535.Idem de la St.Jean 1725 à pareil jour 1726.
r.536. " " " 1728 " " 1727.
r.537.Idem rendu par Joseph Michiels,receveur de l'église,de la St.Jean 1727 à pareil jour 1728.
r.538.Idem de la St.Jean 1728 à pareil jour 1729.
r.539. " " " 1729 " " 1730.
r.540. " " " 1730 " " 1731.
r.541. " " " 1731 " " 1733.
r.542. " " " 1733 " " 1736. ✓
r.543. " " " 1736 " " 1737.
r.544.Idem rendu par Guillaume Loos,receveur de l'église,de la St.Jean 1737 à pareil jour 1739.
r.545.Idem rendu par Charels Pissens,receveur de l'église,de la St.Jean 1739 à pareil jour 1741.
r.546.Idem de la St.Jean 1741 à pareil jour 1743.
r.547. " " " 1743 " " 1745.
r.548. " " " 1745 " " 1747.
r.549. " " " 1747 " " 1749.
r.550.Idem rendu par Antoine Pitteurs,receveur de l'église,de la St.Jean 1748 à pareil jour 1751.
r.551.Idem de la St.Jean 1753 à pareil jour 1755.
r.552. " " " 1755 " " 1757.
r.553. " " " 1757 " " 1759.
r.554. " " " 1759 " " 1761.
r.555. " " " 1761 " " 1763.
r.556. " " " 1763 " " 1765.
r.557. " " " 1765 " " 1767.
r.558. " " " 1767 " " 1769.
r.559. " " " 1769 " " 1771.
r.560.Idem rendu par François Pissens,receveur de l'église,de la St.Jean 1771 à pareil jour 1772.
r.561.Idem de la St.Jean 1774 à pareil jour 1776.
r.562. " " " 1776 " " 1778.
r.563. " " " 1778 " " 1780.

Nr.564.Compte rendu par Jean Francois Pissens,receveur de l'église,de la St.Jean I780 à pareil jour I783.
Nr.583.Idem de la St.Jean I783 à pareil jour I784.
Nr.564. " " " I784 " " I786.
Nr.587. " " " I786 " " I788.
Nr.588. " " " I788 " " I790.
Nr.589. " " " I790 " " I792.
Nr.570.Compte purgatif rendu par Joseph Michiels,le I4 avril I739.
Nr.571.Note indiquant la manière,dont doivent être mis en exécution les apostilles du compte de la St.Jean I769 à pareil jour I771.
Nr.572.Cahier de parchemin l'état des rentes qui appartiennent à la fondation des messes et saluts de Notre-Dame;I466.
Nr.573.Etats de quelques dettes dues à l'église et à differentes fondations;I737 et I738.
Nr.574.Conditions de l'affermage des biens de l'église;I5-4-I7I7;original.
Nr.575.Lettre du greffier des états du Brabant au Conseil de Fabrique; 2-7-I778.Il lui annonce qu'il peut reprendre les terres dont les Etats ont eu besoin pendant la construction de la maison de correction.
Nr.576.Farde relative à un trésor qui fut trouvé dans le grenier de la sacristie de l'église;I9.I.I779.
Nr.577.Acte par lequel le Conseil de Brabant autorise les fabriciens de faire un emprunt;I8.2.22.I762.
Nr.578.Extrait du testament de Henri Marchant,par lequel il fait un legs en faveur de l'église;27.I0.I653.
Nr.579.Listes des différentes classes d'enterrements;I774,I776,I778,I780, et I782.
Nr.580.Contrat passé entre le magistrat et Guillaume Rousseau au sujet de l'entretien des horloges de l'église et de la ville.
Nr.58I.Deux contrats relatifs aux orgues de l'église;I7I4
Nr.582.Etat des messes anniversaires fondées dans l'église depuis I689 à .....incomplet et sans date.
Nr.583.Acte par lequel l'archevêque de Malines décharge le doyen rural et 11/1977 curé de Vilvorde de l'administration du bénéfice que possède J.B. Van Lint dans cette ville.
Nr.584.Commissions de receveur de l'église en faveur de Jaques Van Nijverseele(I749)et de receveur de la confrérie de Notre-Dame en faveur de Pitteurs Antoine(I75I);copies;plus une convention conclue entre l'abesse de la Cxambre et du curé au sujet de la construction du maître autel.

CHAPITRE XXXIV.

Confrérie de Notre-Dame érigée dans l'église paroissiale.

Nr.585.Compte rendu aux échevins de Vilvorde par Hubert de Costere,receveur de la confrérie,de la St.Bavon I6I2 à pareil jour I6I4.
Nr.586.Comte rendu de St.Bavon I6I4 à pareil jour I6I5.
Nr.587.Compte rendu par Adam Michiels,receveur de la confrérie,de la St. Bavon I64I à pareil jour I645.
Nr.588.Compte rendu par Jacques van Nijverseele,de la St.Bavon I649 à pareil jour I655.
Nr.589.Compte rendu de la St.Bavon I655 à pareil jour I659.
Nr.590. " " " " " I659 " " " I662.
Nr.59I. " " " " " I662 " " "I668.
Nr.592. " " " " " I668 " " "I674.
Nr.593. " " " " " I674 " " "I676.
Nr.594. " " " " " I676 " " " I678.
Nr.595.Compte rendu par Martin Wotkens de la St.Bavon I678 à pareil jour I685.
Nr.596.Compte rendu par Mustache Vanden Sande de la St.Bavon I685 à pareil jour I688.

Nr.597.Compte rendu de la St.Bavon I683 à pareil jour I694.
Nr.598. " " " " " I694 " " I700.
Nr.599. " " " " " I700 " " I706.
Nr.600. " " " " " I706 " " I7I2.
Nr.60I. " " " " " I7I2 " " I720.
Nr.602.Idem rendu par Henri de Lellio,receveur de la confrérie,de la St. Bavon I723 à pareil jour I727.
Nr.603.Idem de la St.Bavon I727 à pareil jour I733.
Nr.603b " " " " " I733 à pareil jour I737.
Nr.604.Idem rendu par Guillaume Lec[illegible] de la St. Bavon I737 à pareil jour I749.
Nr.605.Idem rendu par Charles Pisc[illegible]s de la St.Bavon I740 à pareil jour I744.
Nr.606.Idem de la St.Bavon I744 à pareil jour I74[illegible].
Nr.607.Idem rendu par Antoine Pitteurs de la St. Bavon I748 à pareil jourI75I
Nr.608.Idem de la St.Bavon I75I à pareil jour I754.
Nr.609. " " " I754 " " I757.
Nr.6I0.Idem rendu par François Pissens de la St.Bavon I772 à pareil jour I776
Nr.6II.Idem de la St.Bavon I776 à pareil jour I78I.
Nr.6I2. " " " I78I " " I786.
Nr.6I3.Fragment d'un compte semblable de la St.Bavon I786 à pareil jour I790.

CHAPITRE XXXV.

Table du St.Esprit.

Nr.6I4.Volume contenant onze comptes de la dite table de la St.Bavon I585 à pareil jour I595.
Nr.6I4a.Fragment d'un compte fin XVIe siècle.
Nr.6I5.Idem contenant quatre comptes semblables de la St.Bavon I595 à pareil jour I599.
Nr.6I 6.Idem contenant huit semblables de la St.Bavon I599 à pareil jour I608
NR.6I7.Idem contenant dix comptes semblables de la St.Bavon I609 à pareil jour I62I.
Nr.6I8.Idem contenant cinq comptes de la St;Bavon I62I à pareil jour I625.
Nr.6I9.Idem contenant six comptes semblables de la St.Bavon I628 à pareil jour I63I.
Nr.620.Compte de la St.Bavon I655 à pareil jour I656.
Nr.62I. " " " " I657 " " I658.
Nr.622. " " " " I658 " " I659.
Nr.623. " " " " I659 " " I660.
Nr.624. " " " " I660 " " I66I.
Nr.625. " " " " I66I " " I662.
Nr.626. " " " " I662 " " I663.
Nr.627. " " " " I663 " " I664.
Nr.628. " " " " I664 " " I665.
Nr.629. " " " " I665 " " I666
Nr.630. " " " " I666 " " I667.
Nr.63I. " " " " I667 " " I668.
Nr.632. " " " " I668 " " I669.
Nr.633. " " " " I697 " " I698.
Nr.634. " " " " I698 " " I699.
Nr.635. " " " " I699 " " I700.
Nr.636. " " " " I700 " " I70I.
Nr.637. " " " " I70I " " I703.
Nr.638. " " " " I702 " " I703.
Nr.639.Volume contenant cinq comptes semblables de la St.Bavon I707 à pareil jour I7I2.
Nr.640.Volume contenant six comptes semblables de la St.Bavon I7I3 à pareil jour I7I8.
Nr.640a.Compte de la St.Bavon I72I à pareil jour I722.-(2)
Nr.64I. " " " " I722 " " I723.
Nr.642. " " " " I723 " " I724.
Nr.643. " " " " I724 " " I725.

:.644.Compte de la St.Bavon I733 à pareil jour I?84.
:.645. " " " " I740 " " I74I.
:.646. " " " " I774 " " I778.
:.647. " " " " I779 " " I780.
:.648. " " " " I780 " " I73I,I736 à I737,I738 à I789.
:.649.Acquits à l'appui de compte de la St;Bavon I?0I à pareil jour I?92.
:.650.Compte de la St.Bavon I?93 à pareil jour I?95.
:.65I. " " " " I?96 " " I?94.
:.652. " " " " I?84 " " I?85.
:.653.Acquits à l'appui du compte de I?05 à I?8i.
:.654.Fragment d'un compte de la première moitié du I8e siècle.
:.655.Registreaux biens,cens,et rentes appartenant à la table,dressé en I44I
:.656.Registre consal dressé pendant le seconde moitié du I8e siècle.
:.657.Registre aux conditions des affermages de biens de la table I705 àI733
Dan ce registre se trouve un autre par lequel le magistrat autorise le proviseurs de la table de faire un emprunt;2I.8.I77I.
:.658.Requêtes adressées au Conseil de Brabant par Adrien Ghisthout,tendant à être mainetunu dans ses fonctions de receveur de la table des pauvre
:.659Nr.659.Règlement pour le receveur de la table des pauvres I704;et un octroi par lequel les archiducs autorisent la table à faire un échange des biens avec les seigneurs Mariensart;I606 Original.

CHAPITRE XXXVI.

Hopital de St.Nicolas.

:.660.Compte de l'hopital rendu par les proviseurs au magistrat et aux autorités écclésiastiques,de la St.Bavon I605 à pareil jour I606.
:.66I.Compte semblable de la St.Bavon I805 à pareil jour I807.
:.662. " " " " " " I808 " " I809.
:.663. " " " " " " I809 " " I8I0.
:.663bis. " " " " " " I8I2 " " I8I3.
:.664. " " " " " " I8I3 " " I8I4.
:.665. " " " " " " I8I5 " " I8...
:.666. " " " " " " I8I8 " " I8I9.
:.667. " " " " " " I8I9 " " I820.
:.668. " " " " " " I825 " " I828;I828 à I830 I835 à I836.
:.669. " " " " " " I847 " " I849.
:.670. " " " " " " I865 " " I866.
:.670bis " " " " " " I875 " " I877.
:.67I. " " " " " " I882 " " I885.
:.67[illegible]. " " " " " " I70I " " I706.
:.673. " " " " " " I7II " " I7I3.
:.674. " " " " " " I7I3 " " I7I5.
:.675. " " " " " " I7I6 " " I7I7.
:.676. " " " " " " I7I7 " " I7I9.
:.677. " " " " " " I7I9 " " I725.
:.678. " " " " " " I725 " " I73I.
:.679. " " " " " " I73I " " I733.
:.680. " " " " " " I733 " " I735.
:.68I. " " " " " " I735 " " I738.
:.682. " " " " " " I738 " " I74I.
:.683. " " " " " " I74I " " I744.
:.684. " " " " " " I744 " " I747.
:.685. " " " " " " I747 " " I750.
:.686. " " " " " " I750 " " I753.
:.687. " " " " " " I753 " " I756.
:.688. " " " " " " I756 " " I759.
:.689. " " " " " " I759 " " I762.
:.690. " " " " " " I762 " " I765.
:.69I. " " " " " " I765 " " I769.
:.692. " " " " " " I769 " " I772.

Nr.693.Compte semblable de la St. Bavon I77I à pareil jour I773.
Nr.694. " " I773 " I775.
Nr.695. " " I775 " I777.
Nr.696. " " I777 " I779.
Nr.697. " " I779 " I78I.
Nr.698. " " I78I " I783.
Nr.699.Fragments de compte dont il n'est pas possible de déterminer les dates.-Un accord conclu entre la ville et l'hôpital le 29.II.I597 et approuvé par l'archevêque de Malines y est joint en copie simple.Cet acte,qui dans le préambule donne des détails historiques concernant l'émigration des religieuses de Notre-Dame de la Conso'ation,détermine les droitsque le curé peut exercer dans le vouvent et ceux relatifs à l'administration des sacrements.

CHAPITRE XXXVII

Hospice des Sept Pauvres de Ste.Marie Madeleine.

Nr.700.Compte rendu par les proviseurs de l'hospice de la St. Bavon I548 à pareil jour I549.
Nr.70I.Idem de la St. Bavon I5.. à pareil jour I5..
Nr.702. " " I569 " I570.
Nr.703. " " I57I " I572.
Nr.704. " " I734 " I736.
Nr.705. " " I756 " I739.
Nr.706. " " I739 " I745.
Nr.707. " " I745 " I749.
Nr.708. " " I75I " I752.
Nr.709. " " I752 " I755.
Nr.7I0. " " I756 " I758.
Nr.7II. " " I759 " I76I.
Nr.7I2.Idem de la même date,mais qui diffère essentiellement du compte précédent;
Nr.7I3.Idem de la St. Bavon I76I à pareil jour I764.
Nr.7I4. " " I767 " I770.
Nr.7I5. " " I770 " I773.
Nr.7I6. " " I773 " I776.
Nr.7I7. " " I776 " I779.
Nr.7I8. " " I779 " I782.
Nr.7I9. " " I782 " I785.
Nr.720. " " I785 " I793.

CHAPITRE XXXVIII

Hospice des Sept Soeurs pauvres,dites Ten Goor.

Nr.72I.Volume contenant sept comptes de la St. Bavon I62I à pareil jour I624,I626,à I627,I628 à I630,I63I à I633,I633 à I635,I639 à I64I, I645 à I649.
Nr.722.Compte semblable de la St. Bavon I73I à pareil jour I733.
Nr.723. " " I734 " I736
Nr.724. " " I736 " I739.
Nr.725. " " I745 " I749.
Nr.726. " " I750 " I749.
Nr.727. " " I752 " I755.
" " I756 " I758.
Nr.728. " " I76I " I764.
Nr.729. " " I764 " I767.
Nr.730.Compte semblable de la même date mais qui diffère entièrement du précédent.
Nr.73I.Compte semblable de la St. Bavon I767 à pareil jour I770.
Nr.732. " " I770 " I773.
Nr.733. " " I773 " I776.
Nr.734. " " I776 " I779.
Nr.735. " " I779 " I782.

Nr.736.Compte semblable de la St.Bavon I782 à pareil jour I785.
Nr.737. " " I785 " I793.

CHAPITRE XXXIX

Béguinages.

Nr.738.Compte rendu aux autorités civiles et écclésiastiques par Marie Anne de Lannoy,receveur du béguinage de la St.Jean I692 à pareil jour I695.
Nr.739.Idem rendu par Elisabeth de Wever,supérieure,de la St.Jean I72I à pareil jour I723.
Nr.740.Idem rendu par Barbe Vanden Sype,supérieure du béguinage,de Notre Dame de la Consolation,de la St. Jean I727 à pareil jour I729.
Nr.74I.Idem de la St. Jean I750 à pareil jour I73I.
Nr.742.Idem rendu par Françoise Briem,de la St.Jean I783 à pareil jour I785.
Nr.743.Farde contenant des copies ou des extraits de testaments,par lesquels différentes personnes,indiquées ci-dessus,font des legs au béguinage de Steenvoort,dit de Notre Dame de la Consolation,savoir:I°-de Hubert Grison,curé du béguinage,I2.5.I598;2°- de Martine Willems,supérieure du Béguinage,9.IO.I6I4;3°-d'Agathe Verbruggen,veuve de Georges de Backer, II.8.I623;4°-de Catherine vanden Daele,béguine,I5.2.I627;5°-de Jeanne Nyverseele,béguine,II.4.I635;6°-de Laurence Vander Beken,première maîtresse du béguinage,9.II.I635;7°-de Jeanette Haelck,béguine,8.9.I638; 8°-de Madeleine Mils,béguine,I.2.I642;9°-de Marie Appelmans,béguine,ZfE. 6.7.I647;IO°-de Catherine Goossens,béguine,I8.5.I652;II°-de Jeanne de Le Leenheere,maîtresse du béguinage,29.4.I68I;I2°-d'Elisabeth de Leenhere béguine,25.4.I682;I3°-de Catherine Gruninckx et Marguerite de.....,, béguines,22.9.I693;I4°-de Gertrude de Haes,béguine,24.3.I694;I5°-d'Elisabeth Van Eyperseel,5.II.I695;I6°-de Marie Anna de la Nooye(sic.)receveur du béguinage,6.7.I697;I8°-de Marie Anne de Lannoot,béguine, 30.6.I703;de Catherine Leemans,béguine,23.4.I704;I8°-d'Elisabeth de Wever,béguine,I3.2.I705;I9°-de Catherine de Gruninex et Marguerite de Brie béguines,22.9.I709;20°-de Jeanne de Gronckel,béguine,28.7.I7II;2I°-de Barbe Eléonore et Catherine Vanden Sype,béguines,I.7.I7I8;22°-de Dorothée Moustinckx,3.II.I7I8;23°-de Marie vander Stricht,béguine,7.4.I72I; 24°-d'Anne Vanden Zande,béguine,2I.6.I723;25°-de Barbe Janssens,béguine 2.I.I727;26°-d'Elisabeth de Wever,béguine,3.IO.I737;27°-de Marie Vanden Plas,béguine,I9.5.I772;28°-de Marie Huyghens,sans date;

CHAPITRE XL.

Papiers étrangers à la ville.

Nr.744.Manuel des biens,cens et rentes appartenant à l'église de Melsbroeck; I782 à I794.
Nr.745.Conditions d'affermage des biens appartenant à l'église et à la table des pauvres de Melsproeck,avec désignation de ces biens;I789.
Nr.746.Idem des biens appartenant à l'église de Overheembeek et aux pauvres de cette paroisse,I788.
Nr.747.Compte rendu par Jean Van Eemeren de l'administration de la table des pauvres de Sempst,de Noël I546 à pareil jour I547.
Nr.749.Idem rendu par Barthelemi de Lathouwere de la Noël I562 à pareil jour I563.
Nr.750.Idem rendu par Gaspard Van Oostryck de la Noël I569 à pareil jour I570.
Nr.75I.Idem rendu par N.Spruyt de la noël I589 à pareil jour I590.
Nr.752.Idem rendu par Pierre de Kremer de la Noël I627 à pareil jour I628.
Nr.753.Idem rendu par Jean Vanden Eynde pour l'année cloturée la Noël I643.
Nr.754.Idem rendu par Christophe Jacobs,pour l'année échue à la Noël I649.
Nr.755. " Jacques Van Tilt, " " I65I.
Nr.756. " Philippe Le ... , " " I66I.
Nr.757. " Guillaume ..... , " " I667.
Nr.758. " Jean de la Rue ; " " I67I.
Nr.759. " Jean Van Roye , " " I673.

Nr.760.Compte rendu par Charles Van Tilt ,pour l'année échue à la Noël 1675.
Nr.761.Compte rendu par Pierre Goovaerts,pour l'année échue à la Noël 1690.
Nr.762. " " " " 1701.
Nr.763. " François Spruyt de la Chandeleur 1766 à pareil jour 1767.
Nr.764.Idem rendu par J.Joseph Hoorickx pour l'année échue à la St.André 1768.
Nr.765.Idem rendu par Henri Van Steenvincker, pour l'année échue à la St. André 1770.
Nr.766.Compte rendu par Jean Cruwel pour l'année échue à la St.André 1772.
Nr.767.Compte rendu par Antoine Jacobs pour l'année échue à la St. André 1773.
Nr.768.Compte rendu par Guillaume de Bosch pour l'année échue à la St.André 1774.
Nr.769.Compte rendu par Jean de Koester pour l'année échue à la St.André 1776.
Nr.770.Compte rendu par Jean Van Winne pour l'année échue 1777.
Nr.771.Extraits de comptes de 1550 à 1551,1599 à 1600,1595,1661.
Nr.772.Compte rendu par le curé de Sempst d'une rente de 205 florins qu'il a reçu au profit des pauvres de sa paroisse par ordre du comte de Maldeghem,de 1661 à 1667.
Nr.773.Deux comptes rendus par Martin Adriaens,receveur des pauvres de Weerde des années 1791 à 1793 et de 1794 à 1796.
Nr.774.Idem rendu par Bals des années 1797 à 1799.
Nr.774a.Idem rendu par De Coster Henri,receveur des pauvres de Bergh,1800 à 1801.

CHAPITRE XLI.

Papiers divers.

Nr.775.Petite farde concernant la maison de correction.Elle renferme:1°-une note indiquant l'étendue des terrains incorporés dans l'établissement 1779;2°-le plan d'une partie de la rue,qui y conduit de la porte de Bruxelles,écriture du 18e siècle;3°-les conditions d'admission des détenus,1779;4°-deux pièces concernant des individus de Vilvorde qui y furent détenus,1779.
Nr.776.Farde intitulée:Rackende de Vruonte en de Vostereye van Ryverseele. Les papiers qu'elle renferme concernent le geolier de la prison,dite Vruonte,et les franchises et privilèges dont il jouissait;17é Siècle.
Nr.777.Copie de l'octroi par lequel Marie-Therese autorise Norbert Coene à construire des moulins à scier du bois et du marbre en Brabant et spécialement à Vilvorde;
Nr.777a;Inventaire du mobilier existant au couvent supprimé des Thérésiennes

CHAPITRE XLII

Archives Judiciaires.

§ I. Affaires civiles.

A/ Registres et liasses aux actes.

Nr.778.Registre aux actes passés devant les échevins de Vilvorde du 25.6.14[illegible] à pareil jour 1461.En latin-En tête de chaque année se trouve la list des échevins.
Nr.779.Idem du 25.6.1484 à pareil jour 1493.En flamand.En tête de chaque année se trouve la liste des échevins.
Nr.780.Idem du 24.6.1492 à pareil jour 1502.Même observation.
Nr.781.Idem du 27 septembre 1557 au 24.4.1564.
Nr.782.Un acte appartenant à la liasse de 1610.
Nr.783.Deux actes appartenant à la liasse de 1647.
Nr.784.Liasse aux actes de 1650.
Nr.785.Idem de 1653.
Nr.786.Idem de 1659.

Nr.847.Farde d'actes de conditions de I736 à I739.
Nr.848.Idem de I730 à I733 et I735.
Nr.849.Idem de I736 à I739.
Nr.850.Liasse d'actes semblables de I730 à I740.
Nr.851. " " IV.e à I750.
Nr.852. " " I760 à I769.
Nr.853. " " I770 à I779.
Nr.854. " " I780 à I7[illegible] incomplète.

C/ Comptes d[illegible]belles,curat[illegible]les,et mortuaires passés dev[illegible]les échevins.

Nr.855.Huit comptes des années I638,I643,I651,I685,I693,I695 et I694.
Nr.856.Trois comptes des années I704,I708 et I709.
Nr.857.Trois idem de I710,I714,I719.
Nr.858.Liasse de comptes semblables de I721 à I739.
Nr.859.Idem de I730 à I739.
Nr.860.Idem de I741 à I749.
Nr.861.Idem de I752 à I759.
Nr.862.Idem de I760 à I769.
Nr.863.Idem de I770 à I777.
Nr.864.Idem de I781 à I7 89.
Nr.865.Idem de I701 à I788.
Nr.866.Un inventaire de la mortuaire de Thérèse Michiels;II.4.I719.

D/ Rolles du Tribunal des Echevins.

Nr.867.Registre aux rolles du 27.3.I631 au 31.5.I633.
Nr.868. " " I640 au 23.3.I643.
Nr.869.Idem du 23.8.I645 au 25.3.I649.
Nr.870.Idem du 4.3.I648 au 8.10.I649.
Nr.871.Idem du I3.10.I640 au 4.I.I65I.
Nr.872.Idem du ..... I653 au 35.8.I654.
Nr.873.Idem du ..... I654 au 9.6.I660.
Nr.874.Idem du I.6.I654 au ....(atteint de pourriture)
Nr.875.Idem du 9.I2.I660 au I9.I0.I66I.
Nr.876.Idem du 26.I0.I66I au 9.5.I668(atteint de pourriture)
Nr.877.Idem du I9.9.I668 au 25.3.I67I.
Nr.878.Idem du I3.8.I673 au 25.I.I674.
Nr.879.Idem du I7.3.I677 au I7.II.I677.
Nr.880.Idem du 3.3.I673 au I5.6.I678.
Nr.881.Idem du 23.II.I678 au 30.3.I679.
Nr.882.Idem d'avril au I5.7.I679.
Nr.883.Idem du 27.9.I679 au I4.I2.I680.
Nr.884.Idem du I8.II.I685 au 5 mars I687.
Nr.885.Idem du 2.4.I687 au 30.7.I689.
Nr.8858.Idem du 3.4.I699 au 26.9.I693.
Nr.886.Idem du 7.II.I70I au 6.7.I707.
Nr.887.Idem du I3.7.I707 au 30.3.I7I3.
Nr.888.Idem du 5.4.I7I3 au 25.8.I7I8.
Nr.889.Idem du 3I.8.I7I8 au 30.3.I724.
Nr.890.Idem du 6.9.I724 au 27.4.I729.
Nr.891.Idem du I8.3.I735 au 22.3.I736.
Nr.892.Idem du ...8.I736 au 30.II.I737.
Nr.893.Idem du 27.II.I737 au I5.6.I740.
Nr.894.Idem du 6.6.I74I au I7.6.I744.
Nr.895.Idem du I9.4.I745 au I9.I3.I752.
Nr.896.Idem du 4.3.I750 au 3I.3.I752.
Nr.897.Idem du 7.I.I756 au 7.9.I757.
Nr.898.Idem du 3.I.I759 au 30.3.I760.
Nr.899.Idem du 28.3.I760 au 23.3.I76I.

E/ Sentences.

Nr.900.Registre aux sentences prononcées par le magistrat du 10.II.1604 au 6.7.1611.
Nr.901.Idem du 23.6.1638 au 18.3.1646.
Nr.902.Idem du 7.II.1646 au 28.6.1653.
Nr.903.Liasse aux sentences en minutes du 30.II.1669 au 3.7.1686.
Nr.904.Registres aux sentences en copies du II.4.1601 au 9.8.1710.
Nr.905.Deux sentences en original,l'une de 1713,l'autre de 1719.
Nr.906.Petite farde aux sentences en original de 1731à1729.
Nr.907.Liasse aux sentences en minutes de 1731 à 1739.
Nr.908.Idem de 1740 à 1749.
Nr.909.Idem de 1750 à 1759.
Nr.910.Petite farde aux sentences de 1760 à 1765.
Nr.911.Cahier aux sentences en copie du 17.3.1768 au 24.9.1777.
Nr.912.Petite farde aux sentences en minute de 1770 à 1779.Incomplète.
Nr.913.Huit sentences en original ou en copie de 1703,1785 et 1758.
Nr.914.Une sentence du 9.II.1765.

F/ Saisies arrêts.

Nr.915.Liasse aux actes en original des saisies arrêts pratiquées entre les mains des échevins de 1593 à 1755.
Nr.916.Idem de 1737 à 1777.
Nr.917.Cahier contenant des copies d'actes semblables de 1744 à 1777 et un acte de 1787.

G/ Annotations des procès tenues par le secrétaire,frais de procédure.

Nr.918.Registre aux annotations tenue par le secrétaire de la ville des procédures du 1601 à 1761.
Nr.919.Cahier tenu par le secrétaire des frais de procédure de 1767 à 1769.
Nr.920.Idem de 1769 à 1771.
Nr.921.Idem de 1770 à 1779.
Nr.922.Idem de 1772 à 1775.
Nr.923.Idem de 1774 à 1780.
Nr.923a.Fragments 17e Siècle.

H/Appels interjetés devant le tribunal des échevins.

Nr.924.Liasse aux actes d'appel de 1713 à 1767.
Nr.925.Idem de 1773 à 1788.

I/ Papiers de procédures

Nr.926.Acte par lequel le chancellier du Conseil de Brabant désigne deux avocats qui sont chargés de donner leur avis au sujet des causes soumises au tribunal des échevins;2.2.1779.
Nr.927.Liasse aux avis donnés par les avocats qui ont été désignés par le chancellier du Conseil de Brabantà l'effet de donner leur avis touchant les procès produits devant le tribunal susdit;de 1639 à 1639.
Nr.928.Idem de 1640 à 1681.
Nr.929.Pierre de Wilde et Consorts contre les échevins du banc d'Erps et de Quarebbe,1573.-Ce procès a trait à l'application des coûtumes de ces deux villages.
Nr.930.Pierre Van Cudenhoven contre Jean Hendricx;1631.
Nr.931.Pierre Flettebisse contre Josse de Coster;1632.
Nr.932.Jean Sarvoet contre Martin de Regere;1635.
Nr.933.Jean Van Caudriesschc emmdem,receveur de Vilvorde,contre François Van Ophem,drossart de Saventhem;1637.
Nr.934.Philippe Verschueren contre Gérard Corens;1639.
Nr.935.Guillaume Bogaerts contre Jean Van Ingelant;1641.
Nr.936.Les répartiteurs des aides à Nppeghem contre l'abesse de la Cambre.1642
Nr.937.Henri Van Meldert et Elisabeth Dedrydwyve contre Martin Spruitels;1643
Nr.938.Antoine Van Gestel contre Guillaume Vande Velde;164...
Nr.939.Henri van Thienen contre Martin Goossens et Jean van Battel;1646.

Nr.940.Le Table du St.Esprit à Vilvorde contre Jean van Broecken,1646.
Nr.941.Corneille Vanhemeren contre Godelevet,1648.
Nr.943.Maximilien van Ophem contre Jean Herimont;1648.
Nr.943.Martin Rocqui contre Claude de Meyer et Jacques Delsaert,1648.
Nr.944.Henri Marchant,curé à Vilvorde contre Mlles d'Antoine de Roovere,1649.
Nr.945.Michel Vokengreve contre M des,1650.
Nr.946.Les héritiers de Grégoire Van Diever contre Van Velde,1650.
Nr.947.Pierre Pierson contre Jean Mouré,1653.
Nr.948.Michel Adriaensens contre Martin Sprouten,1653.
Nr.949.Les héritiers de Jean Vanden Vande contre Pierre de Rappoy,1653.
Nr.950.Pierre Verhaeghen contre Christophle Post,1654.
Nr.951.Jean Van Rattel contre Jean van Thienen,1654.
Nr.952.Philippe Charles de Landas contre Rhondel,1656.
Nr.953.Nicolas Sollyn contre Pierre Bruno,1656.
Nr.954.Pierre Boyaerts contre Jean Lommens,1657.
Nr.955.Antoine de Rose contre Guillaume Vande Velde,1657.
Nr.956.Les enfants de Henri Poels contre Thibaut Godelevet,1660.
Nr.957.Guillaume Ignace Van Hooff,seigneur de Machelen Ste.Gertrude contre Pierre Steemans et Henri Vander Elst,1661.
Nr.958.Le même contre Antoine Hooylant,1661.
Nr.959.Le même contre Jean Simon,1661.
Nr.960.Laurens contre ses cohéritiers,1661.
Nr.961.Antoine Van Witvelt contre Guillaume Janssens,1665.
Nr.962.Henri Hiskens contre Ferdinand Vander Borght,1666.
Nr.963.Gabriel de Reculot contre les héritiers de Virginie Evenepoel,1667.
Nr.964.Boicebella,seigneur d'Opheembeck alias Petit Brabant(Smal Brabant) contre Jacques de Witte,1669.
Nr.965.Jean Schrijvers contre Henri Janssens,1669.
Nr.966.Martin Sterckx contre Philippe Stuckens,1670.
Nr.967.Jean van Steenhoudt contre Catherine Claurez,1670.
Nr.968.Guillaume Janssens contre la veuve Josse Van Hamme,1674.
Nr.969.Anne De Castro contre son mari don Juan de Castro.
Nr.970.Henri Vander Beucht contre NicolasVan Caudriesch,1678,
Nr.971.Loonens contre Gabriel De Reculot.
Nr.972.Josse Van Caudriessche contre Henri Symons,1683.
Nr.973.Henri De Becker contre Pierre Vanden Schmieck,1683.
Nr.974.Gerard Claessens contre Josse Van Caudriesch,1683.
Nr.975.François Vander Smissen contre Gillis de Witte,1683.
Nr.976.Jean Van Zeune contre Jean Coeckelbergh,1685.
Nr.977.Maximilien Lommens contre Mathieu Strastman,1685;et Verbesselt contre Henri Michiels,1685.
Nr.978.Le métier des Agriculteurs de Vilvorde contre Guillaume Peeters,1686.
Nr.979.Jean de Groeff contre Adriene Pauwels,veuve Van Schoor,1690.
Nr.980.Adrien Waterloos contre le maïeur d'Ixipa,1698.
Nr.982.Jacques Patuie contre la veuve Tondeur,1699.
Nr.983.Gauthier Vluggo contre Simon Van Bever,1702.
Nr.984.Arnould Vander Costen contre Anna marie Van Brustum,1706.
Nr.985.Veuve Michel Van Waeyenbergh contre Corneile Platteborse et consorts, 1706.
Nr.986.Gertrude Segeron contre Keert,1710.
Nr.987.Laurent Oppermans contre Jean Ceuppens,1715.
Nr.988.Le procureur Van Hamme contre M.Jacobs,1716.
Nr.989.André Michiels,bourgmestre de Vilvorde,contre le seigneur de Pouthy, maïeur de cette ville,1716.
Nr.990.Guillaume Pangaert contre Auguste Cambie,1716.
Nr.991.Jacques De Croé contre Henri Charles De Wint,1717.
Nr.992.Michel Taeymans contre Lambert et Jean Schrijvers,le jeune,et consorts
Nr.993.Louis Bartholomees contre François Van Cunsbroeck,1718. 1717
Nr.994.Guillaume Vanden Nesse Emaüm,maïeur de Schaerbeek,contre Guillaume de Coster,1718.
Nr.995.Jacques De Croef contre Pierre Mertens,1718.

Nr.996.Jacques Van Hoelen contre Gaspard Goossens,I720.
Nr.997.Henri Vanden Plas contre Catherine Van Oughbrecck,veuve d'André Boulenge,I720.
Nr.998.Guillaume Antoine Chantier contre Louis Boulengé,I722.
Nr.999.Fragment d'un procès entre Van Opbergen et Dijne,I723.
Nr.1000.Le Métier des Apothicaires de Vilvorde contre la veuve Cockaert,I723
Nr.1001.Guillaume Barbelons contre Antoine Vander Haegen,I723.
Nr.1002.Pierre Mertens contre Jacques De Cant,I724.
Nr.1003.Théodor Beyens contre Henri Vanden Plas,époux Jeanne Van Heffe,I724.
Nr.1004.Pierre Meys contre [illegible] Dons,I724.
Nr.1005.Le métier de charpentiers,menuisiers,fabricants de chaises,etc,contre Ferdinand Quisthout,I725.
Nr.1006.Guillaume Van Hamme contre François Goemans,I727.
Nr.1007.Lambert Van Hamme contre Simon Legge,I727.
Nr.1008.Charles De Vlesschouder contre Henri Joseph Vanden Plas et Jacques Vermeeren contre les héritiers d'André Michiels,I727.
Nr.1009.Ferdinand Quisthout contre Pierre André,H.Keulemans et Leplat,I728.
Nr.1010.Henri Brion contre Frédéric Brion,I728.
Nr.1011.L'Hopital de Notre-Dame à Vilvorde contre Jean Dams;I728.
Nr.1012.Jacques Huybrechts contre Jean Baptiste Janssens,I728.
Nr.1013.Jean Baptiste et Pierre Servais contre Nicolas Matthys,I728.
Nr.1014.Guillaume Debruyn contre Laurent Steyaert,I729.
Nr.1015.Lievin de Never contre Madeleine Vanden Zande,veuve de M.Vanderhaeghen,I729.
Nr.1016.Charles Dufour contre Henri Van Oousbrecck,I729.
Nr.1017.Daniel Leemens contre les héritiers de Nicolas de Moulin,I730.
Nr.1018.Lambert Schryvers contre Henri Van Achter et Cameron,I730 et I733.
Nr.1019.Jean Van Hamme contre Jacques de Holt,I731.
Nr.1020.Antoine Steenbackers,curé de Vilvorde contre Alexandre Hoeffnagley
Nr.1021.Louis Mertens contre Pierre Brifaert,I732. I731.
Nr.1022.Henri Van Duffel contre Jean Caudriessen et Ferdinand Quisthout,I732
Nr.1023.Jean baptiste Van Caudriesse contre Guillaume Verhoeven et consorts
Nr.1024.Jean Baptiste de Foulon contre Pierre Bonsmans,I733. I732
Nr.1026.Le prélat de Bonne contre Jacques Demée,I732.
Nr.1026.Pierre Wauters contre Jean Baptiste Van Caudriessche,I733.
Nr.1027.Jean François,Marie et Isabelle Tsas contre Pierre Tsas,I733.
Nr.1028.Joseph Michiels contre la veuve de Pierre Cockaert,I733.
Nr.1029.Pierre Tsas contre Lonckers,I734.
Nr.1030.Imox contre Pierre Dumortier,I734.
Nr.1031.François T'Kint contre Pierre Van Gestel,I735.
Nr.1032.Pierre Van Gestel contre Henri Jacque;I735.
Nr.1033.Le même contre Pierre Geaits,I735.
Nr.1034.Pierre Van Horhen contre Pierre Hauvers,I735.
Nr.1035.Lambert et Anne Van Onse contre Jean Vande Venne,I735.
Nr.1036.Leonard Haegels et Armand Janssens,I735.
Nr.1037.Pierre de Ridder contre Jacques Battelas,I735.
Nr.1038.Cathérine Michiels,veuve Michiels contre Antoine Michiels,I735.
Nr.1039.Lambert Schryvers contre Aimé Van Cameron,I735.
Nr.1040.Jean Baptiste van Caudriessche contre Nicolas Vellekens et Josse Seghers,I736.
Nr.1041.Pierre de Mortier contre Guillaume De Bruyn,I736.
Nr.1042.Les héritiers Jean Baptiste Janssens contre Guillaume de Bruyn,I736.
Nr.1043.André Fissens contre Nicolas Antoine Cockaertjle jeune,I737.
Nr.1044.Bernard Bogaerts contre Jean Vander Weyden,I738.
Nr.1045.Pierre Van Gestel contre Josse Rogers,I738.
Nr.1046.Hubert de Vondel contre Jean Van Hal,I738.
Nr.1047.Jean Van Turnhout contre Jean Langenbergh,I738.
Nr.1048.Jean Baptiste De Haen contre la Gilde l'Arbalète de Vilvorde,I739.
Nr.1049 Pierre Lambert contre Charles du Four,I738.
Nr.1050.Lambert Van Hamme contre Charles Fissens,I740.

Nr.1051.Jean Vande Venne contre Jean François Van Steenwinckel,1740.
Nr.1052.Dimphe Vanden Wayenbergh,veuve Storckx contre Jacques Arnoudt,1741.
Nr.1053.Jean Lartenbergh contre Pierre Wynn,1741.
Nr.1054.Henri Vander Heyden contre Henri Brion,1741. 1743.
Nr.1055.Guillaume Van Lint et Guillaume Bartholomeus contre Henri Coenraerts,
Nr.1056.François Peetens,époux de la veuve Windelinckx contre N.Sophie,1742.
Nr.1057.Ferdinand Poot contre Luc de Mol,1742.

Nr. 1058. Les héritiers Steenbackers contre Anne Barbe Godtschalck, 1743.
Nr. 1059. Pierre Wynn contre Vincent Van Turnhout, 1743.
Nr. 1060. Adrienne Vuye, épouse Van Hamme contre Henri de Lellio, époux de Marie de Vuye; Jacques Vermeeren et sa femme Jeanne Vuye, 1743.
Nr. 1061. Henri Coenraets contre Ferdinand Quisthout, 1743
Nr. 1062. Le procureur Vander Venne contre Arnoul Van Roye, 1743.
Nr. 1063. Clément Taymans contre Antoine Crovens, 1743.
Nr. 1064. Josse van Zeebroeck contre François Simons, 1744.
Nr. 1065. Le notaire Van Hamme contre François De Leeuw, 1744.
Nr. 1066. Anne Thérèse Van Heffen contre Pierre Jacques Dereyt, 1744.
Nr. 1067. Michel Coppens et consorts contre Catherine Sleeuwaeghen, 1744.
Nr. 1068. Henri Vander Heyden contre Simon Van Campenhout, 1744.
Nr. 1069. Jean de Heyn contre Ferdinand Quisthout, 1745.
Nr. 1070. Lener contre Vande Venne, 1745.
Nr. 1071. Jean de Heyn contre Guillaume Locs, 1745
Nr. 1072. Elisabeth Van Caudriessche, veuve Jacques Laureys contre Nicolas Leemans, 1745.
Nr. 1073. La veuve Van Billisen contre le procureur Vande Venne, 1746.
Nr. 1074. Jacques Vermeiren, mari de Barbe Van Muylder, et ses enfants Van Muylder contre la veuve Doms, 1746.
Nr. 1075. Joseph Michiels contre Guillaume Segers, 1747.
Nr. 1076. Laurent Maulemans contre Pierre Delvaux, 1747.
Nr. 1077. Spierincx contre Winand Bartholomeus, 1748.
Nr. 1078. Mathieu Veldekens contre Guillaume Locs, 1749.
Nr. 1079. L'Hôpital St. Jean à Bruxelles contre Adrienne Vuye, 1749.
Nr. 1080. Michel Mertens contre Pierre Boulangé, 1749.
Nr. 1081. Les héritiers Macs contre la veuve Charles Tenvoren, 1749.
Nr. 1082. Jacques Vireman et sa femme contre Jacques Vanden Broeck, 1749.
Nr. 1083. François Stuyck contre Donckers et Jacques de Heldt, 1749.
Nr. 1084. Vaes contre la veuve Vanden Brande, 1750.
Nr. 1085. Jean Vande Venne contre Jean Vanderzypen, 1750.
Nr. 1086. Pierre Goossens contre Jean Baptiste Geerts, 1750.
Nr. 1087. Bernard Buichet contre Henri Stephane, 1750.
Nr. 1088. Les enfants Van Hamme contre la veuve Vanden Bergen, 1751.
Nr. 1089. Les dominicains de Vilvorde contre Petronille Magnus, 1751.
Nr. 1090. La douairière Pipenjoy et ses enfants contre Guillaume Segers et consorts, 1751.
Nr. 1091. La table du St. Esprit à Vilvorde contre les chapelains de la fondation Goosens, 1751.
Nr. 1092. Isabelle Wayenbergh et ses soeurs contre le lieutenant maïeur de Vilvorde, 1752.
Nr. 1093. Charles Joseph Van Cutsem contre Nicolas Leemans, 1752.
Nr. 1094. Antoine Decrée contre Antoine Vander Haeghen, 1752.
Nr. 1095. Bachet contre Buelens, 1753.
Nr. 1098. Jacques Vanden Broeck contre Jacques Crustens, 1753.
Nr. 1097. De Smet contre Jacques Peremans, 1753.
Nr. 1098. Jacques Cruesens contre la veuve Van Hamme, 1754.
Nr. 1099. Charles Boschmans, mari de Thérèse Van Hamme contre Henri Vander Elst, 1755.
Nr. 1100. Geerts contre Deschamps, 1755.
Nr. 1101. Veuve Vander Haegen contre la veuve Vande Venne, 1755.
Nr. 1102. Steenackers, femme Rocbeeck contre François Prien, 1755.
Nr. 1103. Guillaume Vermeiren contre Pierre Van Haerlet, 1756.

Nr. II04. Libert François Christyn, comte de Ribaucourt, contre l'hôpital de Notre-Dame à Vilvorde, I756.
Nr. II05. Marie Dyttenhove contre Pierre Joseph Truffaert, I756.
Nr. II06. Barbe Thas, veuve de Michel Antoine Michiels contre Catherine Michiels, I756.
Nr. II07. Herman Théodore Ververs contre Catherine Van Gestel, I757.
Nr. II08. Jean Van Heffen, au nom de sa femme contre Barthelemi Vander Elst,
Nr. II09. Jacques Put contre Van Campenhout, I757. / I757
Nr. II10. Henri Doms contre Pierre [illegible], I758.
Nr. II11. Les enfants de Gertrude [illegible] Ambroeck contre Martin De Boeck, I753.
Nr. II12. Pierre V[illegible] Myck contre Catherine Van Horsael, I758.
Nr. II53. Jean De Hoover contre Alexandre Bleyten, I759.
Nr. II14. Louis De Wandelaer contre Henri Simon, I759.
Nr. II15. Ots contre Vanden Bergen, I759.
Nr. II16. Jean Baptiste Delaet contre Pierre Geerts, I759.
Nr. II17. Le prevôt de Berne contre Louis De Wandelaer, I759.
Nr. II18. Jean Heffen contre Pierre Geerts, I760.
Nr. II19. Pierre Lemmens contre Antoine Pittoors, I760.
Nr. II20. Henri Taymans contre Antoine Van Mulders, I760.
Nr. II21. A. Berenbroeck contre Bernard Buchet, I761.
Nr. II22. Sebastien De Muylder contre André De Muylder, I761.
Nr. II23. L.P.Godenne, femme Delicur contre Bernard Buchet, I761.
Nr. II24. Pierre Paul contre Josse Crabeels, I761.
Nr. II25. P. Van Haecht contre M. Luypaert, I763.
Nr. II26. Nicolas Coosemans contre L. Thomas, I763.
Nr. II27. Mathieu Burté contre Bernard Buchet, I762.
Nr. II28. L'Hôpital de Notre Dame à Vilvorde contre Antoine Boogaerts, I763.
Nr. II29. Marie Gertan contre son mari Guillaume Van Campenhout, I762. Procédure en demande de séparation de corps et de biens, qui renferme des détails de moeurs très singuliers.
Nr. II30. Charles Van Hamme contre Philippe Van Antwerpen, I763.
Nr. II31. Philippe Dedoncker contre Henri Doms, I764.
Nr. II32. Jean Vanderperren contre Jean de Greeff, I764.
Nr. II33. Jean Stallaerts contre Laurent Vander Elst, I764.
Nr. II34. Jean Baptiste Decoster contre François Cooremans, I763.
Nr. II35. Baudouin Hennin contre Honoré Rayé, I768.
Nr. II36. Stuyck contre Josse Vanden Beulck, I768.
Nr. II37. L.J.Claessens contre André Joseph Van Assche, I768.
Nr. II38. Degrain contre Louis Launoy, I769.
Nr. II39. Lemmens contre Van Doorselaer , I769.
Nr. II40. Jean Schrijvers, au nom de sa femme contre Joseph Michiels, I769.
Nr. II41. Le métier des chirurgiens contre N. Moriale, I769.
Nr. II42. Pierre Verdeyen contre la Gilde de St. Georges à Vilvorde, I769(voir
Nr. II43. Henri Boers, au nom de sa femme contre Jean Ceuppens, / II44)
femme Van Heffen, I769.
Nr. II44. Pierre Verdeyen contre la Gilde de St. Georges à Vilvorde, I770(voir
Nr. II45. Le métier des marechaux, serruriers, etc. contre Louis / II42)
Launoy, I770.
Nr. II46. Pierre Van Buggenhout contre Pierre Mpêson, I770.
Nr. II47. Pierre Libot et consorts contre Nicolas De Prins et Vande Velde, I771
Nr. II48. F.Savay contre Henri Boers, I772.
Nr. II49. Antoine Van Thilt contre Jean François De Bontridder, I772.
Nr. II50. I.F. Van Haecht contre B. Jeurin, I773.
Nr. II51. Corneille Dellelio contre Théodore Maryne, I773.
Nr. II52. Charles Van Hamme contre J. Dercock et G. Vanderaa, I773.
Nr. II53. Guillaume Cornélie, Catherine et Jerôme Matthys contre Pierre Geerts,
Nr. II54. Clément Puttemans contre Henri Vanden Plassche, I772. / I773.
Nr. II55. G. Van Campenhout contre François Stuyck, I773.
Nr. II56. Jean Van Dam contre Antoine Vander Seypen et consorts, I772.
Nr. II57. Charles Claessens et consorts contre le métier des brasseurs, I773.

Nr. II58. Jacques Balthazar Joos contre Henri Van Scoy, I773.
Nr. II59. Guillaume Hendrickx contre Corneille Loos, I774.
Nr. II60. Le métier des cordonniers contre P.I. Buchet, I774.
Nr. II6I. Pierre Joseph Ottens contre Jean Hoffen, I774.
Nr. II62. Crabeels contre Reus, I775.(Voir nr. II69)
Nr. II63. Veuve Pierre Declercq contre les gens de Loi de Hagheleu Ste. Gertrude, I775.
Nr. II64. Englebert Delelée contre Barbe Debruyn, I775.
Nr. II65. Corneille Loos contre Guillaume Hendrick, I775.
Nr. II66. Le métier des tailleurs contre Jean Van Bouleck, I775.
Nr. II67. Laurent Vandurvelen contre Pierre Dormaels, I775.
Nr. II68. Henri De Lellio contre Nicolas Siesmans, I776.
Nr. II69. De Reus contre Crabeels, I776.(Voir nr. II62)
Nr. II70. François Leners contre Nicolas Plas, I776.
Nr. II7I. Clément Brabant contre Mathieu Vaegemans, I776.
Nr. II72. Henri Le Crouwaer contre L.B. Schrijvers, I777.
Nr. II73. François Moerenhout et François Coosemans contre la veuve Nicolas de Prins, I777.
Nr. II74. Nicolas Siesemans contre Jean Petrü, I777.
Nr. II75. Norbert G. Coene contre Jean Van Ravensteyn, I778.
Nr. II76. Guillaume Stuyck contre François Stuyck, I778.
Nr. II77. La table des pauvres de Pouthy contre la veuve Pierre de Lellio,I778.
Nr. II78. Pierre Vander Helst contre Joseph de Graeff, I778.
Nr. II79.I. Bernard Seydlitz contre Jacques Simon, I779.
Nr. II80. J.Bt.Stuyck contre Anne Marie Jacobs, veuve de François Stuyck,
Nr. II8I. Jacques Van Campenhout au nom de sa femme Amerence Pauwels contre Jean Van Seghbroeck, mari de Barbe Decock, I779.
Nr. II82. Jean Vander Seypen contre François Stuyck, époux de Thérèse De Bontridder, I780.
Nr. II83. Jacques Disilya contre H. Despontaines, I780.
Nr. II84. François Moons contre François Moullens, I780.
Nr. II85. Jérome Vander Perren contre François Moons, I780.
Nr. II86. J.Bt. Buchet contre Antoine Joseph Lotté, I78I.
Nr. II87. Norbert G. Coene contre Jean Van Prooje, I78I.
Nr. II88. Henri Goidsecls et consorts contre Michel Van Tugom, I78I.
Nr. II89. G. Frans contre Du Moullin et son mari Corneille de Grauw, I78I.
Nr. II90.A.M.Jacops, veuve François Stuyck contre Guillaume Verhelpen, I78I.
Nr. II9I. La veuve Philippe Seghers contre Aerts, I78I.
Nr. II92. Henri Michiels contre Henri Vermeulen, I78I.
Nr. II93. Niesse contre De Grauw, I78I.
Nr. II94. I.B. Pierrardt contre Vanden Plas, I78I.
Nr. II95. P.I. Donckers contre la veuve Domerihior, I783.
Nr. II96. Jean-François Donckers contre Bernard Seydlitz, I783.
Nr. II97. La veuve Rousseau contre P.J. De Haen, I783.
Nr. II98. Jean Bt. Pierardt contre Marotto, I783.
Nr. II99. Les habitants de Tervueren contre Michel Van Tuycom, I783.
Nr. I200. Van Langendonck contre Coenen, I783.
Nr. I20I. Michel Carpin contre Antoine Joseph Looté, I783.
Nr. I202. Hauser et Carton contre Norbert G. Coene, I783.
Nr. I203. Les héritiers de Marie Vanden Plas contre François Willems, I783.
Nr. I204. Corneille De Grauw, impetrant des lettres de citations, I783.
Nr. I205. L. Launois contre Anne Joseph Lonet, I783.
Nr. I206. La Gilde de St. Georges à Vilvorde contre François Van Moerenhout,
Nr. I207. Henri Joseph Vanden Plas contre Jean Tervcoeren, I783. /I783.
Nr. I208. Jean François Donckers contre François Coosemans, I784.
Nr. I209. Norbert G. Coene contre Van Houtergem , I784.
Nr. I2I0.Guillaume Paridaens contre Catherine Rillaerts, I784.
Nr. I2II. J.Bt. Rillaerts contre la veuve Pierre Debie, I784.
Nr. I2I2. Guillaume et Claire Paridaens, Guillaume Stuyck et son épouse Marie Thérèse Paridaens contre Pierre Plas, époux de Marie Anne Van Hemelrijck,I784.

Nr. I259. Fragment des rolles du 6 juillet I606 au 2 décembre I609.
Nr. I260. Idem du I5 juin I6I6 au 8 avril I630.
Nr. I26I. Registre aux rolles du 9 juin I633 au 23 février I652.
Nr. I262. Fragment des rolles du 4 mai I663 au 5 septembre I663.
Nr. I263. Idem du I9 septembre I69I au I octobre I692.
Nr. I264. Idem du 6 octobre I69[illegible] au I7 juillet I693.
Nr. I265. Idem du juin I693 au [illegible] juillet I696.
Nr. I266. Idem du août I696 au [illegible] février I698.
Nr. I267. Idem du 25 février I[illegible] au 7 février I703.
Nr. I268. Registre des rolles du [illegible] février I703 au 23 janvier I73I.
Nr. I269. Fragment d'un registre semblable, du.. août I73I au I7 octobre I732.
Nr. I270. Registre semblable du I7 octobre I753 au I avril I767.
Nr. I27I. Rôles du 7 octobre I767 au I3 mars I77I.
Nr. I272. Rôles du 26 août I773 au I5 novembre I780.
Nr. I273. Rôles du 28 novembre I780 au 5 février I783.
Nr. I274. Rôle du I2 février I783 au 28 octobre I789.
Nr. I275. Rôles du 29 octobre I788 au II janvier I792.

b) SE TENORS ET INFORMATIONS PREPARATOIRES.

Nr. I276. Registre aux sentences du I5 août I584 au I8 février I572.
Nr. I277. Registre aux informations préparatoires du 3I avril I723 au 23 août I
Nr. I278. Liasse aux informations préparatoires de I762 à I769. Incom /I730 / plet.
Nr. I279. Idem de I77I à I779.
Nr. I280. Idem de I780 à I789.
Nr. I28I. Idem de I792 à I795.

c) PAPIERS DE PROCEDURES.

Nr. I282. Le maïeur contre Antoine Deconinck, accusé d'inceste, I630.
Nr. I283. Idem contre Josse Piekaert, accusé de vol, I683.
Nr. I284. Le lieutenant maïeur contre Pierre Goetens, prévenu d'avoir transporté des voyageurs sans octroi, I703.
Nr. I285. Le maïeur contre Pierre Bergiers, prévenu de maraudage, I7I7.
Nr. I286. Idem contre André Michiels, receveur de la ville, prévenu de malversation, I73I.
Nr. I287. Idem contre Alexandre Van Tilborg, accusé de vol, I734.
Nr. I288. Idem contre Jean François Van Causbeeck, prévenu de calomnie, I724.
Nr. I289. Idem contre Pierre Stroobant, accusé de vol, I728.
Nr. I290. Idem contre Alexandre de Lellio, prévenu de recel, I739.
Nr. I29I. Idem contre Alexandre Teas, prévenu de délit de chasse, I739.
Nr. I292. Idem contre Adrien Rosmens, prévenu de rixes et injures, I732.
Nr. I293. Idem de Mathieu Van Dorselaer, prévenu de guet-apens, I732.
Nr. I294. Le maïeur contre Jacques Vanden Broeck, prévenu de mauvais traitements, I75I.
Nr. I295. Idem contre J.Bt. De Haen pour contrevention aux règlements concernant les chemins et les paturages, I76I.
Nr. I296. Le lieutenant maïeur contre Pierre Paridaens, I758. Le motif de la poursuite n'est pas indiqué.
Nr. I297. Idem contre Henri Van Enge, pour coups et blessures, I76I.
Nr. I298. Idem contre Pierre Van Hacht, pour imprudence, I76I.
Nr. I299. Idem contre Elisabeth Cockaert, femme Put, prévenu d'injures, I76I.
Nr. I300. Idem contre Jean Decrée, prévenu de mauvais traitements, I764.
Nr. I30I. Le maïeur de Vossum contre Henri Ruysvelts, prévenu de mauvais traitements, I765.
Nr. I302. Le maïeur de Vilvorde contre Adrien Speeckaert, prévenu de vol, I26 / I766.
Nr. I303. Idem contre Dominique Van Hamme, prévenu d'injures, I765.
Nr. I304. Idem contre Jean Bt. Straetmans pour avoir toléré dans la maison des jeux défendus, I770.
Nr. I305. Le maïeur d'Isque contre Michel Van Tuycom, pour pâturage, I772.
Nr. I306. Le maïeur de Leefdael contre Lambert Hendricx, prévenu de délit de chasse, I774.

Nr. I307. Le lieutenant maïeur de Vilvorde contre Van Tricht, prévenu d'avoi contrevenu aux règlements concernant les messageries, I775.
Nr. I308. Idem contre Nicolas Deprins, poursuivi pour le même fait, I775.
Nr. I309. Idem contre Jacques Croon, prévenu de contravention au règlement concernant l'abattage, I776.
Nr. I310. Idem contre Pierre Vander Heyden, même contravention, I776.
Nr. I311. Idem contre la veuve Vander Heyden, même prévention, I776.
Nr. I312. Idem contre Guillaume Devos, même prévention, I776.
Nr. I313. Idem contre Pierre Vanden Heyden, prévenu de mauvais traitements,
Nr. I314. Idem contre Nicolas Puttemans, prévenu de maraudage, I777. /1775
Nr. I315. Idem contre Pierre Deroy et consorts, pour coups et blessures, I777
Nr. I316. Idem contre Jean Van Seghbroeck, en qualité de mari de Barbe Decoc prévenu d'injures.
Nr. I317. Idem contre Louis de Pautter, prévenu de maraudage, I780.
Nr. I318. Idem contre Pierre Dyndels, " " I780.
Nr. I319. Idem contre Adrien Speeckaert, " " I780.
Nr. I320. Idem contre Guillaume Vander Veken, " " I780.
Nr. I321. Idem contre Josse Verschueren, " " I780.
Nr. I322. Idem contre Michel et Pierre Degroef et consorts, prévenus de mauvais traitements, I780.
Nr. I323. Idem contre Jean Kersselaer, prévenu de vol, I780.
Nr. I324. Idem contre Winand Stuyck, prévenu de coups et belssures, I781.
Nr. I325. Idem contre Pierre Jacobs, prévenu de mauvais traitements, I782.
Nr. I326. Idem contre Pierre Vander Heyden, prévenu d'avoir laissé pâturer ses bestiaux sur les biens communaux, I782.
Nr. I327. Le maïeur de Tervueren contre J.B.Van Begin, poursuivi pour jeux défendus, I784.
Nr. I328. Le lieutenant maïeur de Vilvorde contre Elisabeth Ceuppens, veuve Vander Vorst, poursuivi pour vol, I784.
Nr. I329. Idem contre Guillaume Speeckaert et consorts, prévenus d'injures e d'actes d'insolences, I785.
Nr. I330. Idem contre François Vander Vorst, accusé de meurtre, I786.
Nr. I331. Idem contre Guillaume Vanden Block, coupable d'avoir contrevenu au règlement concernal le domicile, I780.
Nr. I332. Idem contre Martin De Boeck, prévenu d'avoir laissé pâturer ses bestiaux sur les communes, I789.
Nr. I333. Idem contre Henri Goossens, prévenu de mau ais traitements, I780.
Nr. I334. Idem contre Jean Terweeoren du chef de contravention aux règlemen en matière de voierie, I780.
Nr. I335. Idem contre Josse Erion, du chef de contravention au règlement de pâturage, I790.
Nr. I336. Le maïeur de Vilvorde contre la veuve Jonckers et ses enfants, prévenus de calomnie, I795.
Nr. I337. Trois petites fardes concernant des poursuites dont la chose n'est pas déterminée, et sans millésime.

PAPIERS ET REGISTRES DIVERS, RELATIFS AUX AFFAIRES DE JUSTICE.

Nr. I338. Compte rendu par les héritiers de Thierri de Bourgogne, maïeur de Vilvorde, de la St. Jean jusqu'en mars 1545.
Nr. I339. Liasse d'actes de particuliers, dont l'origine n'a pu être déterminé, mais qui semblent avoir été déposés pendant les procédures. Ces actes sont pour la plupart insignifiants, et appartiennent au 16e, 17e et 18e siècles.
Nr. I340. Manuscrit intitulé: Eenus Modus procedendi in curia Brabantia, cum pluribus libellis supplicibus, in usum Juliani Bernardi De Clano Velasco, 1662.
Nr. I341. Idem intitulé: Traité des charges publiques.

Nr. I342. Manuscrit [illegible] auquel manque une partie du dernier chapitre.
Nr. I343. Fragment d'un recueil qui semble avoir été formé par un procureur, renferme des copies de requêtes adressées aux Etats de Brabant, avec les appointements et les jugements du Conseil de Brabant en matière d'aides, subsides, assiettes, etc. 1627 à 1703.

Deuxième partie. Archives modernes.

Chapitre I. Personnel de l'Administration.

Nr. I344. Farde concernant les maires, agents municipaux, bourguestres, échevins et conseillers de la commune.
Elle renferme: I° un extrait du registre aux délibérations de l'administration d'arrondissement du 26 thermidor an 3, qui réorganise la municipalité de Vilvorde; 2° une lettre du I5 nivose an 4, par lequel J.Bt. Stuckens refuse d'accepter les fonctions d'agent municipal de Vilvorde;3° un arrêté de l'intendant de l'arrondissement de Bruxelles, du I9 juillet I8I5, qui nomme les conseillers municipaux; 4° un idem du 23 août I8I5, qui nomme Nicolas Thomas de Sorlus conseiller municipal; 5° une ordonnance de la députation permanante de la province du Brabant méridonial, nommant les sieurs Stevens et Bullens conseillers communaux; 6° une idem nommant échevins les sieurs Boutiel et Maillart, du 29 janvier I8I9; 7° idem nommant huit conseillers communaux, du 33 août I825; 8° un arrêté du gouverneur de la même province qui nomme assesseur les sieurs Maillart et Boutiel; 24 août I825; 9° le serment prêté par Jules Wellens, bourguestre de Vilvorde, le 28 août I825; I0° des renseignements confidentiels concernant les conseillers communaux, du I4 juillet I836; II° des renseignements concernant les bourguestres,échevins et conseillers communaux, le secrétaire et le receveur, sans date; I2° deux tableaux indiquant la composition des diverses administrations de la commune, sans date; I3° un tableau contenant les signatures du personnel de l'administration communale, vers I850.

Nr. I345. Farde touchant le secrétaire communal.
Elle renferme: I° un extrait du registre aux ordonnances de la députations des Etats de la province du Brabant méridonal du 9 mars I8I9, qui nomme secrétaire communal le sieur Winand Van Hamme; un extrait de l'arrêté royal du II août I825 qui nomme le même secrétaire de Machelen, Melsbroeck, Neder-Over-Heembeek et Vilvorde; 3- un petit dossier concernant la nomination du secrétaire en I849

Nr. I346. Farde intitulée: Receveur.
Elle renferme: I° une ordonnance de la députation des Etats de la province du Brabant nommant le sieur Pierre Bordier, receveur communal; du 9 avril I8I9; 2° un idem du 23 août I825.

Nr. I347. Farde relative à la nomination du commissaire de police en I848.

Chapitre II. Procès-verboux des séances de la municipalité, des délibérations de l'administration communale, et du collège echevinal.

Nr. I348. Registre aux procès-verbaux des seéances de la municipalité du 29 thermidor an 3 de la république au 24,ventose an 5.

Nr. I349. Idem du I9 germinal an 5 au I prairial an 8.

r. I350. Registre aux avis de l'administration municipale du canton de Vilvorde, du 30 Floréal an 6 au 19 primaire an 8.
Ce registre qui a été arrêté le I prairial de l'an 8, est rédigé sous forme de procès-verbaux des séances de l'administration.
r. I351. Registre aux délibérations du conseil municipal du 4 frémaire an 9 au II brumaire an I[illegible]
r. I352. Idem du II brumaire a[illegible]5 au I8 mars I8I9.
r. I353. Idem du conseil comm[illegible] du 26 avril I[illegible]I9 au I0 septembre I823.
r. I354. Idem du II octobre I[illegible] au 3 octobre [illegible]26.
r. I355. Idem du 3 octobre I[illegible] au 5 octobre I[illegible]
r. I356. Idem du 22 octobre I[illegible] au I0 février I[illegible]4.
r. I357. Idem du I mars I834 au 30 septembre I836.
r. I358. Idem du 30 octobre I836 au 3I décembre I840.
r. I359. Idem du I8 janvier I84I au 28 décembre I844.
r. I360. Idem du I janvier I845 au I9 avril I85I.
r. I36I. Idem du I7 mai I85I au I5 décembre I855.
r. I362. Idem du I3 janvier I856 au 24 novembre I860.
r. I863. Idem du 8 décembre I860 au 5 octobre I865.
r. I364. Registre aux procès-verbaux des séances du maire du 3 prairial an 8 au 30 mai I8I5.
r. I365. Idem du I février au 30 ..... I8I4.
A la suite de ces procès-verbaux se trouve un état des mandats délivrés à la dite commune du chef de logements militaires et de frais de transport en I8I6, I8I7 et I8I8, un relevé des passeports délivrés en I833; des renseignements statisques; des annonces et publications faites par le bourgmestre du I9 mars I834 au I7 juin I835 des listes d'électeurs. En tournant le volume on y voit des listes de logements militaires en I8I5, I8I8, I834 et I835 et des payements faits à ce sujet.
r. I366. Idem du I5 juillet I8I5 au I7 décembre I82I.
n le tournant on y trouve des états divers de comptabilité, des citations en justice, des affaires de police, du I9 décembre I824 à I847.
r. I367. Registre aux délibérations du collège échevinal du I0 janvier I846 au I4 juillet I853.

CHAPITRE III

Correspondance.

r. I368 Répertoire de la correspondance du 9 juin I838 au 30 juillet I84I.
r. I369. Idem du 3I juillet I84I au 24 décembre I846.
r. I370. Idem du 30 décembre I846 au .. octobre I853.
r. I37I. Idem du I8 octobre I853 au 3I décembre I855.
r. I372. Idem du 3I décembre I855 au I3 mai I864.
r. I373. Idem du I3 mai I864 au ...
r. I374. Liasse aux correspondances de l'an 3 de la république.
r. I375. Idem de l'an 4.
r. I376. Idem de l'an 5.
r. I377. Idem de l'an 6.
r. I378. Trois lettres de l'an 7.
r. I379. Petite farde de lettres et circulaires de l'an 8.
r. I380. Farde de letters de l'an 9 et I0.
r. I38I Idem de l'an II.
r. I382. Idem de l'an I3.
r. I383. Idem de l'an I5.
r. I384. Quelques letters de l'an I4.
r. I385. Trois letters de I806.
r. I386. Farde de lettres de I807.
r. I387. Idem de I808.
r. I388. Idem de I809.

Nr. I389. Farde de letters de 1810.
Nr. I390. Idem de 1811.
Nr. I391. Idem de 1812.
Nr. I391a Idem de 1813.
Nr. I392. Idem de 1814.
Nr. I393. Idem de 1815.
Nr. I394. Idem de 1816.
Nr. I395. Idem de 1817.
Nr. I396. Idem de 1818.
Nr. I397. Idem de 1819.
Nr. I398. Idem de 1820.
Nr. I399. Idem de 1821.
Nr. I400. Idem de 1822.
Nr. I401. Idem de 1823.
Nr. I402. Idem de 1824.
Nr. I403. Idem de 1825.
Nr. I404 ✓ Idem de 1826.
Nr. I405. Idem de 1827.
Nr. I406. Idem de 1828.
Nr. I407. Idem de 1829.
Nr. I408. Idem de 1830.
Nr. I409. Idem de 1831.
Nr. I410 ✓ Idem de 1832.
Nr. I411. Idem de 1833.
Nr. I412. Idem de 1834.
Nr. I413 ✓ Idem de 1835.
Nr. I414. Idem de 1836.
Nr. I415. Idem de 1837.
Nr. I416. Idem de 1838.
Nr. I417 ✓ Idem de 1839.
Nr. I418. Idem de 1840.
Nr. I419. Idem de 1841.
Nr. I420 ✓ Idem de 1842.
Nr. I421. Idem de 1843.
Nr. I422 ✓ Idem de 1844.
Nr. I423. Idem de 1845.
Nr. I424 ✓ Idem de 1846.
Nr. I425. Idem de 1847.
Nr. I426. Idem de 1848.
Nr. I427. Idem de 1849.
Nr. I428. Idem de 1850.
Nr. I429. Idem de 1851.
Nr. I430. Idem de 1852.
Nr. I431. Idem de 1853.
Nr. I432. Idem de 1854.
Nr. I433. Idem de 1855.
Nr. I434. Idem de 1856.
Nr. I435. Idem de 1857.
Nr. I436. Idem de 1858.
Nr. I437 ✓ Idem de 1859.
Nr. I438 ✓ Idem de 1860.
Nr. I439. Idem de 1861. A dater de cette année, le classement de la correspondance est faite par order de matière.
Nr. I440. Idem de 1862.
Nr. I441 ✓ Idem de 1863.
Nr. I442. Idem de 1864.
Nr. I443. Idem de 1865. Correspondance de 1865 à 1879.
Nr. I444. Registre servant à la transcription de la correspondance des années 6,7 et 8 de la république Française.
Nr. I445. Idem du 3 prairial an 8 au 23 Pluviose an 9.

Nr. I446. Registre servant à la transcription de la correspondance depuis du 23 pluviose an 9 au II juin I803.
Nr. I447 Idem du I3 juin I803 au 20 novembre I8I3.
Nr. I448. Idem du 28 novembre I8I2 au 29 mars I8I7.
Nr. I449. Idem du I avril I8I7 au 9 avril I822.
Nr. I450. Idem du I0 avril I822 au 20 juin I825.
Nr. I45I. Idem du 30 juin I825 au 3 mars I833.
Nr. I452. Idem du 5 mars I833 au 29 octobre I836.
Nr. I453. Idem du 3I octobre I836 au 28 décembre I840.
Nr. I454. Idem du 3 janvier I84I au I0 mai I844.
Nr. I455. Idem du II mai I844 au 5 novembre I849.
Nr. I456. Idem du 7 novembre I849 au 20 mars I852.
Nr. I457. Idem du 20 mars I852 au 22 mars I855.
Nr. I458. Idem du 22 mars I855 au II février I858.
Nr. I459. Idem du II février I858 au 23 mars I860.
Nr. I460. Idem du 26 mars I860 au 3I décembre I86I.
Nr. I46I. Idem du I janvier I862 au 30 janvier I864.
Nr. I462. Idem du 4 février I864 au 3I Octobre I865.

CHAPITRE IV.

Arrêtés, ordonnances, règlements, publications émanants de l'administration communale et des autorités supérieures.

Nr. I463 Registre aux arrêtés de l'administration municipale des années 5, 6 et 7 de la république française. Le dernier acte y inscrit est du 26 germinal an 7.
Nr. I464. Idem du 4 floréal an 7 au 30 floréal an 8.
Nr. I465. Volume intitulé: Registre de publication de règlements et ordonnances du collège échevinal, du 7 juillet I850 au I mars I865.
Nr. I466. Volume intitulé: Registre aux affiches de la commune du 6 février I865 au I2/II/I868.
Nr. I467 Idem du 9/II/I858 au I4/8/I865.
Nr. I468. Portefeuille aux arrêtés royaux, ordonnances de la députation des Etats provinciaux concernant les affaires de la ville et arrêtés de l'administration communale, de I830 à I857(Voire les listes aux correspondances pous les années antérieures).
Nr. I469. Liasse renfermant dès actes semblables des années I843 à I857, plus deux arrêtés, l'un de I858, l'autre de I860.
Nr. I469a Autorisations de bâtir pour les années I850, I85I, I856, I859, I860, I86I et I863.

CHAPITRE V.

Adjudications publiques passées devant l'administration communale, avec les cahiers de charge, soumissions et autres pièces y relatives

Nr. I470. Adjudications de location des biens dominiaux des années 7,8 et 9 de la république française.
Nr. I47I. Adjudication de la factorerie de la diligence de Trois Fontaines à Malines, I796.
Nr. I472. Deux adjudications des contributions foncière et personelle des année 4 et 8 de la république.
Nr. I473. Adjudications des barrières de I828, I833, I834, I837 et I859.
Nr. I474. Adjudications des droits d'octroi de I8I4, I8I9, I823, I833, I835, I838, I833, I836, I839, I843, I845 et I848.
Nr. I475. Idem de ventes d'arbres et de bois de racpe, I797 an 7, I832= I853, I86I et I864. L'Adjudication de I86I comprend aussi celle d'objets mobiliers de la commune.
Nr. I476. Idem du droit de vaine pâture dans les près communaux des années I8I I82I, I822, I828, I834 et les pâturages dans les chemins communaux en I856.(Voire aussi les numéros I480 et 2003.)

Nr. 1477. Adjudications des droits de place et de pésage au marché, des années 1817, 1831, 1833, 1836, 1837, 1838, 1839, 1841, 1844, 1845, 1847, 1850; 1853, 1857 et 1863.

Nr. 1478. Idem des boues, immondices, curage des latrines, placement des pierres à diguer de 1797, ans 10 et 13 de la république, 1806, 1807 1814, 1815, 1817, 1829, 1830, 1831, 1834, 1837, 1838 ,1844, 1853, 1855 et 1861.

Nr. 1479. Adjudication du cadran de l'horloge, placée à la tour de l'église, 1834, avec un accord relatif à l'entretien des horloges de la Ville 1796.

Nr. 1480. Adjudications des affermages des étangs de la ville des années 8 et 11 de la république, 1807, 1819, 1824, 1830, 1849 (voir les Nos. 1476 et 2003).

Nr. 1481. Idem de l'entretien des chemins et du curage des cours d'eau, 1856 et 1862.

Nr. 1482. Cahier des charges de la confection du mobilier de la caserne, 1852.

Nr. 1483. Adjudications de travaux à la Gendarmerie, 1807, 1835, 1846.

Nr. 1484. Idem à l'hôtel de ville et au tribunal du juge de paix, 1819, 1821 et 1860.

Nr. 1485. Adjudications de constructions et travaux aux presbytères de Vilvorde et de Houthem, de badigeon de l'église de Notre Dame, du de l'église de Houthem, des parties destinées aux jardins de la ville, d'une pompe, etc.

Nr. 1486. Adjudications de réparations et de constructions à la maison de détention, an 13 et 1811.

Nr. 1487. Idem de pavages des rues et chaussées, 1820, 1821, 1825, 1840, 1843, 1844, 1846, 1848, 1850, 1852, 1853, 1854, 1858, et 1861.

Nr. 1489. Entreprise de travaux à l'école communale 1862.

Nr. 1490. Adjudications de livraison de houille, de lanternes, de tonnaux et de l'habillement de la garde communale, 1814, 1826, 1829, 1838 et 1843.

Chapitre VI.-

Répertoires des actes sujets au droit d'enregistrement.

Nr. 1491. Répertoire des actes sujets au droit d'enregistrement en exécution de l'article 49 de la loi du 22 ~~frimaire~~ primaire, an 7; de 1806 à 1823.

Nr. 1492. Idem de 1823 à 1828.

Nr. 1493. Idem de 1828 à 1848.

Chapitre VII.-

Rapports annuels concernant l'administration de la ville.

Nr. 1494. Liasse des rapports annuels de 1836 à 1860 concernant l'administration de la commune, dressés en vertu de l'article 70 de la loi du 30 mars 1836.

Chapitre VIII.-

Etat civil. (Voir pour les années précédentes les Nos. 478 à 497)

I.- Actes de naissance.

Nr. 1495 Registre des actes de naissance de l'an V à l'an VIII de la république.

Nr. 1496. Idem de l'an VIII à 1806.

Nr. 1497. Idem de 1807 à 1810.

Nr. 1498. Idem de 1811 à 1813.

Nr. 1499. Registre des actes de naissance de 1814 à 1817.
Nr. 1500. Idem de 1818 à 1821.
Nr. 1501. Idem de 1822 à 1825.
Nr. 1502. Idem de 1826 à 1829.
Nr. 1503. Idem de 1830 à 1833.
Nr. 1504. Idem de 1834 à 1837.
Nr. 1505. Idem de 1838 à 1841.
Nr. 1506. Idem de 1842 à 1845.
Nr. 1507. Idem de 1846 à 1849.
Nr. 1508. Idem de 1850 à 1853.
Nr. 1509. Idem de 1854 à 1858.
Nr. 1510. Idem de 1859 à 1862.

II.- Actes de mariage.

Nr. 1511. Régistres aux actes de mariage des années V, VI, VII et VIII de la république.
Nr. 1512. Idem de l'an IX à 1806.
Nr. 1513. Idem de 1807 à 1813.
Nr. 1514. Idem de 1814 à 1817.
Nr. 1515. Idem de 1818 à 1821.
Nr. 1516. Idem de 1822 à 1825.
Nr. 1517. Idem de 1826 à 1829.
Nr. 1518. Idem de 1830 à 1833.
Nr. 1519. Idem de 1834 à 1837.
Nr. 1520. Idem de 1838 à 1841.
Nr. 1521. Idem de 1842 à 1845.
Nr. 1522. Idem de 1846 à 1849.
Nr. 1523. Idem de 1850 à 1853.
Nr. 1524. Idem de 1854 à 1858.
Nr. 1525. Idem de 1859 à 1862.

III.- Actes de décès.

Nr. 1526. Registre aux actes de décès des années III et IV de la république.
Nr. 1527. Idem des années IX et X de la république.
Nr. 1528. Idem de l'an XI.
Nr. 1529. Idem de l'an XII à 1806.
Nr. 1530. Idem de 1807 à 1810.
Nr. 1531. Idem de 1811 à 1813.
Nr. 1532. Idem de 1814 à 1817.
Nr. 1533. Idem de 1818 à 1821.
Nr. 1534. Idem de 1822 à 1825.
Nr. 1535. Idem de 1826 à 1829.
Nr. 1536. Idem de 1830 à 1833.
Nr. 1537. Idem de 1834 à 1837.
Nr. 1538. Idem de 1838 à 1841.
Nr. 1539. Idem de 1842 à 1845.

Nr. 1540. Registre aux actes de décès de 1846 à 1849.
Nr. 1541. Idem de 1850 à 1853.
Nr. 1542. Idem de 1854 à 1858.
Nr. 1543. Idem de 1859 à 1862.

IV.- Tables décennales.

Nr. 1544. Table des registres aux actes de naissance et de décès de 1792 à l'an XI de la république.
Nr. 1545. Table des registres aux actes de naissances; mariage et décès de 1802 à 1813.
Nr. 1546. Idem de 1813 à 1823.
Nr. 1547. Idem de 1823 à 1833.
Nr? 1548. Idem de 1833 à 1842.
Nr. 1549. Idem de 1843 à 1850.
Nr. 1550 Idem de 1850 à 1860.

V.- Papiers divers concernant l'état civil.

Nr. 1551. Lettres et circulaires relatives à la tenue des registres de l'état civil; 1824, 1827, 1835 et 1848.
Nr. 1552. Farde de jugements portant rectifications d'actes de l'état civil et actes de notoriété y relatifs; 1806 à 1845.
Nr. 1553. Certificats de publications de mariages et de demandes y relatives; anIV à 1864.
Nr. 1554. Extraits d'actes de naissance et de décès fournis probablement à l'officier de l'état civil.
Nr. 1555. Tableaux du mouvement de l'état civil en 1838 et de 1841 à 1848; manque l'année 1844.
Nr. 1556. Un acte d'adoption de 1842 en une dispense pour mariage de 1837.

Chapitre IX.-

Population.

Nr. 1557. Registre intitulé : Tableau contenant le nombre et les noms, âge, état ou profession des habitants de la commune de Vilvoorde, le lieu de leur domicile et l'époque de leur entrée sur ladite commune. Une main autre que celle du corps du tableau y a inscrit : fait en 1796 ou 1794.
Nr. 1558. Trois états de la population, sans millésime.
Nr. 1559. Liasse de tableux du mouvement de la population en 1835 à 1840 et 1842 à 1845, 1853, et trois tableaux ou fragments semblables sans indication de l'année, plus un état des personnes domiciliées à Vilvorde qui sont parties pour l'étranger de 1830 à 1844.
Nr. 1560. Registre aux changements de domicile du 1 mai 1824 au 13 avril 1831.
Nr. 1561 B. Idem du 1 janvier 1832 au 8 décembre 1835.
Nr. 1562 B. Fragments d'un registre semblable de 1841 et registre du 7 janvier au 24 mai 1842.
Nr. 1563 B. Registre semblable du 28 mai 1842 au 9 mars 1843.
Nr. 1564. Idem du 3 avril 1843 au 18 août 1844.
Nr. 1565. Idem du 23 août 1844 au 23 mai 1846.
Nr. 1566. Idem du 8 juin 1846 au 5 janvier 1847.
Nr. 1567. Idem du 7 janvier 1847 au 7 août 1849.
Nr. 1568. Idem du 8 août 1849 au21 novembre 1853.
Nr. 1569. Idem du 23 novembre 1853 au 18 septembre 1855.
Nr. 1570. Idem du 19 septembre 1855 au 8 janvier 1862.
Nr. 1571. Un paquet de certificats de changements de domicile 1828.
Nr. 1572. Idem de 1830.
Nr. 1573. Idem de 1831.
Nr. 1574. Idem de 1832 à 1833.
Nr. 1575. Idem de 1834.

Nr. 1624 B. Pièces justificatives du compte de l'exercice de 1825.
Nr. 1625 B. Idem de 1826. ✓
Nr. 1626 B. Idem de 1827.
Nr. 1627 B. Idem de 1828.
Nr. 1628. Idem de 1829 (incomplet).
Nr. 1629 B. Idem de 1830.
Nr. 1630 B. Idem de 1831. ✓
Nr. 1631 B. Idem de 1832.
Nr. 1632 B. Idem de 1833.
Nr. 1633 B. Idem;de 1834.
Nr. 1634 B. Idem de 1835.
Nr. 1635. Idem de 1836 (manque)
Nr. 1636.B. Idem de 1837.
Nr. 1637 B. Idem de 1838.
Nr. 1638 B. Idem de 1839.
Nr. 1639 B. Idem de 1840.
Nr? 1640 B. Idem de 1841.
Nr. 1641 B. Idem de 1842.
Nr. 1642 B. Idem de 1843.
Nr. 1643 B. Idem de 1844.
Nr. 1644 B. Idem de 1845.
Nr. 1645 B. Idem de 1846.
Nr. 1646 B. Idem de 1847.
Nr. 1647 B. Idem de 1848.
Nr. 1648 B. Idem de 1849.
Nr. 1649 B. Idem de 1850.
Nr. 1650 B. Idem de 1851.
Nr. 1651 B. Idem de 1852.
Nr. 1652 B. Idem de 1853.
Nr. 1653 Idem de 1854
Nr. 1654 B. Idem de 1855.
Nr. 1655 B. Idem de 1856.
Nr. 1656 B. Idem de 1857.
Nr. 1657. Idem de 1858.
1658 B. Idem de 1859.
Nr. 1659 B. Idem de 1860.
Nr. 1660 B. Idem de 1861.
Nr. 1661 B. Idem de 1862.
Nr. 1662 B. Idem de 1863. Voir la suite au folio ✓
Nr. 1663. Journal des recettes et dépenses de la commune dressé par le receveur de 1837.
Nr. 1664. Idem de 1838.
Nr. 1665. Idem de 1839.
Nr. 1666. Idem de 1840.
Nr. 1667. Idem de 1841.
Nr. 1668. Idem de 1842.
Nr. 1669. Idem de 1843.
Nr. 1670. Idem de 1844.
Nr. 1671. Idem de 1845.
Nr. 1672. Idem de 1846.
Nr. 1673. Idem de 1847 à 1849.
Nr. 1674. Idem du 18 juillet 1849 jusque et y compris novembre 18-50.
Nr. 1675. Idem du 9 décembre 1850 au 11 novembre 1851.
Nr. 1676. Idem du 22 décembre 1851 au 19 octobre 1852.
Nr. 1677. Idem du 22 octobre 1852 au 11 décembre 1853.
Nr. 1678. Idem des recettes seulement du 13 décembre 1853 au 26 juin 1855.
Nr. 1679. Idem des dépenses du 22 août 1853 au 23 mars 1855.

. 1680. Compte de clerc à maître, rendu le 28 avril 1849 par Isidore Sterckx au nom de feu son père, au nouveau receveur communal (en copie).
.1681. Volume intitulé : Registre de comptabilité. Il indique les mandats qui ont été assignés sur le receveur, les noms et la profession de celui au profit de qui le mandat a été fait, le montant de la somme, etc., du 31 mars 1845 au 26 mai 1855. Trois cahiers ou listes des mandats délivrés au profit de personnes domiciliées à Vilvorde, avec émargement des acquits de 1852 à 1856 y sont joints.
. 1682. Farde de 33 procès-verbaux de la caisse du receveur communal de 1837 à 1865 (manque 1839).
. 1683 B. Registre aux souches des bons délivrés par l'administration communale, du 28 mars 1840 au 31 décembre 1845.
. 1684 B. Idem du 4 janvier 1846 au 12 octobre 1848.
. 1685. Idem du 27 novembre 1848 au 25 octobre 1855.
. 1686 Idem du 9 novembre 1855 au 17 octobre 1860 et du 10 juin 1861 au 5 janvier 1865.

Chapitre XI.-

Impôts et taxes communales.

. 1687. Deux rôles de l'impôt perçu pour le traitement de deux vicaires et du clerc de Vilvorde 1809 et pour le traitement du garde champêtre 1810 et 1811.
. 1688. Rôle de l'impôt perçu pour le traitement du clerc et de l'instituteur de la commune; 1811.
. 1689. Rôle de l'impôt personnel perçu au profit de la commune avce pièces jointes; 1825.
. 1690. Idem de 1826.
. 1691. Double du précédent.
. 1692. Idem de 1828.
. 1693 Rôle de l'impôt personnel perçu pour le traitement du chapelain de Houthem; 1830.
. 1694. Rôle de l'impôt perçu au profit de la commune 1831.
. 1695. Rôle de même nature que celui côté N° 1688, pour l'année 1832.
. 1696. Idem de même nature que celui côté N° 1689, pour l'année 1834.
. 1697. Rôle de l'amodiation du droit de mouture 1825.
. 1698. Idem de 1826.
. 1699. Idem de 1827.
. 1700 Rôle de l'impôt établi sur les bestiaux en vertu de la loi du 21 juillet 1821; 1823.
. 1701. Idem de 1824.
. 1702. Idem de 1825.
. 1703. Idem de 1826.
. 1704. Idem de 1827.
. 1705 Idem de 1828.
. 1706. Idem de 1829.
. 1707. Idem de 1830.

Chapitre XII.-

Octroi communal.

. 1708. Livre de caisse des droits d'octroi et d'abatage du 1 juin 1849 au 31 mai 1850.
. 1709. Idem du 1 juin 1850 au 20 juillet 1860.
. 1710 Fragment du registre aux souches des déclarations faites à l'octroi, du 7 au 21 novembre 1833.
. 1711. Registre semblable du 4 juin 1849 au 5 février 1850.
. 1712. Idem du 5 février au 11 septembre 1850.
. 1713. Idem du 14 septembre 1850 au 30 août 1851.
. 1714. Idem du 30 août 1851 au 27 septembre 1852.

Nr. 1715. Registre semblable du 1 octobre 1852 au 5 juillet 1855.
Nr. 1716. Idem du 6 novembre 1855 au 13 décembre 1856.
Nr. 1718. Idem du 15 décembre 1856 au 30 décembre 1857.
Nr. 1719. Idem du 30, décembre 1857 au 23 juillet 1858.
Nr. 1720. Idem du 26 juillet 1858 au 18 mai 1859.
Nr. 1721. Idem du 18 mai 1859 au 6 janvier 1860.
Nr. 1722. Idem du 7 janvier au 20 juillet 1860.
Nr. 1723. Registre aux souches des quittances délivrées dans les bureaux de l'octroi du 29 octobre 1853 au 14 décembre 1854.
Nr. 1724. Idem du 16 décembre 1854 au 26 décembre 1855.
Nr. 1725. Fragments de registre aux souches des déclarations délivrées par le peseur juré; 1856.
Nr. 1726. Etats du produit de l'octroi communal de 1835 à 1848; manque 1841.

Chapitre XIII.-

Impôts et contributions perçus au profit de l'Etat.

Nr. 1727. Rôle fixé par les président, agents municipaux et adjoints du canton de Vilvorde, des impôts établis dans les communes qui composent ce canton, an 4 de la république.
Nr. 1728. Taxe des rôles des mêmes communes, 30 germinal, an 5.

Chapitre XIV.-

Contributions foncières.

Nr. 1729. Registre intitulé : Contribution foncière. Il renferme la désignation et l'évaluation des biens fonds situés dans la commune. Sans date.
Nr. 1730. Matrice du rôle fait et arrêté par les maire, adjoint et répartiteurs de Vilvorde de la contribution foncière de 1808.
Nr. 1731. Contingents de la commune dans la contribution foncière de 1811 et 1813.
Nr. 1732. Rôle de la contribution foncière de 1823.
Nr. 1733. Idem supplémentaire des cents additionnels de 1823.
Nr. 1734. Rôle de contribution foncière de 1824.
Nr. 1735. Idem de 1825.
Nr. 1736. Idem de 1826.
Nr. 1737. Idem de 1827.
Nr. 1738. Idem de 1828.
Nr. 1739. Idem de 1829.
Nr. 1740. Idem de 1830.
Nr. 1741. Idem de 1831.
Nr. 1742. Idem de 1832.
Nr. 1743. Idem de 1833.
Nr. 1744. Idem de 1834.
Nr. 1745. Idem de 1835.
Nr. 1746. Idem de 1836.
Nr. 1747. Idem de 1837.
Nr. 1748. Idem de 1838.
Nr. 1749. Idem de 1839.
Nr. 1750. Idem de 1840.
Nr. 1751. Idem de 1841.
Nr. 1752. Idem de 1842.
Nr. 1753. Idem de 1843.
Nr. 1754. Idem de 1844.
Nr. 1755. Idem de 1845.
Nr. 1756. Idem de 1846.
Nr. 1757. Idem de 1847.
Nr. 1758. Idem de 1848.

. 1759. Rôle de la contribution foncière de 1849.
. 1760. Idem de 1850.
. 1761. Idem de 1851.
. 1762. Idem de 1852.
. 1763. Idem de 1853.
. 1764. Idem de 1854.
. 1765. Idem de 1855. ✓
. 1766. Idem de 1856.
. 1767. Idem de 1857.
. 1768. Idem de 1858.
. 1769. Idem de 1859.
. 1770. Idem de 1860.
. 1771. Idem de 1861. (voir folio
. 1772. Grosse liasse des doubles desdits rôles de 1844, 1845, 1846, 1847, 1849, 1851, 1852 à 1859.

Chapitre XV.-

Divisions des côtes des contributions foncières.

. 1773. Registre aux divisions des ~~mêmexfonxièrex~~ contributions foncières de 1847.
. 1774. Idem de 1848.
. 1775. Idem de 1849.
. 1776. Idem de 1850. ✓
. 1777. Idem de 1852. ✓
. 1778. Idem de 1854.
. 1779. Idem de 1855.
. 1780. Idem de 1856.
. 1781. Idem de 1857.
. 1782. Idem de 1858 ✓
. 1782a. Idem de 1859 ✓
. 1783. Idem de 1860.
. 1784. Idem de 1861. (voir folio
. 1785. Liasse de fragments de registres semblables, dont il n'est pas possible de reconnaître les exercices.
(3)

Chapitre XVI.-

Contributions personnelles mobilières.

. 1786. Liasse aux déclarations de ces contributions de l'an 7 de la république.
. 1787. ✓ Mandemens des préfets et sous-préfets fixant le chiffre de la contribution personnelle et mobilière à Vilvoorde, 1810, 1811, 1812 et 1813.
. 1788. Matrice du rôle de l'an 5.
. 1789. Etat nominatif des contribuables qui prétendent avoir été surtaxés pendant les années 5 et 6 de la république.
. 1790. Matrice du rôle de l'an X et extrait du rôle de 1817.
. 1791 ✓ Premier rôle de la contribution personnelle de 1823.
. 1792. Deuxième idem. de 1823.
. 1793. Premier rôle de 1824.
. 1794 ✓ Second rôle de 1824.
. 1795 ✓ Premier rôle de 1825.
. 1796. Second rôle de 1825.
. 1797 ✓ Premier rôle de 1826.
. 1798. Second rôle de 1826.
. 1799. Troisième rôle de 1826.
. 1800 ✓ Premier rôle de 1827.
. 1801. Sedond rôle de 1827.
. 1802. Premier rôle de 1828.
. 1803. Second rôle de 1828.

Nr. 1804. Premier rôle de 1829.
Nr. 1805. Second rôle de 1829.
Nr. 1806. Premier rôle de 1830.
Nr. 1807. Second rôle de 1830.
Nr. 1808. Premier rôle de 1831.
Nr. 1809. Second rôle de 1831.
Nr. 1810. Premier rôle de 1832.
Nr. 1811. Second rôle de 1832.
Nr. 1812. Premier rôle de 1833.
Nr. 1813. Second rôle de 1833.
Nr. 1814. Premier rôle de 1834.
Nr. 1815. Second rôle de 1834.
Nr. 1816. Premier rôle de 1835.
Nr. 1817. Second rôle de 1835.
Nr. 1818. Premier rôle de 1836.
Nr. 1819. Second rôle de 1836.
Nr. 1820. Premier rôle de 1837.
Nr. 1821. Second rôle de 1837.
Nr. 1822. Premier rôle de 1838.
Nr. 1823. Second rôle de 1838.
Nr. 1824. Premier rôle de 1839.
Nr. 1825. Second rôle de 1839.
Nr. 1826. Premier rôle de 1840.
Nr. 1827. Second rôle de 1840.
Nr. 1828. Premier rôle de 1841.
Nr. 1829. Second rôle de 1841.
Nr. 1830. Premier rôle de 1842.
Nr. 1831. Second rôle de 1842.
Nr. 1832. Premier rôle de 1843.
Nr. 1833. Second rôle de 1843.
Nr. 1834. Troisième rôle de 1843.
Nr. 1835. Premier rôle de 1844.
Nr. 1836. Second rôle de 1844.
Nr. 1837. Premier rôle de 1845.
Nr. 1838. Second rôle de 1845.
Nr. 1839. Premier rôle de 1846.
Nr. 1840. Second rôle de 1846.
Nr. 1841. Premier rôle de 1847.
Nr. 1842. Second rôle de 1847.
Nr. 1843. Premier rôle de 1848.
Nr. 1844. Second rôle de 1848.
Nr. 1845. Premier rôle de 1849.
Nr. 1846. Second rôle de 1849.
Nr. 1847. Troisième rôle de 1849.
Nr. 1848. Premier rôle de 1850.
Nr. 1849. Second rôle de 1850.
Nr. 1850. ~~Premier rôle de 1850.~~ Troisième rôle de 1850.
Nr. 1851. Quatrième rôle de 1850.
Nr. 1852. Cinquième rôle de 1850.
Nr. 1853. Premier rôle de 1851.
Nr. 1854. Second rôle de 1851.
Nr. 1855. Troisième rôle de 1851.
Nr. 1856. Quatrième rôle de 1851.
Nr. 1857. Cinquième rôle de 1851.
Nr. 1858. Premier rôle de 1852.
Nr. 1859. Second rôle de 1852.
Nr. 1860. Troisième rôle de 1852.
Nr. 1861. Quatrième rôle de 1852.
Nr. 1862. Cinquième rôle de 1852.

Nr. 1863. Premier rôle de 1853.
Nr. 1864. Second rôle de 1853.
Nr. 1865. Troisième rôle de 1853.
Nr. 1866. Premier rôle de 1854.
Nr. 1867. Second rôle de 1854.
Nr. 1868. Troisième rôle de 1854.
Nr. 1869. Quatrième rôle de 1854.
Nr. 1870. Premier rôle de 1855.
Nr. 1871. Second rôle de 1855.
Nr. 1872. Troisième rôle de 1855.
Nr. 1873. Quatrième rôle de 1855.
Nr. 1874. Premier rôle de 1856.
Nr. 1875. Second rôle de 1856.
Nr. 1876. Troisième rôle de 1856.
Nr. 1877. Quatrième rôle de 1856.
Nr. 1878. Premier rôle de 1857.
Nr. 1879. Second rôle de 1857.
Nr. 1880. Troisième rôle de 1857.
Nr. 1881. Quatrième rôle de 1857.
Nr. 1882. Premier rôle de 1858.
Nr. 1883. Second rôle de 1858.
Nr. 1884. Troisième rôle de 1858.
Nr. 1885. Quatrième rôle de 1858.
Nr. 1886. Premier rôle de 1859.
Nr. 1887. Second rôle de 1859.
Nr. 1888. Troisième rôle de 1859.
Nr. 1889. Quatrième rôle de 1859.
Nr. 1890. Premier rôle de 1860.
Nr. 1891. Second rôle de 1860.
Nr. 1892. Troisième rôle de 1860.
Nr. 1893. Quatrième rôle de 1860.
Nr. 1894. Premier rôle de 1861.
Nr. 1895. Second rôle de 1861.
Nr. 1896. Troisième rôle de 1861.
Nr. 1897. Quatrième rôle de 1861.
Nr. 1898. Doubles des rôles de 1844 à 1861. -(2)

Chapitre XVII.-

Patentes.

Nr. 1899. Registre aux patentes délivrées à Vilvorde du 21 vendémiaire an 5, au 17 fructidor an 6.
Nr. 1900. Idem du 2 frimaire an 7 au 28 germinal an 8.
Nr. 1901. Etats de payements faits par les patentables du canton de Vilvorde, sans date.
Nr. 1902. Liste des patentables rédigée vers la même époque que les états précédents, sans date.
Nr. 1903. Relevé général du nombre des patentes et de leur produit dans le canton; ans 7 et 8 de la république.
Nr. 1904. Registre des patentables de Vilvorde, 1816.
Nr. 1905. Idem dont les premiers et derniers feuillets sont détruits, et appartenant probablement à l'année 1817.
Nr. 1906. Registre des patentables en 1818.
Nr. 1907. Idem en 1819.
Nr. 1908. Idem en 1820.
Nr. 1909. Idem de 1821.
Nr. 1910. Idem de 1822.
Nr. 1911. Idem de 1823.
Nr. 1912. Idem en 1824.
Nr. 1913. Idem en 1825.

Nr. 1914. Registre des patentables en 1826.
Nr. 1915. Idem de 1827.
Nr. 1916. Idem de 1828.
Nr. 1917. Idem de 1829.
Nr. 1918. Idem de 1830.
Nr. 1919. Idem de 1831.
Nr. 1920. Idem de 1832.
Nr. 1921. Idem de 1833.
Nr. 1922. Idem de 1834.
Nr. 1923. Idem de 1835.
Nr. 1924. Idem de 1836.
Nr. 1925. Idem de 1837.
Nr. 1926. Idem de 1838.
Nr. 1927. Idem de 1839.
Nr. 1928. Idem de 1840.
Nr. 1929. Idem de 1841.
Nr. 1930. Idem de 1842.
Nr. 1931. Idem de 1843.
Nr. 1931 A. Idem de 1844.
Nr. 1932. Idem de 1845.
Nr. 1933. Idem de 1846. ✓
Nr. 1934. Idem de 1847.
Nr. 1935. Idem de 1848.
Nr. 1936. Idem de 1849.
Nr. 1937. Idem de 1850.
Nr. 1938. Idem de 1851.
Nr. 1939. Idem de 1852.
Nr. 1940. Idem supplétif au précédent.
Nr. 1941. Idem de 1853.
Nr. 1942. Idem de 1854.
Nr. 1943. Idem; de 1856. ✓
Nr. 1944. Idem de 1857. ✓
Nr. 1945. Idem de 1861.
Nr. 1946. Idem de 1862. ✓
Nr. 1947. Idem de 1863. ✓
Nr. 1948. ~~Idem~~ Rôle du droit de patente, de 1822.
Nr. 1949. Idem de 1823. ✓
Nr. 1950. Idem de 1824.
Nr. 1951. Idem de 1825.
Nr. 1952. Idem de 1826. - (2)
Nr. 1953. Idem de 1827.
Nr. 1954. Idem de 1828.
Nr. 1955. Idem de 1829.
Nr. 1956. Idem de 1830.
Nr. 1957. Idem de 1831.
Nr. 1958. Idem de 1832.
Nr. 1959. Idem de 1833.
Nr. 1960. Idem de 1834.
Nr. 1961. Idem de 1835.
Nr. 1962. Idem de 1836.
Nr. 1963. Idem de 1837.
Nr. 1964. Idem de 1838.
Nr. 1965. Idem de 1839.
Nr. 1966. Idem de 1840.
Nr. 1967. Idem de 1841.
Nr. 1968. Idem de 1842. ✓
Nr. 1969. Idem de 1843.
Nr. 1970. Idem de 1844.
Nr. 1971. Idem de 1845.
Nr. 1972. Double du rôle de 1846.

Nr. 1973. Rôle de 1847.
Nr. 1974. Idem de 1848.
Nr. 1975. Idem de 1849.
Nr. 1976. Idem de 1850.
Nr. 1977. Idem de 1851.
Nr. 1978. Idem de 1852.
Nr. 1979. Idem de 1853.
Nr. 1980. Idem de 1854.
Nr. 1981. Idem de 1855.
Nr. 1982. Idem de 1856.
Nr. 1983. Idem de 1857.
Nr. 1984. Idem de 1858.
Nr. 1985. Idem de 1859.
Nr. 1986. Idem de 1860.
Nr. 1987. Idem de 1861.
Nr. 1988. Liasse des doubles de rôles de 1844 à 1861; manque celui de 1846, qui est placé au n° 1972.
Nr. 1989. Rôles du droit de débit de tabac de 1852 à 1861.
Nr. 1990. Doubles des dits rôles de 1854, 1855, 1857, 1858, 1859, 1860 et 1861.
Nr. 1991. Rôles du droit en détail de boissons alcoliques de 1850 à 1861 (manque 1855) voir folio
Nr. 1992. Doubles des dits rôles de 1850 à 1861 (manquent ceux des années 1854, 1856 en 1857).

Chapitre XVIII.-

Papiers divers concernant les contributions directes et indirecte

Nr. 1993. Envoix de la taxe des deux cinquièmes des contributions directes de l'an 5, vingtièmes, tailles ou aides de la maison de correction.
Nr. 1994. Deux états du nombre des citoyens habitant le canton qui sont patentables, ans VII et VIII.
Nr. 1995. Etats généraux des contributions directes de toute nature perçues à Vilvorde, 1839, 1841, 1842 et 1845.
Nr. 1996. Etats des côtes irrécouvrables de 1808, 1847, 1848, 1850, 1852; 1853, 1854 et 1855.
Nr. 1996A. Indicateur alphabétique pour le droit de patente (imprimé).

Chapitre XIX.-

Taxe provinciale sur les chiens.

Nr. 1997. Liste des propriétaires de chiens de 1842, 1846, 1847,
Nr. 1998. Rôles de la taxe établie sur les chiens de 1838 à 1847 (manque celui de 1846).
Nr. 1999. Liste très incomplète des déclarations faites par les propriétaires de chiens de 1847 à 1863 (manquent les déclarations de 1850, 1851, 1855 et 1856).

Chapitre XX.-

Biens communaux.

Nr. 2000. Compte des biens communaux de l'année 1823, rendu le 5 juin 1824.
Nr. 2001. Farde d'actes de vente de propriétés communales, contenant :
1°) l'acte de vente faite le 29 septembre 1813, d'un hectare de terre provenant des remparts de la ville;
2°) l'acte de vente faite le même jour, de 61 ares des mêmes remparts;
3°) l'acte de vente du 11 décembre 1813, de 9 ares des mêmes remparts (en triple expédition);

Nr. 2001. vervolg :
4°) l'acte devente fait le 29 décembre 1813, de la maison du concierge de la porte de Malines.
5°) l'acte de vente d'un terrain situé sur la digue de la Woluwé à Vilvorde; 1829;
6°) l'acte de vente d'une parcelle de terre au redressement du tracé du chemin de fer, 1836;
7°) l'acte de vente d'un terrain destiné à la dérivation de la Senne, 1842;
8°) Affiches des ventes mentionnées aux 1°, 2°, 3° et 4°.

Nr. 2002. Portefeuille aux actes d'acquisition de propriétés par la commune contenant :
1°) l'acte d'acquisition au profit de la ville, d'une maison située rue de Bruxelles à Vilvorde; 1816;
2°) Idem au profit de la commune, du béguinage; 1844;
3°) Idem d'un terrain qui avait fait partie des remparts anciens de la ville; 1851 (en double);
4°) Idem d'un terrain situé hors de la porte de Louvain;1858;
5°) Idem de la nouvelle école, située rue du Miroir à Vilvorde; 1862;
6°) Une petite farde intitulée : Titres de propriétés communales à Vilvorde. Elle renferme des actes passés entre des particuliers, et qui concernent probablement des propriété devenues communales.

Nr. 2003. Tableau indiquant les biens immeubles, obligations et capitaux de la commune; dressé le 1 septembre 1845.

Nr. 2004. Un portefeuille contenant des actes de location de biens communaux(voir aussi les Nos. 1476 et 1480).

Chapitre XXI.-

Voirie.

Nr. 2005. Tableau intitulé : Etat des chemin vicinaux, destinés pour la communication des communes à communes, à des annexes ou hameaux qui se trouvent dans l'étendue de la commune de Vilvorde; dressé par le maire de ce lieu en exécution de l'arrêté de M. le préfet du département de la Dyle, de Xbre 1812.
Ce tablaau indique la direction des chemins, leur largeur et les observations du maire.

Nr. 2006. Etat intitulé : Tableau de tous les chemins vicinaux et autres de la commune de Vilvorde, dressé par l'administration de la dite commune, conformément au réglement approuvé provisoirement par arrêté royal du 14 juin 1820, inserré dans l'arrêté de la députation des états en date du 27 du susdit mois de juin.

Nr. 2007. Idem intitulé : Tableau des chemins d'agriculture et de labour, qui doivent avoir la largeur des 3 aunes 30 pouces (12 pieds de Brabant), chemins de moulins de la largeur de 2 aunes 20 pouces (8 pieds de Brabant), chemins de traverse ou sentiers de la largeur d'une aune 65 pouces (6 pieds de Brabant); fait et dressé les 3, 4, 5, 9, 10 et 11 octobre 1820 par M.M. Maillart, échevin et Van Hamme, Secrétaire, en exécution de l'article 8 de l'arrêté de la députation des états du 27 juin 1820, N° 63, bulletin 47 T.

Nr. 2008. Copie du précédent tableau.

Nr. 2009. Idem intitulé : Etat des chemins vicinaux de 2e classe qui doivent avoir la largeur des six aunes 61 pouces (24 pieds de Brabant), dressé en conformité de la circulaire de la députation des états en date du 27 juin 1820, N° 63, bulletin 47 T 4. A la suite de cet état se trouvent les chemins dans l'intérieur des hameaux dépendatn de Vilvorde, qui doivent avoir la largeur de 4 aunes, 96 pouces (18 pieds).

Nr. 2010. Double de l'état précédent.
Nr. 2011. Etat des rues qui ont été pavées en 1821.
Nr. 2012. Idem intitulé : Etat de l'aunage des trottoirs, dressé en juillet août et septembre 1821.
Nr. 2013. Idem intitulé : Tableau des rues de la commune de Vilvorde, indiquant la largeur de chaque entre les deux trottoirs, dressé le 10 mai 1821.
Nr. 2014. Idem intitulé : Etat des trottoirs pavés par Lambertmont en 1821.
Nr. 2015. Idem intitulé : Aunage et devis de certaines réparations et terrassements à faire dans les rues de Vilvorde., fait vers 1821.
Nr. 2016. Tableau de la largeur des chemins vicinaux, en 1838.
Nr. 2017. Arrêté de la députation des états provinciaux autorisant Laurent de Bavay à changer la direction d'une partie du sentier de Machelen à Vilvorde, 15 novembre 1834.
Nr. 2018. Atlas des chemins et sentiers vicinaux de la commune, approuvé par l'autorité supérieure, le 30 avril 1846.
Nr. 2019. Tableau intitulé : Renseignements généraux concernant la voirie vicinale; 1844.
Nr. 2020. Idem intitulé : Tableau indiquant les chemins ou passages pavés, en pierrés ou ensablés à la date du 1 janvier 1846; avec un état de la largeur des chemins vicinaux, dressé en 1846, en vue des réparation qui doivent y être exécutés.
Nr. 2021. Idem intitulé : Relevé des parties pavées ou empierrées des chemins vicinaux, au 31 décembre 1854.
Nr. 2022. Rôle des journées à fournir pour l'entretien des chemins publics; dressé vers 1812.
Nr. 2023. Idem de 1813.
Nr. 2024. Copie du précédent.
Nr. 2025. Rôle semblable formé en 1821.
Nr. 2026. Idem de 1822.
Nr. 2027. Idem de 1823.
Nr. 2028. Idem de 1824.
Nr. 2029. Idem de 1829.
Nr. 2030. Idem de 1830.
Nr. 2031. Idem de 1837.
Nr. 2032. Idem de 1838.
Nr. 2033. Idem de 1839.
Nr. 2034. Idem de 1840.
Nr. 2035. Idem de 1841. — (2)
Nr. 2036. Idem de 1842.
Nr. 2037. Idem de 1843.
Nr. 2038. Idem de 1844.
Nr. 2039. Idem de 1846.
Nr. 2040. Idem de 1847.
Nr. 2041. Idem de 1848.
Nr. 2042. Idem de 1849.
Nr. 2043. Idem de 1850.
Nr. 2044. Idem de 1852, 1853 et 1854. - (2)
Nr. 2045. Etat des sommes payées par le receveur communal pour les réparations des chemins vicinaux en 1821, 1830, 1842, 1843 et 1844.
Nr. 2046. Compte des recettes et dépenses faites pour l'entretien des chemins vicinaux, avec pièces à l'appui, de 1836 à 1841.
Nr. 2047. Etats des ouvriers employés à la réparation des ~~chemins~~ chemins vicinaux et dépenses faites à ce sujet en 1844, 1845, 1848 à 1852.
Nr. 2048. Convention originale lue entre le collège des bourgmestre et échevins de Vilvorde, d'une part, et les habitants de Houthem, d'autre part au sujet d'un pavé à construire de la ferme, dite de Van Ham, jusqu'à la chaussée de Bruxelles à Malines; 28 mai 1840.

Nr. 2049. Liste des travaux à exécuter aux chemins vicinaux, 1847.
Nr. 2050. Liste des noms des rues et chemins; sans date.
Nr. 2051. Cartes d'une partie des rues dites des Remparts, derrière le Troost et des Moines blancs; sans date.
Nr. 2052. Pièces relatives à la construction de la chaussée de Peuthy vers Melsbroeck, 1824 à 1827.

Chapitre XXII.-

Rivières, cours d'eau, ruisseaux.

Nr. 2053. Etat intitulé : Tableau de toutes les rivières, ruisseaux et coulans d'eau, f-ait et dressé par M.M. Ph. J. Maillaert, second échevin, et Winand Van Hamme, Secrétaire, les 3, 4, 5, 9, 10 et 11 octobre 1820, en exécution de la circulaire de la députation des états en date du 27 juin de la même année, f° 63, bulletin 47 T 4.
Nr. 2054. Idem intitulé : Tableau des rivières non navigables, ruisseaux et coulans d'eau de la commune de Vilvorde, dressé par l'administration de la dite commune, conformément au réglement approuvé provisoirement par arrêté royal du 14 juin 1820, inserré dans l'arrêté de la députation des états, en date du 27 du susdit mois de juin; avec une liste des noms des rivières, ruisseaux, cours d'eau, etc., leur longeur et profondeur.
Nr. 2055. Relevés faits, le 10 avril 1845 et en 1852, des noms des riverains d s rivières et cours d'eau à Vilvorde, avec indication du mètré de leurs propriétés.
Nr. 2056. Idem sans date.
Nr. 2057. Double du précédent.
Nr. 2058. Dossier relatif à l'abattage ordonné par la députation permanente le 15 février 1855, des plantations le long des rives de la Senne.
Nr. 2059. Devis et cahier des charges dressés par la députation permanente des travaux de curage de la Senne; 1855.
Nr. 2060. Etat des ruisseaux, dressé le 20 mai 1844.
Nr. 2061. Devis estimatif des travaux de curage à exécuter aux rivières et ruisseaux de 1845 à 1847.
Nr. 2062. Rôles de répartition des sommes nécessaires au payement des travaux de curage, d'entretien et de réparation des rivières et cours d'eau non navigables, ni flottables à Vilvorde; 1843 à 1853.
Nr. 2062bis. Etat de répartition des frais de surveillance des usines et fabriques établies sur la Senne et ses affluents.
Nr. 2063. Etats des ouvriers employés au dit curage de 1848 à 1855.
Nr. 2064. Petite farde composée de deux pièces relatives aux réclamations de l'administration de Vilvorde au sujet de l'obligation par la Ville de Bruxelles de faire le curage de la Senne, sans date.
Nr. 2065. Petite farde intitulée : Pièces concernant les inondations, sans date.
Nr. 2066. Fragment d'une carte, dressée le 11 août 1766 par B. Nieuwenhuyse, des terres appartenant à l'abbaye de Grimbergen et situées à Vilvorde. Elle figure le ruisseau que sert de limite à la dite commune et à celle de Grimbergen.
Cette carte a été contresignée par la Commissaire de police de Vilvorde, le 12 mars 1850.

Chapitre XXIII.-

Cadastre, et mutations par décès.

Nr. 2067. Portefeuille contenant : 1° les plans d'arpentage des mutations de 1834 à 1857 (manque 1842); 2° la table indiquant les nos. des

des parcelles du plan primitif et leur renvoi aux articles de la matrice cadastrale.

Nr. 2068. Atlas cadastral parcellaire terminé en 1812 et destiné en 1818, avec les états de classement des propriétés non bâties.

NR. 2069. Vingt cartes parcellaires du cadastre, dressées en 1836, avec les mutations.

Nr. 2070. Idem avec les mutations subséquentes.

Nr. 2071. Matrice cadastrale T I, contenant les N° 1 à 310.

Nr. 2072. Idem T II, contenant les Nos. 311 à 667.

Nr. 2073. Idem T III, contenant les Nos. 668 à 1112.

Nr. 2074. Idem T IV, contenant les Nos. 1113 à 1478.

Nr. 2075. Idem T V, contenant les Nos 1479 à

Nr. 2076. Table alphabétique des noms des propriétaires indiqués dans les volumes de la matrice cadastrale.

Nr. 2077. Table des noms des propriétaires auxquels appartiennent les immeubles bâtis et non bâtis, avec le tarif des revenus et la contenance; 3 juillet 1834.

Nr. 2078. Fragments du registre aux mutations de 1807 à 1809, destiné à un travail de la contribution foncière des années 1808 et 1809.

Nr. 2079. Fragments d'un registre semblable, qui parait avoir été dressé en 1820 et 1821.

Nr. 2080. Fragment d'un registre semblable qui se rapporte aux années 1829, 1830, 1832 et 1834.

Nr. 2081. Volume intitulé : Registre indiquant les divisions des parcelles pour lesquelles les indications n'ont pu, à défaut d'espace, être portées dans les colonnes à ce destinées du tableau indicatif supplémentaire et de la matrice cadastrale (Ie partie).

Nr. 2082. Modèle de l'état indiquant les changements survenus dans les propriétés foncières par suite de nouvelles constructions, de reconstructions totales, etc. 1855.

Nr. 2083. Tableau des résultats des évaluations des immeubles à Vilvorde dans les communes de son canton; 31 août 1826.

Nr. 2084. Double du précédent.

Nr. 2085. Registre aux visa des quittances du droit de mutation par décès, 1852 à 1864.

Chapitre XXIV.-

Foires.

Nr. 2086. Petite farde concernant la foire aux bestiaux en 1853.

Nr. 2087. Idem en 1855.

Nr. 2088. Idem en 1856.

Nr. 2089. Idem en 1857.

Nr. 2090. Idem en 1858.

Nr. 2091. Idem en 1859.

Nr. 2092. Idem en 1860.

Nr. 2093. Idem en 1861.

Nr. 2094. Idem en 1862.

Nr. 2095. Idem en 1863, 1865 69. et 1880.

Chapitre XXV.-

Elections. I°) Elections aux chambres.

Nr. 2096. Liasse des listes des électeurs de 1843 à 1864.-(2)

Nr. 2097. Deux certificats du collège échevinal constatant que les listes de 1861 et 1862 ont été affichées.

Nr. 2098. Certificats du commissaire d'arrondissement de Bruxelles, constatant qu'il a reçu les dites listes en 1843, 1844, 1846 et 1848.

Nr. 2099. Deux tableaux récapitulatifs des différents états auxquels appartiennent les électeurs; sans date.

Nr. 2100. Tableaux, avec récipissés, constatant la remise des lettres de convocation du collège électoral. Un de ces tableaux porte la date de 1839, les autres n'en ont point.

Nr. 2101. Actes de radiation faits aux listes des années 1847, 1854, 1855 1856 à 1860, 1863, 1864 et 1865.

2°) Elections provinciales.

Nr. 2102. Listes des électeurs de 1836, 1845, 1846, 1854, 1857 et 1862.-(2)

Nr. 2103. Deux tableaux, avec récipissés, constatant la remise aux électeurs de Vilvorde, des lettres de convocation, l'an de 1855, l'autre sans date.

Nr. 2104. Procès-verbaux des élections faites en 1842, 1844, 1848, 1849, 1850, 1853, 1854 ,1858 et 1862.

3°) Elections communales.

Nr. 2105. Listes des électeurs dressées en 1836, 1838 à 1844, 1849, 1850,(3) 1852 à 1861, 1863 et 1864, plus six listes sans date.

Nr. 2106. Actes de radiations faites aux listes des électeurs en 1843, 1845,à 1848, 1850, 1858, 1860 à 1865, 1866.

Nr. 2107. Procès-verbaux des élections de 1830, 1836, 1838, 10 mai et 29 octobre 1839, 23 mars et 10 décembre 1840, 25 octobre et 22 novembre 1842, 1843, 1845, 22 août et 9 novembre 1848, 1849, 28 octobre et 2 décembre 1851, 1853, 1854, 1855, 4 février et 29 décembre 1856, 1857, 1859, 1860, plus un procès-verbal du tirage au sort pour régler l'ordre de sortie des conseillers communaux du 21 septembre 1850 et des extraits de la loi communale en ce qui concerne les élections.

Nr. 2108. Un paquet de réclamations d'électeurs et de billets de contributions fournis par des personnes qui demandent de se faire inscrire sur la liste des électeurs.

Chapitre XXVI.-

Jurés.

Nr. 2109. Listes des habitants de Vilvorde qui réunissent les qualités requises aux fonctions de juré; 1837 à 1849.

Nr. 2110. Idem de 1850 à 1863 (manquent les listes de 1855 et 1856).

Chapitre XXVII.-

Jeux populaires, fêtes, festivals.

Nr. 2111. Farde relative aux jeux et au festival de 1851.

Nr. 2112. Idem de 1852.

Nr. 2113. Idem de 1854.

Nr. 2114. Idem de 1858.

Nr. 2115. Idem du festival de 1859.

Nr. 2116. Idem de fête de 1860.

Nr. 2117. Papiers et programmes de fêtes diverses.

Chapitre XXVIII.-

Etat sanitaire.

Nr. 2118. Registre des vaccinations opérées par le docteur Kumps de 1820 à 1850, avec nombreuses lacunes.

Nr. 2119. Etats des vaccinations opérées en 1819, 1821, 1822, 1824, 1825, 1839, 1841, 1843, 1844, 1847 à 1851, 1855.

Nr. 2120. Relevés des vaccinations opérées à domicile par le docteur Vander Meeren du 1 septembre 1851 à pareil jour 1863.

Nr. 2121. Farde incomplète de certificats de vaccinations de 1843 à 1858.

Nr. 2122. Etats intitulés : Bulletins du choléra pendant l'année 1849.

Nr. 2123. Relevés der personnes qui ont été atteintes du choléra en 1849 et 1859, avec indications de celles qui ont succombéxx à l'épidémie et de celles qui y ont échappé.

Nr. 2124. Observations générales sur l'état sanitaire du bétail dans les communes de Vilvorde, Machelen et Melsbroeck, 1843 à 1844, xxx dressés par le vétérinaire de première classe G. Elson.

Chapitre XXIX.-

Cultes. 1°) Culte catholique.

Nr. 2125. Tableau des ecclésiatiques du canton de Vilvorde; dressé après la suppression des établissements réligieux.

Nr. 2126. Dossier relatif à la suppression des communautés réligieuses à Vilvorde. Il comprend des inventaires des légumes trouvés dans les jardins des dominicains et des dames blanches, des états de frais de vaccinations faite par suite de la suppression de trois couvents, et une note concernant la suppression des signes extérieurs des cultes.

Nr. 2127. Inventaire du mobilier de l'église de Vilvorde, dressé le 25 brumaire, an 6.

Nr. 2128. Liste des curés de Vilvorde de 1449 à 1844.

Nr. 2129. Tableau contenant une réponse aux renseignements demandés par le Ministre de la Justice au sujet des églises de Vilvorde, leurs revenus, le nombre des habitants, etc. 26 mars 1840.

Nr. 2130. Manuel des recettes et dépenses de l'église de Vilvorde, de 1804 à 1822.

Nr. 2131. Deux pièces relatives à la nomination des marguilliers de cett église en 1840.

Nr. 2132. Certificat délivré par le receveur de la fabrique de la dite église, constatant que les inscirptions des créanciers-hypothécaires ont été renouvellées en exécution de la loi du 12 août 1842; 22 juin 1844 .

Nr. 2133. Budgets de l'église de N.D. à Vilvorde de 1844 à 1861, manque celui de 1845; tandis que celui de 1844 est en double.

Nr. 2134. Comptes de la dite église de 1842 à 1863; y est joint un exemplaire imprimé du impérial sur les fabriques.

Nr. 2135. Composition du conseil de fabrique de l'église de St. Antoine à Houthem, sous Vilvorde, 1849 et 1852.

Nr. 2136. Budgets de cette église dressés de 1844 à 1865, manquent ceux de 1853, 1854, 1856 et 1859.

Nr. 2137. Comptes de la fabrique de l'église de Houthem de 1842 à 1862; manque ceux de 1852, 1854 et 1866.

2°) Culte Protestant.

Nr. 2138. Compte du temple protestant à Vilvorde de 1821 à 1829.

Chapitre XXX.-

Instruction.

Nr. 2139. Etats des instituteurs et maîtres d'école qui sont fixés dans les communes du canton de Vilvorde, fournis en 1817.

Nr. 2140. Etats des Associations réligieuses ou laïques de la commune de Vilvorde, qui s'occupent de l'instruction primaire; dressés en exécution de la circulaire du Gouverneur de laprovince du Brabant méridional, le 5 octobre 1922.

Nr. 2141. Deux listes, fournies par l'instituteur, des enfants qui n'ont pas encore fréquenté l'école publique de la ville; 22 décembre 1848 et 30 juillet 1849.

Nr. 2142. Liste rédigée par l'administration communale des enfants pauvres, qui doivent redevoir l'instruction gratuite; 14 janvier 1843.

Nr. 2143. Liste rédigée par le bureau de bienfaisance des enfants pauvres admis á ses frais, à l'école communale, 9 janvier 1843.
Nr. 2144. Listes fournies par l'instituteur de l'école de Houthem, des enfants pauvres qui y recoivent l'enseignement gratuit, 1845, 1850, 1851, 1859 à 1860.
Nr. 2145. Liste fournie par les soeurs carmelites, des filles qui ont été admises à leur école en 1843, 1856 et 1863.
Nr. 2146. Listes dressées par l'inspecteur cantonal des enfants pauvres qui ont été admis dans les écoles communales à Vilvorde, Houthem et Conimxloo, ainsi que dans l'école de soeurs St. Joseph à Strombeek-Bever 1850, 1853 à 1855.
Nr. 2147. Vingt-quatre cahiers ou listes dressées par l'administration communale, en exécution de l'arrêté royal du 26 mai 1843, des garçons pauvres qui fréquentent les écoles communales de 1843 à 1860.
Nr. 2148. Vingt-deux listes semblables des filles pauvres qui fréquentent de 1843 à 1861 et 1864.
Nr. 2149. Deux tableaux intitulés : écoles des pauvres proprement dites et autres dans lesquelles les enfants pauvres recoivent gratuitement l'instruction, et où des enfants d'autres classes sont également admis de 1836 à 1840.
Nr. 2150. Six tableaux intitulés : Statistique de l'enseignement primaire, contenant les noms des instituteurs communaux et particuliers établis dans la commune; leur traitement et rétribution, le nombre des enfants qui fréquentent les écoles, 1834 à 1839.
Nr. 2151. Rapport sur l'enseignement primaire fait ensuite de la circulaire du 19 mars 1842, avec pièces à l'appui.
Nr. 2152. Renseignements sur les écoles particulières, fournis ensuite de la circulaire du 20 novembre 1847.
Nr. 2153. Statistique du degré d'instruction des enfants qui fréquentent l'école de Houthem; 31 décembre 1850.
Nr. 2154. Pièce intitulée : Projet de réduction pour la partie du réglement général des écoles qui doit être soumise à l'adoption des conseils communaux; avec les observations du conseil communal de Vilvorde; 15 février 1845.

Chapitre XXXI.-

Bienfaisance. 1°) Bureau de bienfaisance.

Nr. 2155. Registre aux délibérations du bureau de bienfaisance du canton de Vilvorde du 24 janvier 1807 au 29 décembre 1810.
Nr. 2156. Registre aux correspondances du dit bureau du 5 an 11 de la république au 15 février 1813.
Nr. 2157. Faree de lettres adressées au dit bureau de l'an 11 et 1807.
Nr. 2158. Farde de lettres adressées au bureau de bienfaisance de Vilvorde de 1822 à 1830.
Nr. 2159. Budgets du bureau des années 1856 et 1861 à 1865 et à 1869.
Nr. 2160. Compte du bureau du 10 octobre 1796 à pareil jour 1797, avec pièces à l'appui attachées.
Nr. 2161. Idem dont le titre a disparu et clôturé le 13 ventose, an 6 de la république.
Nr. 2162. Vingt-sept comptes du bureau des années 1837 à 1849 et 1851, 1852, 1854 à 1864 et à 1867.
Nr. 2163. Farde de pièces justificatives du compte de 1843.
Nr. 2164 B. Idem de 1844.
Nr. 2165. Idem de 1845.
Nr. 2166 B. Idem de 1846.
Nr. 2167 B. Idem de 1847.
Nr. 2168. Idem de 1848.

Nr. 2169 B. Farde de pièces justificatives du compte de 1849.
Nr. 2170 B. Idem de 1850.
Nr. 2171. Idem de 1851.
Nr. 2172 B. Idem de 1852.
Nr. 2173 B. Idem de 1853.
Nr. 2174. Idem de 1854.
Nr. 2175 B. Idem de 1855.
Nr. 2176 B. Idem de 1856.
Nr. 2177. Idem de 1857.
Nr. 2178 B. Idem de 1858.
Nr. 2179. Idem de 1859.
Nr. 2180. Idem de 1860.
Nr. 2181. Idem de 1861.
Nr. 2182 B. Idem de 1862.
Nr. 2183 B. Idem de 1863 à 1867.
Nr. 2184. Etat des distributions faites aux pauvres de l'an 13 de la république à 1807.
Nr. 2185. Idem de 1856, 1859 à 1863.
Nr. 2186. Quatre tableaux en double indiquant : 1° le nombre des individus secourus, les dépenses faites à ce sujet, les revenus du bureau; 2° l'état général de l'indigence de la commune, considérée en rapport avec la population, avec les besoins de secours réclamés; 3° l'état de l'indigence dans la commune, considéré sous le rapport des professions et métiers exercés ou abandonnés par les indigents; idem contée sous le rapport de ses principales causes; 1836, 1837 et 1838.
Nr. 2187. Dossier relatif à l'enquête de la situation de la bienfaisance à Vilvorde; 1860.
Nr. 2188. Liste des indigents de la commune, du lieu de leur naissance, leur âge, et leurs moyens d'existence; sans date.
Nr. 2188a. Etat des biens appartenant au bureau de Bienfaisance, grosses d'actes de vente et de baux, testaments, etc.
Nr. 2188b. Dossier du procès intenté par le Bureau de Bienfaisance à la Vve. Devleeschouwer. Pièces et exploits relatifs à diverses procédures.(1861)

2°) Hospice civil.

Nr. 2189. Budgets de l'administration de l'hospice pour les exercices de 1820 à 1823, 1825 à 1835, et 1839 à 1865 et à 1869; celui de 1854 en double. Le budjet de 1840 renferme en outre le rapport fait au conseil communal concernant ce budjet. (1872)
Nr. 2190. Compte intitulé : extrait du registre aux recettes et dépenses du citoyen Palu, receveur de l'Hospice civil de Vilvorde, pour servir de compte de sa gestion, en recette et dépense pendant le courant de l'an onze, présenté aux membres composant la commission administrative dudit hospice civil.
Nr. 2191. Idem intitulé : Compte du receveur de l'hospice civil de Vilvorde du 2e semestre de l'an 13; arrêté le 13 frimaire, an 14.
Nr. 2192. Idem de l'exercice de 1821.
Nr. 2193. Treize comptes de 1834, 1837, 1839 à 1849.
Nr. 2194. Onze idem de 1850 à 1859, celui de 1857 étant en double.
Nr. 2195. Cinq de 1860 à 1864, et à 1868, à 1863.
Nr. 2196. Etat indiquant les biens affermés par la commission administrative de l'hospice; 29 décembre 1835.
Nr. 2197. Trois actes de location publique d'immeubles appartenant à l'hospice 1847, 1848 et 1849.
Nr. 2198. Déclaration dressée par le receveur de l'hospice, constatant que les inscriptions hypothécaires prises en faveur de cet établissement ont été renouvellées; le 17 juin 1844.

Nr. 2199. Etat d'une demande en aliénation d'un immeuble appartenant à l'hospice; 28 août 1844.

Nr. 2200. Information de commodo et incommodo relatif au bail emphitéotique d'un terrain appartenant à l'hospice et situé près du canal à Vilvorde; 7 février 1850.

NR; 2201. Relevé des malades militaires placés dans l'hospice civil; 1809.

Nr. 2202. Deux états de la population de l'hospice civil en 1842 et 1843.

Nr. 2203. Réponse du directeur de l'hospice aux observations de la commissi administrative au sujet du compte de 1855; 16 juin 1856.

Nr. 2203a. Extraits des registres de procès-verbaux des séances de la Commission administrative.

Nr. 2203b. Registre servant à la transcription de la correspondance des H.C (1826 à 1832).

3°) Papiers et registres divers.

Nr. 2204. Liste des enfants abandonnés qui paraissent avoir été placés à Vilvorde de l'an 6 de la république à 1825.

Nr. 2205. Etat nominatif des enfants trouvés et abandonnés qui habitent Vilvorde au 1 octobre 1846.

Nr. 2206. Farde des lettres adressées au bourgmestre de Vilvorde par lesquelles les administrations des pauvres lui indiquent les maisons situ en c-ette commune et dans lesquelles ont été placés des enfants abdonnés; 1836 à 1861.

Nr. 2207. Décompte de ce qui est dû à la ville de Bruxelles par celle de Vilvorde par suite de l'entretien d'enfants trouvés ou abandonnés, en 1840.

Nr. 2208. Relevés des indigents de Vilvorde qui sont atteints d'aliénation mentale en 1842 et 1844; avec pièces y relatives.

Nr. 2209. Produit des collectes faites en faveur des victimes de l'ouragan qui eut lieu à Borgt, le 4 juin 1839.

Nr. 2210. Liste de souscription en faveur de la veuve Elshout, dont la maison avait été incendiée le 30 novembre 1839.

Nr. 2211. Idem en faveur des victimes de l'incendie qui eut lieu à Houthem, le 16 avril 1844.

Nr. 2212. Dossier relatif aux victimes de l'ouragan qui eut lieu à Vilvorde, le 9 juillet 1853.

Nr. 2212a. Dossier relatif à la fondation Vande Sande (bourse d'études).

Chapitre XXXII.-

Police, cimetière, prix du pain.-

Nr. 2213. Farde de lettres et circulaires adressées à l'officier de police de 1839 à 1860.

Nr. 2214. Deux registres aux correspondances du commissaire de police, du 14 mai 1825 au 4 février 1837 et du 1 janvier 1843 au 15 avril 1849.

Nr. 2215. Idem du 17 avril 1849 au 30 septembre 1852.

Nr. 2216. Idem du 5 octobre 1852 au 3 décembre 1857.

Nr. 2217. Une farde de signalements de différentes années; incomplète.

Nr. 2217 a. Rapports de police, de 1868 à 1869.

Nr. 2218. Registre aux informations de commodo et incommodo du 25 avril 1837 au 13 avril 1849.

Nr. 2219. Ordre donné aux habitants de Vilvorde de porter la cocarde tricolore et défense de chasser; 25 brumaire an 4, original.

Nr. 2220. Réglement de police sur les passeports, voyageurs, le domicile, les aubergistes, 30 mai 1837 (original).

Nr. 2221. Réglement concernant la propriété des rues; 22 janvier 1842 (original). A cet acte est joint la minute d'un réglement des trottoirs et une liste des noms des rues, sans date.

Nr. 2222. Réglement de police des établissements dangereux, insalubres et incommodes, publié à Vilvorde le 28 novembre 1849 (imprimé).

Nr. 2223. Réglement de police au sujet du débit de la viande; 13 octobre 1860 (imprimé).
Nr. 2224. Farde de procès-verbaux de délits, contraventions et accidents de l'an 3 de la république et des années 1824, 1832 à 1834, avec lacunes.
Nr. 2225. Idem de citations de témoins et prévenus, 1853 à 1856.
Nr. 2226. Dossieur relatif à un vol commis au préjudice de Jean de Muylder en 1848.
Nr. 2227. Certificat de la Commission de sûreté publique d'Anvers, déclarant qu'Elisabeth Roothuis n'a donné lieu à aucune plainte depuis qu'elle habite cette ville; 3 juin 1831. En original et copie authentique.
Nr. 2228. Etats des amendes prononcées par le tribunal de simple police à Vilvorde, par le conseil de discipline de cette ville et par le tribunal de Ire instance pour délits de chasse, et qui sont attribuées aux communes, 1842 à 1851.
Nr. 2229. Deux listes de répartitions des patrouilles , l'une du 29 janvier 1796, l'autre de l'hiver de 1845 à 1846.
Nr. 2230. Liste des passeports à l'intérieur délivrés dans le canton de Vilvorde du 8 pluviose an 6 de la république au 1 nivose, an 7.
Nr. 2231. Etat des cimetières servant aux communes de Vilvorde, Dighem, Neder over Heembeek, Machelen et Melsbroek en 1847, et un dossier relatif à la concession d'un terrain, dans le cimetière de Vilvorde, à l'inhumation de la famille Van Volxem; 1858.
Nr. 2232. Prix du pain en 1823 et 1826 (2 pièces eulement) de 1847 à 1851.

Chapitre XXXIII.-

Garde nationale, garde communale, garde civique.-

1°) Garde nationale.-

Nr. 2233. Acte signé par les habitants de Vilvorde et par lequel ils consentent à la formation d'un rôle particulier destiné à la levée de 13 hommes qui doivent faire partie du service actif de la garde nationale. Ils s'engagent en outre à payer l'impôt qui sera établi à cet effet; 22 août 1809. 2°) Garde communale.-
Nr. 2234. Douze cahiers ou registres aux inscriptions de la garde communale de 1828 à 1830, comprenant les personnes nées de 1794 à 1805.
Nr. 2235. Douze cahiers ou registres du tirage au sort des gardes de 1828 à 1830.
Nr. 2236. Rôle des hommes qui ne sont pas exemptés de la garde communale sédentaire en 1829.

3°) Garde civique.-

Nr. 2237. Copie de l'arrêté qui prescrit l'uniforme de la garde civique de Vilvorde; 31 octobre 1848 (copie).
Nr. 2238. Liasse aux correspondances du commandant de la garde, de 1847 à 1853, et un contrat conclu avec un musicien le 1 août 1851.
Nr. 2239. Dix-sept cahiers servant de registre aux inscriptions des individus domiciliés à Berg, qui font partie de la garde civique cantonale de Vilvorde; 1831 à 1848; manque le cahier de 1844.
Nr. 2240. Dix-huit idem des individus domiciliés à Bueken; 1831 à 1848.
Nr. 2241. Dix-huit idem des individus domiciliés à Campenhout, 1831 à 1848, et un registre de ceux qui en 1831 font partie du premier ban.
Nr. 2242. Dix-huit idem des individus domiciliés à Elewijt.
Nr. 2243. Dix-huit idem des individus domiciliés à Eppeghem.
Nr. 2244. Dix-huit idem des individus domiciliés à Haeren.
Nr. 2245. Seize idem des individus domiciliés à Machelen, de 1831 à 1848, manquent les cahiers de 1831 et 1832.

Chapitre XXXIV.-

Garde d'honneur et milice nationale.

r. 2282. Listes par sections des personnes qui sont appelées à concourrir à la formation de la garde d'honneur en vertu des articles 14, 15 et 16 du décret impérial du 5 avril 1813, et appartenant aux communes d'Anderlecht, Assche, Berchem Ste. Agathe, Brusseghem, Campenhout, Couture St. Germain, Dieghem, Dilbeek, Elewijt, Elinghen, Etterbeek, Grand Bigard, Grimbergen, Hal, Itterbeek, Ixelles, Laeken, La Hulpe, Lasne, Lembecq, Lennick St. Martin, Lennick St. Quentin, Liedekerke, Lombeek Notre Dame, Merchtem, Meyse, Molenbeek, Molhem, Muysen, Ohain, Opwijck, St. Josse ten Noode, Strombeek, Ternath et Vilvorde.

r. 2283. Volume contenant les listes alphabétiques des miliciens de 1817 à 1838.

r. 2284. Idem de 1839 à 1865.

r. 2285. Liasse de listes détachées des miliciens de l'an II de la république à 1863, avec nombreuses lacunes.

r. 2286. Etats nominatifs des individus qui ont été exemptés de la milice définitivement ou à titre provisoire; 1838, 1850 à 1862.

r. 2287. Relevés nominatifs des hommes qui ont été désignés pour la réserve par le conseil de milice siégeant à Bruxelles, de 1833 à 1838, 1847, 1849 à 1862.

r. 2288. Etats des volontaires qui appartiennent aux levées de 1846, 1849, 1852, 1859, 1863, 1864 et 1865.

r. 2289. Certificats de présence aux corps de milice, ordres de départ et correspondance y relative, 1833 à 1864.

r. 2290. Un paquet d'extraits d'actes de naissance délivrés aux miliciens, lors de leur inscription.

r. 2291. Tableaux indiquant les noms des miliciens qui doivent comparaitre devant le conseil de milice de 1862 à 1864.

r. 2292. Remplacements et substitutions.

r. 2293. Signalement de déserteurs.

r. 2294. Cartouches et permis de séjour de 1828 à 1863.

r. 2295. Congés définitifs, renvois, congés délivrés à des miliciens impropres au service. Un seul est de 1816; les autres appartiennent aux années 1840 à 1863.

r. 2296. Registre des miliciens en congé illimité, 1851 à 18..

r. 2297. Un acte d'admission d'un milicien à la garde sédentaire en 1831; une permission de mariage accordée à un milicien en 1842 et un refus fait par le Ministre de la Guerre d'admettre un milicien à la garde sédentaire; 1849.

r. 2298. Papiers relatifs aux dettes des miliciens à la masse de leurs régiments, 1825 à 1862.

r. 2299. Secours et gratifications accordés à des miliciens; deux pièces de 1831 et 1847.

Chapitre XXXV.-

Affaires militaires.

. 2300. Requisitions miliatires faites pendant les années 1; 3, 4 et 5 de la république, 1810, 1814 et 1830.

. 2300a. Instructions générales sur la conscription. Modéles imprimés - 1811.

. 2301. Transports d'effets de militaires, ans 4, 5 de la république, 1810, 1814, 1815, 1830 à 1863.

. 2302. Papiers relatifs aux logements des années 4 et 5 de la république, 1835 à 1851.

Nr. 2303. Registre des logements et transports militaires du 27 Janvier 1836 au 10 décembre 1846.
Nr. 2304. Idem de 1846 à 1859.
Nr. 2305. Idem des logements seulement de 1848 à 1863.
Nr. 2306. Idem de 1864 à 18..
Nr. 2307. Casernement en 1815, 1838, 1849, 1851 et 1852.
Nr. 2308. Dossier relatif aux pertes essuyées par les habitants de Vilvorde pendant l'occupation des troupes néerlandaises, et listes de transports miliatires en 1830.
Nr. 2309. Travaux de la commission de liquidation en ce qui concerne les pertes éprouvées par les habitants de Vilvorde, en 1830.

Chapitre XXXVI.-

Agriculture, industrie et statistiques y relative.

Nr. 2310. Relevés du nombre des chevaux appartenant à des habitants de Vilvorde, dressés en 1842, 1845, 1848, 1849, 1852, 1855, 1859.
Nr. 2311. Idem des chevaux, vaches et moutons en 1843 et 1844, et deux relevés sans date.
Nr. 2312. Bulletins des renseignements receuillis pour la formation de la statistique agricole, prescrite par l'arrêté royal du 30 juin 1846, avec pièces y relatives.
Nr. 2313. Etat indiquant l'étendue et le produit moyen par espèces de céréales des terres cultivées à Vilvorde en 1840; id. des autres produits agricoles; sans date, et nombre des maisons en 1856.
Nr. 2314. Relevé des usines qui existaient à Vilvorde en 1812, fait pour la statistique générale de l'empire.
Nr. 2315. Id. dressé en 1843.
Nr. 2316. Tableaux de statistique industrielle et agricole dressés en 1834.
Nr. 2317. Registre d'inscription d'objets présentés à l'exposition des produits de l'industrie nationale en 1841.
Nr. 2318. Registre matricule des ouvriers et artisans auxquels est accordée la décoraion instituée par les arrêtés royaux du 7 novembre 1847 et 1 mars 1848; année 1847.
Nr. 2319. Idem des années 1847 à 1862.
Nr. 2319a. Extraits des rapports décennaux sur la situation administrative de la Belgique (imprimés).

Chapitre XXXVII.-

Inventaires des archives de la commune et pièces y relatives.

Nr. 2320. Cahier intitulé en flamand : Inventaire des actes principaux qui sont transcrits dans les registres de Vilvorde et qui concernent cette ville.
Les registres ainsi inventoriées sont au nombre de 41 et comprennent des actes de 1522 à 1689. Aucun n'en a été retrouvé.
Nr. 2321. Inventaire général des archives de Vilvorde, dressé probablement vers la fin du 18e siècle.
Ce travail est très fautif, sans ordre, ni méthode.
Nr. 2322. Lettre du citoyen Sonbert, commissaire du pouvoir exécutif du canton de Vilvorde au citoyen Lambrechts, commissaire du directoi exécutif au département de la Dyle.
Il constate que le citoyen Vits, greffier de Vilvorde, et "les quatre autres qu'il lui a dénommés" restent en défaut de produire leurs archives, et les documents qu'ils doivent déposer au secrétariat de ce canton; 23 vendémiaire, an 5.

Nr. 2323. Procès-verbal de l'enlèvement fait, dans la sacrestie de l'église de Vilvorde, des registres aux actes de baptème, mariage et décès; 24 thermidor an IV; copie authentique; avec un registre contenant un inventaire des registres aux actes de naissance mariage et décès remis au citoyen Deneck, agent municipal le 23 vendémiaire an V; 2° un inventaire des mêmes registres dressé le 26 thermidor an VIII; 3° un inventaire des archives de la cidevant administration du canton de Vilvorde du 26 thermidor an VIII; 4° un inventaire des archives de la commune de Haeren du 10 messidor an IV; 5° un inventaire des registres de naissance, mariage et décès de Haren, du 6 fructidor an 12; 6° un inventaire des archives de Machelen; 7° Idem de Kelsbroeck; 8° Idem de Neder over Heembeek et de Peuthy, avec les récipissés des autorités auxquelles les archives ont été restituées en suite d'un arrêté du préfet du 5 prairial an 8.

Nr. 2324. Cahier intitulé :"Inventaire des titres; papiers, registres et documents de l'administration municipale du canton de Vilvorde, rédigé en exécution de l'arrêté des consuls du 17 ventose dernier" (an 8 ?).

Nr. 2325. Idem intitulé : "Inventaire et description des papiers, archives et documents trouvés dans la chambre qui servit de bureau au commissaire du pouvoir exécutif près du canton, fait par le secrétaire général de cette municipalité de Vilvorde, en conformité de l'arrêté de l'administration de ce canton en date du 25 prairial dernier" Copie simple.

Nr. 2326. Idem intitulé : "Inventaire et procès-verbal de la remise faite par M. Michel-Joseph De Heurs, ex-secrétaire de la mairie de Vilvorde à M. De Pauw, maire de la Ville de Vilvorde."

Nr C'est un inventaire des registres aux actes de baptème, mariage et décès dressé le 1 mars 1806. Copie simple.

Nr. 2327. Idem intitulé : "Inventaire et procès-verbal de la remise faite par moi Joseph Bontiel, maire-adjoint de Vilvorde à M. Pierre-Jacques Van Gansen, maire de Vilvorde." 1 août 1811. Copie simple.

Inventaire semblable au précédent.

Nr. 2328. Procès-verbal de la remise faite par Pierre Kessel-Mormaux, maire de Vilvorde, à François Van Hamme, mayeur (sic) de Vilvorde, des archives de l'état civil; 18 juillet 1818. Original en double, avec deux copies simples.

Nr. 2328bis. Inventaire des archives remises par l'assesseur Maillart et le secrétaire Van Hamme au bourgmestre De Wellens, le 9 janvier 1826.

Nr. 2329. Inventaire, dressé "n vertu de l'article 100 de la loi communale du 30 mars 1836; des archives communales de Vilvorde; 29 novembre 1836. En originla et en copie.

Nr. 2330. Fragment d'un inventaire des archives anciennes de Vilvorde, commencé en 1854.

Nr. 2331. Cahier intitulé en flamand : Inventaire des titres, archives et documents relatifs à l'administration de la commune de Peuthy St. Martin; lesquelles archives reposent aux greffes de la dite commune, et ont été remises à la sécrétairerie du canton de Vilvorde, ensuite d'une lettre adressée à Jean François Beckers, ex-greffier de Peuthy, par le citoyen A. Soubert, commissaire du pouvoir exécutif au canton de Vilvorde. Au bas est couché le reçu du secrétaire communal et cantonnal A. Vits, du 4 thermidor an IV.

Nr. 2332. Cahier intitulé "Inventaire des actes reposant au greffe de la justice de paix de Vilvorde que le sieur Michel Buytinex a déposés dans le local disposé à cet effet dans l'hôtel communal à Vilvorde, en exécution de l'article 3 de l'arrêté du 28 brumaire, an VI et de la lettre de M; le Procureur du Roi près le tribunal de Ire instance à Bruxelles du 15 juin 1822".
Le dernier acte de dépôt souscrit par le secrétaire communal est du 11 janvier 1827.

Xx

Chapitre XXXVIII.-

Papiers et registres divers.

Nr. 2333. Farde relative à l'emprunt forcé levé dans le canton de Vilvorde en l'an 4 de la république.

Nr. 2334. Papiers concernant la suppression des corporations civiles, métiers des charpentiers, maçons, merciers, chambre de réthorique, gilde desarquebusiers; an 4.

Nr. 2335. Minute du tableau contenant les renseignements demandés par le gouvernement touchant la société de l'assurance mutuelle; 1851.

Nr. 2336. Procès-verbaux des unités des poids et mesures dans les magasins; 1844 à 1846.

Nr. 2337. Papiers relatifs à l'éclairage de la ville au moyen du gaz; 1857 à 1859.

Nr. 2338. Etat nominatif des centenaires existant à Vilvorde, 1832 à1836.

Nr. 2339. Farde des divers jugements déposés à la maison communale sous les règnes de Napoléon I, empereur des français, et de Leopold I roi des Belges.

Nr. 2340. Petite farde relative à la maison de réclusion à Vilvorde. Elle renferme une notice historique sur cet établissement; un état des fonctionnaires et employés de la maison âgés de moins de 50 ans, un réquisitoire pour le transport d'un condamné libéré en 1847.

Nr. 2341. Fragment d'une carte figurative d'une partie de l'étang qui entoure la propriété de la demoiselle d'Aubremé, dressée le 16 mars 18..

Nr. 2342. Registre ou liste des pensionnés de l'état qui habitent Vilvorde. En le tournant sens dessus dessous on y trouve un état des enfants trouvés et abandonnés placés à Vilvorde du 1 octobre 1863 à 1864.

Nr. 2343. Registre contenant des états divers expédiés à l'administration supérieure, 1853 à 1863.

Nr. 2344. Registre contenant des modèles de certificats, d'états, etc.

Nr. 2345. Cahier contenant : 1° un tableau des électeurs qui ont droit de voter pour la formation des chambres législatives dans les communes de Dieghem, Machelen, Melsbroeck, Neder over Heembeeck et Vilvorde; sans date; 2° un tabelau des établissements d'instruction à Vilvorde du 26 mai 1838; 3° un état des aliénés domiciliés à Vilvorde, 10 mai 1838; 4° un état nominatif des malades placés dans l'hôpital civil, sans date; 5° un état des sourds-muets, sans date; 7° une déclaration des frais de transports fournis à des militaires, pendant le second trimestre de 1838; 8° un état des versements ou reprises de fonds effectués au mont de piété ou à la caisse d'épargne par l'hospice civil, 12 juillet 1838; 9° un relevé des pensionnaires de l'état décédés à Vilvorde en juillet 1838.

TABLE ALPHABETIQUE

des matières et des noms propres.

A.

Absherbergen (la maison dite) 22
Accises de la ville 5-6-31-32
Actes de baptême, mariage et décès 34 voir aussi Etat civil
Actes de particuliers 54
Actes de vente 44
Actes divers 20
Actes civils 43 et suivants
Actes sujetsa au droit d' enregistrement 59
Adjudications 58
Administration de la ville (personnel de la) 18,55
Administration de la ville (rapports sur la) 59
Adriaens (Martin), receveur des pau pauvres à Weerde 43
Affaires civiles 43 et suiv.
Adiaensens (Michel) 47
Affaires militaires 79
Affaires pénales et criminelles 52
Affermage des accises et impôts 32
Archives judiciaires 43
Arnout (Jacques) 49
Arrêtés 58
Assiettes des impôts 30. des contributions 30.des aides 29

A.

Agents municipaux 55
Agriculteurs (le métier ou le corps des) 22-33-47-48
Agriculture 80
Aides (assiettesdes) 17, 29
Aides (comptesdes) 24
Aix-la-Chapelle (le chapitre d') Cède des biens à l'abbaye de la Cambre 33
Aliénés 76 82
André (Pierre) 48
Anvers (les fortifications d') sont entretenues en partie par ceux de Vilvorde 32
Appelmans (Marie), béguine 42
Appels devant le tribunal échevinal de Vilvorde 48
Arbres(vente d') 58

Archives anciennes de Vilvorde sont brulées. 1 Un inventaire est dressé
Archives modernes 58 .-Des inventaires en sont dressés.

p. 6-15-33
Battelez (Jacques) 48
Baudequin (Claude-Eugènede) Sr.de Peuthy, mayeur de Vilvorde 31 33. V.aussi Peuthy (Sr.de)

Asile (droit d'). Est supprimé 22

Assurance mutuelle (société de l') 82

Atermoiement accordé à la ville 31

Aubremé (la demoiselle d') 82

Autel (maître d') de l'eglise de Vilvorde. 38

Avocats consultant 22

B.

6

Baptêmes (actes de) 34 Inventaire y relatif 81

Barrières (adjudication des) 58

Bartholomees (Guillaume) receveur de l'impôts sur les bières 28,43,49.

Bartholomees (Xxxxxxlouis) 47

Bartholomees (Winand) receveur de la ville 23,24,49.

Basque (François) receveur d'impôts 28

Bateliers de Bruxelles (le métier des) 34

Bateliers de Vilvorde (le métier des)

Baudequin (Philippe de) Sr de Peuthy 31

Baudroy (N) 52

Baudouin (Pierre Balthazar) 34

Bauw (Henri) Prêtre et chapellain 36

Bawen (N) veuve Jean Jonnest 33

Bavay (S) 50

Beikers (Jean-Baptiste) receveur de la ville 24 52

Beguinage 22, 42, 69

Bergiers (Pierre) 53

Bern (le prieuré de) 22,32, 34, 48 50

Bestiaux (impôts sur les) 27, 30, 64.

Bienfaisance 74

Biens communaux 69

Biens (dénombrement des) 29

Biens domaniaux 58

Bières (impôts sur les) 28

Billet (Ambroise) peintre 22

Blondel (N) 47

Boicabella (de) Sr. d'Opdebeek 47

Bocqé (Martin) 47

Boers (Henri) 50

Bogaerts (Pierre) 47

Boogaerts (Guillaume) 46
Boissons alcoliques 69
Bollijn (Nicolas) 47
Bosbeek (la femme) 49
Bosche (le hameau de) 23
Boschmans (Pierre) receveur des aides 25, 26, 28
Boschmans Charles 49
Bosmans (Adrien) 53
Boogaerts (Antoine) 50
Boogaerts (Bernard) 48
Bordier (Pierre) 55
Bouchers (le métier des) 12
Boues, immondices, etc.. 59
Boulengé (André) 48
Boulengé (Louis) 48
Boulangé (Pierre) 49
Boulangers (le métier des) 11, 52
Bourgeois de Vilvorde. Réglement pour admission 21
Bourgeoisie (registre de) 19
Bourgongne (Thierri de) maieur de Vilvorde 54
Bourses d'études 36
Bontiel (le Sr. de) 55
Brabant (les ducs de) V. leurs noms de Baptême
Brabant Clément 51
Brasseurs (le métier des) 3, 12, 13, 16, 20, 35, 48, 50.
Briffart (Pierre) 48
Brion (Henri) 48, 49.
Brion (Josse) 54
Brouckhorst (Henri) fonde des bourses d'étude 36
Est Châtelain de Vilvorde 16
Bruno (Pierre) 47
Bruxelles (la ville de) soutient procès contre ceux de Vilvorde 33
Bruxelles (l'hopital St Jean à) 49
Berenbroeck (A) 50
Buchet (Bernard) 49,50
Buchet (Jean-Bt.) 51
Buchet (M) 49
Bulle d'or 2
Buls receveur des pauvres à Weerde 43
Burght (ouvrage à) 76
Bureau de bienfaisance 74
Burté (Mathieu) 50
Buys (Pierre) 50

C

Cadastre 70
Cambre (l'abbesse de la) 21,22 23.- soutient un procès contre la ville et l'église de Vilvorde 33 fait une convention avec le curé de cette église au sujet du maître autel.- Soutient un procès c contre le répartiteur des aides à Eppeghem. 46
Cammaert (Jean-Bt.) 52
Canl de Bruxelles 14, 15, 19 33

Carmélites voir Consolation
Carpin (Michel) 51.
Cartes d'une propriété sise à Vilvorde 82 - Carte d'un ruisseau qui sépare Vilvorde de Grimbergen. 70
Carton (H) 51.
Caserne 59
Castro (Anne de) 47
Castro (Don Juan de) 47
Candriessche (Jean-Baptiste) receveur de l'impôt sur les bestiaux et la mouture 27
Candriessen (Jean) 48
Centenaires 82
Certon (Marie) 50
Ceuppens (Elisabeth) 54
Ceuppens (Jean) 48-50
Chambre de Tonlieu à Vilvorde 2 -33
Chambres de réthoriqueurs 33 -82
Changements du Magistrat 22
Chapellains (les) de Vilvorde prétendent servir de Chapellains (les))de la fondation Goossens 49
Charretiers 20 -21
Charges publiques (Traité des) 54
Charles, roi des Romains.Accord la bulle d'or 2
Charles le Téméraire fait l'ordonnance dite du tour 6
Charles V Accord des privilèges à Vilvorde 14
fait un règlement pour le
Charliers (Antoine) 48
Charliers (Guillaume Antoine) avocat au Conseil de Brabant 34
Charliers (Jean)
Charliers (Pierre) 52
Charpentiers (le métier des) 48
Château de Vilvorde (le) 20 - 21 - 33
Châtelain de Vilvorde 3 - 16
Chaussées 19 - 34 - 69
Chemins 19 - 69
Chiens (Taxes sur les) 69
Chirurgiens (le métier des) 35 - 50
Cholera 72
Christyn (Libert-François) 50
Cimetières 77
Claessens (Charles) 50
Claessens (Henri) receveurs des aides 25-26
Claessens(Joseph) receveur des aides 25-26
Claessens (Lambert-Joseph) receveur des vingtièmes 26 -27
des aides 25 -26
Claeuez (Catherine) V.Kockaert 47
Cockaert (Elisabeth) 53
Cockaert (Jean) receveur des contributions
Cockaert (la veuve) 48
Cockaert (le révérend) 25
Cockaert (Nicolas-Antoine) 48
Cockelbergh (Jean) 47
Coene (Norbert) obtient un octroi pour construire des moulins 43
Cockaert (Pierre) receveur des Vingtièmes 26 -27
des aides 24 -48
Coene (N) 51
Coene (Norbert G.) 51.

Coenraerts (Henri) 49
Collège échevinal - ses délibérations 56
Comble (Augustin) 47
Commissaire de Police 56-76
Commode et incommode (information d') 76
Communiants (liste des) 23
Comptes généraux de la ville 23
particuliers 24
des vingtièmes 26 & suiv.
des contributions 27
de l'impôt sur les bestiaux 27
de l'impôt sur les bières 28
de diverses entremises 29
de l'église 56-73
de la table du St. Esprit à Vilvorde 39
de l'hopital St. Nicolas 40
de tutelles, curatelles & notaires 45
Comptabilité ancienne 23
secrète 24
Etats de comptabilité 56
Conditions d'actes de vente 34
Conditions d'affermages 32
Confrérie de Notre Dame 18 -38
Coninxloo (le hameau de) soutient un procès contre Vilvorde 34
Population 23
Conscription militaire 79
Conseillers communaux -renseignement sur leur compte
Conseil municipal 55 & suiv.
voir aussi Délibérations
Consolation (le couvent de la) 22-23-41.
Contributions (assiette des) 30
comptes 27
foncières 52-65 & suiv.
personnelles et mobilières 66 & suiv
procès 32
Coremans (François) receveur des aides 25 -26 -27 -34-46
Coremans (Gilles) 52
Cosemans (François) 51
Cosemans (Nicolas) 50
Coppens (Michel) 49
Cordemans (H) 52
Cordonniers (le métier des) 51
Corens (Gérard)
Coremans (François) 50- 51
Cornet (Benoit) Conseiller du Conseil du Brabant 31
Corporations civiles sont supprimées 82
Corvumendingen ancienne 57 & suiv
Coûts des contributions foncières 66
Cours d'eau 70
Courtois (Pierre) 29
Coûtumes judiciaires de Vilvorde 16
de Quarebbe 46
Couvent de Sion V. Consolation
Couvreurs (le métier des) 21
Crabeels (Josse)
Crabeels (H)
Crimes 52
Croon (Jacques) 54
Crussens (Jacques) 49
Cultes 73
Culte catholique 73
protestant 73

Cultivateurs V. Agriculteurs
Curatelles (comptes des) 45
Curé de Vilvorde (le) fait avec la ville un arrangement au sujet des pendules.

- - -

D

Dames blanches (le couvent des) 73
Debeiker (Corneille) 52
Debeiker (Georges) 42
Debeiker (Henri) 47
Debeiker (Jean-Baptiste) 52
Debie (Pierre) 51
Debocck (Martin) 50- 54
Debontridder (Jean-François) 50
Debontridder (Thérèse) 51
Debreydel (Thomas)
Debrie (Marguerite), béguine 42
Debruyn(Guillaume) doyen du métier des bateliers 34 -40
Décès (actes de) 34 - 35
Declerck (P.) 52
Decock (Barbe) 51 - 54
Deconinck (Antoine) 53
Décorations d'ouvriers 80
Decoster (Guillaume) 47 - 52
Decoster (Henri) receveur de la Confrérie de N.D. 37
Decoster (Josse) 46
Detrée (Antoine) 49
Debrée (Jacques) 28 - 47
Decrée (Jean) 53
Decrée (Pierre) 52
Dedoncker (Philippe) 50
Dedryduyne (Elisabeth) 46
Defoulon (Jean-Baptist) 48
Degraeff (Joseph) 51
Degraeff (Michel) 54
Degraeff (Pierre) 64
Degren (P.) 50
Degrauw (Corneille) 51
Degrauw (H.) 51
Degreve (Ferdinand-Auguste) 23
Degreef (Jacques) 47
Degreef (Jean) receveur des aides 25-26
Degrooff (Jean) 47
Degronckel (Jeanne), béguine 50
Dehaen (Jean-Baptiste) 48-53
Dehaen (P.J.) 51
Dehaes (Gertrude), béguine 42
Deheldt (Jacques) 31-34-48-49
Dehese (Antoine) 47
Deheyn (Jean) 49
De Keyser (Claude) 47
Dekoester (Jean) receveur des pauvres à Serpot 43
Delremer (Pierre) 42
Delact (Jean-Baptist) 50
Delandes (Charles) 47
Delannoy (Marie-Anne) supérieure du béguinage à Vilvorde 42-
Delarue (Jean) 42
Delathouwere (Barthélémi) 42
Delcour(la femme) 50
Delcenheer (Jeanne), béguine 42
Delcouw (François) 49

Dellano (Velasco-Julien-Bernard) 54
Delellio (Alexander) 53
Delellio (Corneille) 50
Delellio (Henri), receveur des impôts 27
receveur de l'église 37,39,49, 51,52
Delellio (Pierre) receveur de l'impôt sur les bierres 29,51
Delellio (N) 52
Deloutdecker (Gilles) 52
Délibérations du Conseil municipal 56
Delgeert (Jacques) 47
Delveaux (Pierre) 49
Demerchier (la Ve) 51
Demortier (Pierre) 48
Demuylder (Sebastien) 50
Denoeck (Henri) 52
Deniers X (Jacques) 52
Denies (Guillaume) 52
Démombrementz des biens 29
Deprins (la veuve) 51
Deprins (Nicolas) 50,54
Deputtor (Louis) 54
Derappoy (Pierre) 47
Dereinlot (Gabriel) 47
Deregere (Martin) 46
Dereus (N) 51
Deyt (Pierre-Jacques) 49
Deridder (Pierre) 48
Deroeck (Guillaume) receveur des pauvres à Sempst
Deroeck (I) 50
Deroevere (Antoine) 47
Deroever (Jean) 50
Deroy (Pierre) 54
Deschamps (N) 49
Desfontaines (N) 51
Desirant (N) 52
Desnet (N) 49
Desorlus (Nicolas-Thomas) 55
Dettes passives de la ville 40
Devadder (Denis?) établit une fondation 36
Devleeschouder (Charles) 48,52
Devleeschouder (P.J.) 52
Devleeschouwer (Charles) 34
Devondel (Hubert) 40
Devos (Guillaume) 54
Dewandeloer (Josse) receveur du 10e denier 27
Dewandeloer (Louis) 50
Dewever (Elisabeth) béguine 42
Dewerver (Liévin) 48
Dewitte (Jacques) 47
Dewilde (Pierre) 46
Dewint (Henri - Charles) 47
Dewint (Jacques) 21,28,29
Dewint, (Louis - Alexander) receveur de Vilvorde 24,52
Dewint (Robert) receveur des aides 24,25,26,27
Dewint (Roland) receveur d'impôts 27
Dewitte (Gilles) 47
Diligence publique 58
Dînes 23
Dieleijn (Jacques) 51
Division des côtes de la contribution foncière. 66

Dominicains (le couvent des)19-49-73
Doms (Henri) 50
Doms (Jean) 48
Doms (la veuve) 49
Doms (Pierre) 52
Donckers (J.F.) médecin 21
Donckers (Jean François) receveur de Vilvorde 24 - 51
Donckers (N) 48 - 49
Donckers (Pierre-François) réceveur des cides 25 - 26
Donckers (P.J.) 51
Donckers (la veuve) 52
Dongelberg (Henri de) 33 - 56
Dongelberg (les membres de la famille de Ch. de) pendant une messe 36
Doudelet (André) vicaire à Vilvorde 25
fonde cinq messes par semaine 36
Drapiers (Keure des) 9 - 10
Droit de patente V. Patentes
Droit d'issue 21
Droit sur les boissons alcoliques 69
Droit sur le tabac 69
Dufour ou Duffour (Charles) 46
Dumortier (Pierre) 43
Dumoulin (Nicolas) 48
Dumoulin (N) 51
Duysbourg (ceux de) soutiennent un procès en matière de juridiction. 34

E

Echevins - Leur nomination sous le régime ancien 18
Liste des échevins sous le régime moderne 43
leur nomination 55
Eclairage de la ville 82
Ecoles 19 - 59 - 69-73-82
V. Enseignement
Eglise de Houthemen 59
Eglise de Vilvorde 21 - 23-23-32-33-36-75
Electeurs 82
Elections 71
Elebout (la veuve) 76
Elskens (Henri) 47
Emprunts fait par la ville sous le régime ancien 17 - 18
Emprunt forcé 82
Enfants trouvés abandonnés 74
Enox 48
Enseignement 73 et suiv.
V. aussi Ecoles
Enterrements (classes d') 38
Epiciers (le métier des) 52
Epidemies V. Cholera
Epizootie 73

Erembem (le village d') contient un centre avec de Vilvoorde en matière de contributions et de près communaux 33
Les répartiteurs des aides de ce village soutiennent un procès l'abbesse de la Cambre 46
Etangs de la ville sont loués 59
Etat civil. Registres 59
inventoire de vos régistres 61
Etat sanitaire 72
Etats divers 82
Evenepoel (Virginie) 47
Exposition d'industrie 80
Eyndels (Pierre) 54

F

Fabricants de chaises (le métier des) 40
Festivals 72
Fêtes 72
Finances de la ville - Règlement y relatif 21
rentes, emprunts et les pages 31- 52
Flas (Nicolas) 51
Foires 71
Fondation (la fondation Goossens) 49
Fondations . Au béguinage, 42
de bourses d'études 36
Fondations pieuses ibid.
de messes 38
Fontaine (Pierre Antoine) 20
Frainoeu (Jean) 33
Frais de procédures 46
Franchises 20 - 22 - 31-33-34
Francolet (M) 52
Franquin (C.) 52
Frans (C) 51
Freula (Charles-Joseph de) mayeur de Vilvoorde 20

G

Garde bourgeoise 19
Garde civique 77
Garde communale 77
adjudication de ses habillements 59
Garde d'honneur 79
Garde nationale 77
Gathoeius (Emmanuel - Joseph) collecteur de Hoikendover 34
Gathoeius (Marie Jeanne I.) 34
Gazo 82
Geenhenbouwe (Antoine) 31
Geerts (Jean Baptiste) 49
Geerts (M) 49
Geerts (Pierre) receveur des aides 24 26 29 50
Gendarmerie 59
Genits (Pierre) 43
Ghoerts (Jean) marguillier 37
Gilde de St. Georges à Vilvorde 50 51
Gilde de l'arbalète 48
Gildes sont supprimés 82
Godelaret (M) 47
Godelaret (Thibaut) (47
Godenne (L.P.) 50
Godschalck (Anne-Marie) 49
Gostens (Pierre) 53
Goevaerts (Pierre) 43
Goidsoels (Henri) 51
Goor (Jan). V. Hospice
Goossens (la fondation) 49
Goossens (Elisabeth) établit une fondation 36
Goossens (Catherine) béguine 42
" (Gaspard) 43
" (Henri) 54
" (Martin) 56
" (Pétronille) 52
" (Pierre) 49
" (Vauveuve) 52
Gondoliers (Chambre de rhétorique dite) 36
Goyvaert (facteur d'orgues 22
Grunwels (Jean) receveur des pauvres à Sempst 43

Grison (Hubert), curé du beguinage de Vilvorde 43 42

Grovens, Antoine 49

Gruninex (Cathérine) 42

Guerre (pertes essuyées par des habitants de Vilvorde par suite de) 194

-H-

Haelk (Jeanne), beguine 42

Haeren - Inventaire des archives de cette commune 80-81

Haesdonck (François), receveur des [illegible]des 25 24

Heffen (Jean) 50

Hendriex (Guillaume) 51
" (Jean) 43
" (Lambert) 53

Hennin (Baudouin) 50

Heuser (N.) 51

Hoeffnagels (Alexandre, Joseph) 43

Hoeylaert (Antoine) 47

Hoorickx (Jean-Joseph), receveur des pauvres à Sempst 43 44

Hôpitaux (les) à Vilvorde 22

Hôpital, dit Ten Coore 18-41

Hôpital N.D. à Vilvorde. Ses différends avec la ville 5
Est dispensé des logements militaires 17
Termine les différends avec la ville 22
Plaide contre la ville 33
Intente un procès à Jean Doms 43
Est attrait en partie par le comte de Ribaucourt 50
Intente un procès à Antoine Boogaerts 50

Hôpital St. Jean à Bruxelles 49

Hôpital St. Nicolas à Vilvorde 18-40

Horloges de la ville et de l'église 38-59

Horinckx (Jean) 47

Hospice civil 75

Hospice des pauvres frères et soeurs 20

Hospice des sept Pauvres de Ste Marie-Madeleine 41

Hôtel de ville - Est incendié 1-2
Les travaux de cet édifice sont adjugés 59

Houthem (le hameau de) - Sa population 23
Son église 73-59
Maisons y incendiées 76
Le Chapelain de l'église reçoit un traitement 64

Huybrechts (Jacques) 48

Huygens (Marie) 42

Huyghe (Pierre) 52

Huysmans (Guillaume) 52

Hygiène v. Etat Sanitaire.

- I -

Impôts : 17 - 22- 27- 28- 30- 32- 64

Incendie de la ville 1 - 7
" de Houthem 76

Indigents 75

Industrie 20-80

Industrie drapière 9-10-10-32

Informations préparatoires en matière criminelle 52-53-54-55

Instituteur de la commune 64

Instruction V. Ecoles 19-73-82

Inventaires d'Archives 80

Ippeghem (le Pont d') 14

Isque (le maïeur d') 47 53

Issue (droit d') 21 21

- J -

Jacobs, Anne-Marie 51

Jacobs, Antoine, receveur des pauvres à Sempst 43

Jacobs, Christophe, receveur des aides 25 26 42

Jacobs, N. 47

Jacobs, Pierre 54

Jacops, A.N. 51

Jacque, Henri 48

Janssens, Armand, 48
" , Barbe, beggine 42
" , Guillaume 47
" , Henri 47
" ; Jean-Baptiste 48

Jardins de Vilvorde 59

Jeanne, duchesse de Brabant, accorde des privilèges à Vilvorde 2-3

Jean IV, duc de Brabant, accorde des privilèges à ceux de Vilvorde 4

Jeauge de tonnaux 21

Jeurch, B. 50
" , (la veuve) 52

Jeux défendus 53

Jeux populaires 72

Jonckers (la Ve) 54

Jonaert, Jean, licencié en médecine 33

Joos, Jacques-Balthzar 51

Jugements divers 82

Jurés 72

Juridiction de Vilvorde 12 16 22 33 34

- K -

Kerscelaer, Jean 54

Keukemans, H. 48

Kourcs des métiers 9 et suiv.
Id. de la ville 10 11

Kockaert, Nicolas Antoine, receveur des vingtième, (v.aussi Cockaert) 26

Kockaert, Pierre 29

Kumps (le docteur) 72

- L -

Lados (le conseiller de) 20

Ladosse (Isabelle de) 34

Lallemand, Philippe, 33 37

Lambert, Pierre 48

Lannoy, Louis 50

Lansberg, Jean 48

Launois, L. 51

Laureys, Jacques, 49

Lauwens (le veuve) 52

Lauwers, N. 47
" , Pierre 48

Lecrouwaer, Henri 51

Leefdael (le maïeur de) 53

Leemans, Cathérine, beguine 42
" , Daniël 48
" , Gilles 52
" , Nicolas 49
" , Pierre 52

Lemmens, Jean 47
" , Maximilien 47
" , N. 50
" , Pierre 50

Lener, N. 49

Leners, François 51

Leplat, N. 48

Le Roeye, Philippe 42

Lettres v. correspondance.
Lihot, Pierre 50

Lieutenant maïeur de Vilvorde 49

Lippens, Charles 52

Livraisons de houille, lanternes, etc. adjucations y relatives 59

Logements et fournitures militaires-19 56 79

Lonet, Anne-Joseph 51

Loonens, N. 47

Lo[illegible] Corneille 51

Loos, Guillaume 37 39 49

Lotté, Antoine-Joseph 51 52

Louvain (ceux de) soutiennent procès au sujet de leur juridiction 34

Luypaert, M. 50

- M -

Machelen (Inventaire des archives de) 81

Maçons (le métier des) 21

Mae[illegible] Jean, receveur des aides 25 26 27
" , (les héritiers) 49
" , Pierre 48

Maestricht 2

Magistrat de Vilvorde. Est changé en ou maintenu 18 20 22 22

Magnus, A., marguillier 52
" , Pétronille 49

Maïeur de Vilvorde (Compte du) 54

Maillart (le sieur) 55

Maison de correction et de réclusion à Vilvorde 38 43 59 82

Malfaiteurs 21

Marchant, Henri, curé de Vilvorde 38 47

Marchéfranc 14

Marché (populaire et pesage au) sont adjugés 59

Maréchaux (le métier des maréchaux) 50

Mariage (actes de) v. Etat civil 34

Marotto (N) 51

Maryne, Théodoré 50

Massiottry, Nicolas, receveur des aides 25 27 28 52

Matthys, Guillaume 50
" , Cornélie id
" , Cathérine id
" , Jérôme id
" , Nicolas 48

Maureau, Adrien 36

Maximilien et son fils Philippe-le-Beau accordent des privilèges à Vilvorde 7 8 9
Le premier accorde la bulle d'or 12

Médecin de la ville 18 21

Meert, N. 47

Melsbrock. Inventaire des archives de cette commune 80
Manuel des biens de l'église 42
Compte de la table des Pauvres 42

Merciers (le métier des) 17 52

Mertens, Jean, receveur des aides 24

Mertens, Louis 48
" , Michel 49
" , Pierre 47 48

Mesaus, Eustache, recev. de l'église 37

Messageries v. diligence.
Messager de Vilvorde 18

Messe (Première) Fondation y relative 56

Messes (fondation de) 38

Mesures 82

tiers de Vilvorde 35
nt en procès avec la ville 34
nt supprimés 82

tier des agriculteurs 42 47 48

tier des bateliers à Bruxelles 34

. à Vilvorde 6 7 33 34

tier des brasseurs 3 12 13-16 20 35 50

tier des charpentiers, tonneliers, etc; 48

tier des chirurgiens 35 50

ti des épiciers 52

tier des drapiers 9 10 52

tier des maçons 21

tier des maréchaux 50

tier des tailleurs 51 52

tier des tisserands 4

sen, Alexandre 50

hiels, Adam, receveur de l'église Vilvorde 37

hiels, André, bourgmestre ibid. 47 53

hi , Antoine, 34 48

hiels, Catherine 48

hiels, François, 34

hiels, Henri, 47 51

hiels, Joseph, receveur de la ville 23
eveur de l'église 37 38 48 49

hiels, Michel, Antoine 50

lce 79

renhout, Franç. 51

renhout, Josse, 20

son, Pierre, 50

Mollaer, Pierre, 52

Mols, Henri, 34

Mols, Madeleine, beguine, 42

Moons, François, 51

Moriate, N., 50

Moulins domaniaux- Franchises dont ils jouissent 23 34

Moulins, Octroi pour en ériger 43

Mostinox, Dorothée, 42

Mouture (impots sur la) 27 30

Municipaité de Vilvorde 55

Mutations des propriétés 29

Mutations par décès 70

- N -

Naegels, Henri, maieur de Tervueren 52

Naegels, Léonard 48

Navigation de la Senne, v. aussi Canal 6 19

Nations de Vilvorde 4 21

Nederoverheembeek: Inventaires des archives de cette commune (v. aussi Overheembeek 81

Neullens, François, 51

Niesse, N. 51

Nobelgelt (impot dit) 32

Notkens, Martin, receveur de la confrérie de Notre Dame 38

Notre Dame de la Consolation, v. Consolation.

Nuyts, A, 52

Nyverseele, Jeanne, 42

- - - -

- O -

Ocreman, Jacques 49

Octroi communal 64
Adjucations y relatives 58

Opperman, Lambert, 47

Ordonnances 58

Organiste 34

Orgues (les) de l'église de Vilvorde 22 38

Ots, N. 50

Ouragans à Burgt et à Vilvorde 76

Ouvriers décorés 80

Overheembeek (l'église) 42

- P -

Pangaert, Guillaume 47

Paridaens, Claire 51

Paridaens, Guillaume, 51
" , Pierre 53

Passage (droit de) 12

Passeports 77

Patentables 67 bis 69

Patentes 67 bis

Patrü, Jacques, 47

Patrü, Jean 51

Patrouilles 19 20 30 77 XX XX XX XX

Paturages, (v. Prés) 12 19 53 54

Paul, Pierre 50

Pauvres de Vilvorde - 74 - et suiv. v. aussi Table des pauvres.

Pauwels, Adrienne 48

Pauwels, Emérence, 51

Pavage (adjucations des) 59

Paveurs (le métier des) 21

Peeters, François, 49
" , Guillaume, 47

Pégase (la Chambre de Réthorique dite) 36

Pensinnés de l'état 82

Pepin de Herstal 1

Peremans, Jacques, 49

Personel de l'administration de Vilvorde 18 55

Pertes essuyées par les habitants de Vilvorde pendant la guerre 81

Peuthy (la table des pauvres de) 51

Peuthy (la chambre de) 19
" (le seigneur de) maïeur de Vilvorde) 47
" (inventaires des archives de) 81

Philippe-le-Beau, duc de Brabant, accorde des privilèges à ceux de Vilvorde 7 8 9 19
accorde des prirmautés à la propriété d'Antoine Geenbonhouwe 31

Philippe-le-Bon, duc de Brabant, confirme les privilèges de Vilvorde 6

Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, accorde des privilèges à Anvers 32

PhilippeIV, roi d'Espagne, etc. ratifie les Statuts du métier des brasseurs à Vilvorde 35

Pickaert, Josse, 55

Pierrardt, J.B., 51

Pierres tumulaires dans l'église de N.D. à Vilvorde 22

Pierson, Pierre, 47

Piponpoy (la douairière) 49

Pissens, André, 48
" , Antoine 37 39 50
" , Charles 25 29 37 39
" , François 37 39
" , Guillaume 26
" , Henri 25

-O -

Coremans' Jacques 49
Octroi communal 64
Adjucation y relatives 58
Opperman,Lambert 47
Ordonnances 58
Organiste 34
Orgues (les) de l'eglise de Vilvorde 22 -38
Ots,N 50
Ouragans à Burgt et à Vilvorde 76
Ovriers décorés 80
Overheembeek(l'église) 42

- P -

Pangaert,Guilliaume 47
Paridaens,Claire 51
Paridaens Guilliaume 51
Paridaems Pierre 53
Passage (droit de) 12
Passeports 77
Patentables 67 bis 68
Patentes 67 bis
Patrü Jacques 47
Patrouilles 19,20,30,77,
Paturages(v. Prés) 12,19,53,54
Paul,pierre 50
Pauvres de Vilvorde 74- et suivants aussi la table des pauvres
Pauwels,Adrienne 48
Pauwels Emmerance 51

Straetmans, Mathieu 47

Stroobant, Josse, receveur des aides 24 25 26

Stroobant, Pierre 55

Strijpens, Laurent 48

Stuckens, Philippe 47

Stuyck, François 49 50 51

Stuyck, Guillaume 51
" , Jean, receveur des aides 24 26 29
" , J.B. 52
" , Isabelle 52
" , N. 50
" , Winand 54

Subsides (comptes des) 27
Assemblées 30

Successions (mutations par) 71

Suppression des corporations civiles 82

Symons, Henri 47

- T -

Tabac (droit sur le) 69

Taccen, Henri-Arnoul-Joseph 52

Tables des Pauvres à Molsbroeck 42
" " " " Peuthy 69
" " " " Sempst 42
" " " " Vilvorde 18 22 39 47 49

Tailleurs (le métier des) 51 52

Tailleurs de pierres (le métier des) 21

Taysmans, Clément 48
" , Henri 50
" , Michel 47

Taxes communales 64

Taxes sur les chiens 69

Terwecoren, Charles, receveur d'impôts 27

Terwecoren, Jean 51 54

Terwecoren (la veuve Ch.) 49

Tervueren (la barrière de) 52

Tervueren (le maïeur de) 54

Tervueren (les habitants de) 51

Thielens, Pierre 52

Thomas, Guillaume 19 24 25 26

Thomas, L. 50

Tisserands (le métier des) obtient un règlement 4

'T Kint, François 48

Tonneliers (le métier des) 48

Tordeur (la Ve) 47

Tordeur, Pierre 37 XX XX

Tourte (ordonnance dite du) 6 8

Tribunal des échevins 45

Truffaert, Pierre-Joseph 50

Tsas, Alexandre 53

Tsas, Barbe 50

Tsas, (Jean François, Marie et Isabelle) 48

Tsas, Pierre 48

Tsas, N. 47

'T Serhybrechts, Marguerite 5

Tutelles 45

Tutelles (acte de) 23

- U -

Uccle (le banc d') soutient un procès contre cour de Vilvorde au sujet de la juridiction 33

Uyttehove, Marie 50

- - -

- V -

ccinations 72

es, N. 49

ine-pature(adjudication de la) v.Prés 58
paturages.

n Achter, Henri 48

n Antwerpen, Philippe 50

n Asbroeck, Gertrude 50

n Assche, André-Joseph 50

n Battel, Jean 46 47

n Be n, Jean Baptiste 52 54

Bever, Simon, 47

Billisen,(la Ve) 49

Bouchout, Thierri, marguillier 37

Boxhem, Pierre 48

Broeckem, Jean, 47

Brusthem, Anne Marie 47

Buggenhout, Pierre 50

Calster, Frédérique 19

Campenhout, François, receveur des
ot 28 52

Campenhout, Guillaume, receveur de la
e, 24
veur des aides 25 26 27 28 50

Campenhout, Jacques 51

Campenhout, Jean, receveur des aides
" 25 26

Campenhout, Simon, 49

Caudriezache, Elisabeth, 49

Causbraeck, François, 47

Van Causbraeck, Henri 48
" , Jean 46
" , Jean Baptiste 48
" , Jean François, 53
" , Josse 47
" , Nicolas 47

Van Cutsem, Joseph 49
" , I. 52

Van Dam, Jean, 50

Vanden Bergen, (la Ve) 49 50

Vanden Boulck, Jaques 52
" , Jean 51
" , Josse 50

Vanden Bloock, Guillaume, 54

Vanden Brande (la veuve) 49

Vanden Broeck, Jacques 49 53

Vanden Bruel, Alexandre 34
" , N. 52

Vanden Cruyce, François 32

Vanden Daele, Cathérine, beguine, 42

Vanden Eynde, Jean 42

Vanden Hoeke, Michel 5

Vanden Lemmer, Anne-Marie 52
" , Marie Thérèse, Isabelle 52
" , Winand 52
Vanden Neste , Guillaume, 47

Vanden Plas, Caroline, 52
" , Henri Joseph, receveur des
aides 25 48 51 52

Vanden Plas, Joseph, 48

Vanden Plas, Marie, beguine 42 51

Vanden Plas, N/. 51

Vanden Plassche, Henri 48 50

Vanden Schrick, Pierre 47

Vanden Waeyenbergh, Dimphe, 49

Vanden Zande, Anne, beguine, 97

ıden Zande, Eustache, receveur de l'é-
.de 37 38

ıden Zande, Jean 47
" , Madeleine 48

de Plas, Henri, receveur de la ville 23
" , Jean, receveur des aides 24 26

de Velde, Guillaume, 46 47

de Velde, N. 50

de Venne, Jean, 34 48 49

le Venne, (le procureur) 49

le Venne, N. 49

le Venne, (la Veuve) 49

ler Aa, G. 51

ler Beken, Laurence, beguine, 42

.er Borcht, Henri, 47

er Borght, Ferdinand, 47

er Elst, Barthélemi, 50
" , Daniel, receveur des aides
25 26 28
" , Henri, 47 49
" , Laurent, 50
" , Thierri, receveur des aides
25 26 27 52

er Coeten, Arnoul, 47

er egen, Antoine, 49 48

er Haegen, M. 48

er Heyden, Henri, 49

r Heyden, Isabelle, 52

r Heyden, Jean, 49

r Helck, Pierre, 51

r Heyden , Pierre, 54

r Meeren, Corneille, 47

r Meeren, (le docteur) 72

Vander Perren, Jérôme 51

Vander Seypen, Antoine, 50

Vander Seypen, Jean, 51

Vander Smissen, François 47

Vander Stricht, Marie, beguine, 42

Vander Sypen, Barbe, 42
" , Cathérine, 42
" , Eléonore, 42

Vander Veken, Laurent, 51

Vander Venne, (le procureur) 21

Vander Vorst, François, 54

Vander Vorst, (La Ve) 54

Vander Zype, Barbe, beguine, 42
" , Jean, 49

Van Diepenbeek, S.M. 52

Van Dienen, Grégoire, 47

Van Dorsselaer, Mathieu, 53

Van Dorselaer, N. 50

Van Duffel, Henri 48

Van Dyck, Sébastien, receveur de l'impot, 28

Van Eemeren, Jean, 42

Van Enge, Henri, 53

Van Eyck, Pierre, 50

Van Eyperseel, Elisabeth, 42

Van Gameren, N. 48

Van Gammeren, Achil, 48

Van Gansen, N. 52

Van Gelder, Jean, 22

Van Gestel, Antoine, 46

Van Gestel, Cathérine, 50 EK

Van Gestel, Pierre, 48

Van Grevenbroeck, Cathériné, fonde une messe 36

Van Guseghem, curé d'Eppeghem, 52

Van Haecht, J.F. 50
" , Pierre, 49 50 53

Van Haelen, Jaques, 48

Van Haeren, Marie, 33

Van Haesdonck, François, receveur des vingtièmes, 26 27

Van Hal, Jean, 48

Van Hamme, Charles, 50 52
" , Dominique, 53
" , Guillaume, 48
" , Jean, 48
" , Jean Baptiste, 52
" , Josse, 47
" , Lambert, 48
" , (les enfants) 49
" , (la veuve) 49
" , (le Notaire) 49
" , (l'épouse) 49
" , (le procureur) 47
" , (Thérèse) 49
" , (Winand) 55

Van Heffen, Anne Thérèse, 49
" , Guillaume, receveur des vingtièmes 25

Van Heffen, Joanne, 48
" , Jean, 50
" , (la femme) 50

Van Hemelrijck, Marie-Anne, 51

Van Herseel, Cathérine, 50

Van Hoof, Ignace, 47

Van Ingelant, Jean, 46

Van Laethem, N. 52

Van Langendonck, N. 51

Van Lint, Guillaume, receveur des aides 24 26 27 49

Van Lint, Jean Baptiste, organiste 34 38

Van Meldert, Henri, 46

Van Moerenhout, François, 51

Van Mulders, Antoine, 50

Van Muylder, Barbe, 49

Van Nijverseelo, Jacques, receveur de l'église et de la Confrérie de N.D. à Vilvorde 3

Van Onse, Anne 48
" , Lambert 48

Van Oostryck, Gaspard 42

Van Opbergen, N. 48

Van Ophem, François, drossart de Saventhem 46

Van Ophem, Maximilien 47

Van Oudenhoven, Pierre, 46

Van Prooje, Jean, 51

Van Ravenstcyn, Jean, 51

Van Roye, Arnould, 49
" , Jean, 42

Van Rooy, Henri, 51

Van Sadele, Nicaise, 33

Van Schoor (la veuve) 47

Van Steenwinwinkel, Henri, receveur des pauvres à Sempst, 43

Van Steenhoudt, Jean, 47

Van Steenwinkel, Jean-François, 49

Van Seghbrocck, Catherine 48
" , Jean 51 54

Van Thienen, Henri 46
" , Jean 47

Van Tilborg, Alexandre 53

Van Thilt, Antoine 50
" , Charles 43
" , Jacques 42

Van Tricht, N. 54

Van Turnhout, Jean, 48
" , Vincent, 49 52

Van Tuycom, Michel 51 53

Van Velde, N. 47

Van Viven, François, chirurgien major, 33

Weerde (les pauvres de) 43'

Wellens, Jules, Bourgmestre de Vilvorde 55
et/
Wenceslas Jeanne, Ducs de Brabant, accordent des privilèges à Vilvorde 2 3

Willems, François, 51
" , Henri 52
" , Martin 42

Windelincx (la veuve) 49

Wartix, Antoine, 52

Wyns, Pierre, 49

Wyns, N. 48

- Z -

Zegers, Josse, 48

Zety, Jean, 54

- - - -

LIJST DER ONTBREKENDE NUMMERS (archief Mr Piot)

41 -43
108 - 109
112
231
357
422
438 -445
451 - 461
463 - 473
475 -498
502 - 506
509
519
542
570
629
649
687
711
772 -922
924 -1338
1347
1368
1381
1384 - 1385
1404
1410
1413
1417 -1420
1422 - 1424
1437 1438
1441
1447
1463
1467
1495 - 1550
1590 - 1591
1593 - 1595
1596 -1608
1610
1621 - 1662
1683 - 1686
1693
1700 - 1705
1710 - 1725
1730 - 1731
1765
1776 - 1777
1782
1787 - 1798
1794 - 1795
1797
1799 - 1800
1819
1871
1872
1883 - 1884
1902
1930
1933
1943 - 1944
1946 - 1947
1949
1968
1993 - 1996
1999
2003 - 2004
2018
2036 - 2038
2040
2044
2049
2069
2084 - 2095
2097 - 2101
2103
2106
2124
2126
2128 - 2129
2131 - 2133
2146
2148 - 2149
2152
2163 - 2164
2165 - 2170
2172 - 2176
2178 - 2183
2193 - 2200
2205 - 2207
2216
2228
2230 - 2233
2237
2241
2252
2254 2255
2257 2259
2271
2273
2283 2284
2290
2293 2294
2297 2299
2301
2304
2306
2306
2309
2312
2318
2319
2346
2348 2349

ONTBREKENDE Nr BIJ ETIKETTERING
(door Mr Magerman - november 1977)

5
45
68
112 + √
234
332
357 + √
379
422 + √
438 √ tot 445 √
451 √ tot 461 √
463 √ tot 473 √
475 √ tot 476
478 √ tot 498 √

502 √ tot 505
509 √
519 √
542 √
583
649 √
711 √

verder ontbreken nog verschillende nummers

LIJST DER NUMMERS BESTAANDE UIT MEER DAN I PORTEFEULLE

446	3
450	2
640	2
1611	2
1785	3
1898	2
1953	2
2035	2
2044	2
2096	2
2102	2
2105	3
2285	3
2347	2